



Diagnostic régional sur la mobilité européenne et internationale des jeunes en Pays de la Loire

Rapport final

Christophe MOREAU, Chafik HBILA
Avec la collaboration de Gilles DRONIOU

**CRAJEP / COREMOB
Pays de la Loire**

*Avec le concours financier du Fonds d'Expérimentation à la Jeunesse
et du Conseil Régional des Pays de la Loire*

MAI 2017



"Ce projet est l'un des projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets pour des expérimentations en faveur de la jeunesse mis en œuvre par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports."



**Plate-forme de la Mobilité
européenne et internationale des Jeunes**

JEUDEVI - JEUnesse - DÉveloppement - Intelligents
Le Ruisseau - 35 380 Paimpont - moreau@jeudevi.org
EURL au capital de 2000 € - N° SIRET : 49796847900012
N° de TVA infra communautaire : FR 10497968479

SOMMAIRE

1	CONTEXTE ET OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC	4
1.1	LE CONTEXTE.....	4
1.2	LA COMMANDE	6
1.3	LA METHODE DEVELOPPEE ET LES PERSONNES CONSULTEES	7
2	QUELQUES DEFINITIONS	10
2.1	MOBILITE PSYCHIQUE, MOBILITE PHYSIQUE, MOBILITE SOCIALE	10
2.2	PERIMETRE DES MOBILITES PRISES EN COMPTE DANS CE DIAGNOSTIC	12
2.3	LA MOBILITE INTERNATIONALE : UNE EXPERIENCE NECESSAIRE DANS LES PARCOURS ?	12
2.4	LES JEUNES AYANT MOINS D'OPPORTUNITES DITS « JAMO »	14
2.5	LE NON-RECOURS.....	15
3	- LES DISPOSITIFS DE MOBILITE INTERNATIONALE EN PAYS DE LA LOIRE.....	17
3.1	DE NOMBREUX DISPOSITIFS.....	17
3.2	UNE STRATEGIE INSTITUTIONNELLE AFFIRMEE	18
3.3	APPRECIATION GENERALE SUR LES DONNEES INSTITUTIONNELLES	21
3.4	DETAIL DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS RECENSES	30
3.5	SITUATION DE CHAQUE DEPARTEMENT – EDUCATION NON FORMELLE.....	36
3.6	LES ASSOCIATIONS SPECIALISEES SUR LA MOBILITE INTERNATIONALE	43
3.6.1	<i>MAISON DE L'EUROPE</i>	43
3.6.2	<i>MAISON DES CITOYENS DU MONDE (CASI 44)</i>	43
3.6.3	<i>RESEAU CASI 85</i>	44
3.6.4	<i>PARCOURS LE MONDE</i>	44
3.6.5	<i>CONCORDIA</i>	45
3.6.6	<i>COTRAVAUX</i>	45
3.7	ACTIONS INTERNATIONALES DES MEMBRES DU CRAJEP DES PAYS DE LA LOIRE - 2014.....	46
3.7.1	<i>Les CEMEA en Pays de la Loire</i>	46
3.7.2	<i>Concordia en Pays de la Loire</i>	46
	<i>L'action du secteur international de Concordia sur la région se développe sur 3 axes</i>	46
3.7.3	<i>Le CRIJ des Pays de la Loire</i>	47
3.7.4	<i>Familles Rurales en Pays de la Loire</i>	47
3.7.5	<i>Les Francas en Pays de la Loire</i>	48
3.7.6	<i>Léo Lagrange en Pays de la Loire</i>	48
3.7.7	<i>La ligue de l'enseignement</i>	49
3.8	LES PLATEFORMES REGIONALES LIEES AU FONDS D'EXPERIMENTATION POUR LA JEUNESSE.....	49
3.8.1	<i>La plateforme régionale interculturelle et solidaire – 2009-2012</i>	49
3.8.2	<i>La plateforme de la mobilité européenne et internationale des jeunes - CRAJEP</i>	51
4	- LA MOBILITE INTERNATIONALE VUE PAR LES JEUNES	54
4.1	LE PROCESSUS DE DEPART	54
4.1.1	<i>Savoir que c'est possible</i>	54
4.1.2	<i>Avoir envie de partir</i>	55

4.1.3	<i>Trouver les moyens</i>	60
4.1.4	<i>Concrétiser</i>	62
4.2	LES EFFETS DE LA MOBILITE SUR LES JEUNES.....	63
4.2.1	<i>La mobilité internationale : « la Rolls Royce de l'animation socioculturelle »</i>	63
4.2.2	<i>Trois grandes catégories de potentialités et de compétences qui se développent</i>	64
4.2.3	<i>La transférabilité de ces compétences pour soi</i>	74
4.2.4	<i>La transférabilité de ces compétences pour autrui : employabilité et reconnaissance</i>	77
4.3	LES FREINS A LA MOBILITE	82
4.3.1	<i>Quatre principaux freins repérés dans diverses études</i>	82
4.3.2	<i>Les freins repérés dans notre enquête par questionnaire</i>	84
4.3.3	<i>Huit freins principaux mis en avant par les jeunes et les professionnels dans les entretiens</i>	85
5	LES ATTENTES DES ACTEURS DE LA JEUNESSE	94
5.1	ENJEUX EN MATIERE D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE JEUNESSE.....	94
5.1.1	<i>L'accompagnement des enseignants dans le secteur formel</i>	98
5.1.2	<i>La formation et l'accompagnement des professionnels du champ non-formel</i>	101
5.2	PROPOSITIONS EN MATIERE DE SENSIBILISATION, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'INFORMATION DES JEUNES	102
5.2.1	<i>Entre intention descendante et intérressement descendant, trouver le bon équilibre dans l'accompagnement</i>	102
5.2.2	<i>Partir des attentes des jeunes</i>	108
5.2.3	<i>Aller au-devant des jeunes et des animateurs en développant des démarches proactives</i>	111
5.2.4	<i>Promouvoir la sensibilisation par les pairs et le travail à partir des collectifs de jeunes</i>	113
5.2.5	<i>Sensibiliser les familles et les enfants dès le plus jeune âge</i>	114
5.2.6	<i>Prendre appui sur les coopérations décentralisées</i>	115
5.2.7	<i>Promouvoir des modes de communication adaptés aux jeunes</i>	116
5.3	PROPOSITIONS EN MATIERE DE STRUCTURATION DE L'ACTION PUBLIQUE	117
5.3.1	<i>La réflexion collective autour des horizons possibles</i>	117
5.3.2	<i>Les priorités retenues dans l'enquête par questionnaire</i>	120
6	CONCLUSIONS	122
6.1	LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE CE DIAGNOSTIC.....	122
6.2	LES PRECONISATIONS EN SYNTHESE.....	124
GLOSSAIRE		127
BIBLIOGRAPHIE		129

1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

1.1 Le contexte

La « Mobilité européenne et internationale des jeunes » constitue un chantier prioritaire du Plan Priorité Jeunesse validé par le Comité interministériel de la jeunesse en mai 2013 (chantier 10 sur 47¹). La mobilité européenne et internationale est considérée comme une étape structurante pour les jeunes dans leur parcours (social, économique, culturel...) par les institutions en charge de la jeunesse et les structures éducatives. Elle est aussi considérée comme une valeur ajoutée pour les dynamiques de territoire par les acteurs des collectivités territoriales et les acteurs du développement local. Cependant, malgré la multiplicité des programmes et dispositifs européens, nationaux, et territoriaux, les études actuelles montrent une grande inégalité d'accès à ces expériences pour les jeunes, selon leur niveau de formation, leur origine sociale ou encore leur origine géographique.

A l'échelle gouvernementale et interministérielle, la réflexion est organisée dans le cadre d'un Comité Permanent pour la Mobilité rassemblant une grande diversité d'acteurs (institutions publiques, collectivités territoriales, structures liées aux secteurs de l'insertion, éducation formelle, non formelle, fédérations d'éducation populaire, associations...). Ce comité permanent pour la mobilité cherche à renforcer la coopération pour faciliter l'accès à la mobilité de tous les jeunes, quel que soit leur parcours.

Des orientations prioritaires ont donc été définies à l'échelon national :

- Renforcer l'information et la visibilité des ressources disponibles
- Renforcer l'accompagnement des jeunes
- Consolider la formation des acteurs de la jeunesse
- Valoriser les compétences liées aux expériences de mobilité

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces orientations, il a été décidé de les territorialiser à l'échelle régionale pour les rendre plus lisibles et favoriser les coopérations. Ainsi la circulaire de juin 2015 invite à la mise en place de Comités Régionaux de la Mobilité européenne et internationale (COREMOB). Piloté par le représentant de l'Etat et du Conseil Régional, le COREMOB des Pays de la Loire s'est réuni le 2 juillet 2015, à la DRJSCS de Nantes.

Parallèlement, un projet de développement intitulé « Plateforme pour la mobilité européenne et internationale des jeunes » présenté par une association ou une collectivité territoriale et financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a été retenu dans chaque région. En Pays de la Loire, le CRAJEP, porteur de ce projet, coordonne désormais la plateforme régionale en coopération avec la DRJSCS et le conseil Régional, et en lien avec les orientations validées par le COREMOB. Précédemment, une plateforme expérimentale avait déjà permis de renforcer les coopérations entre institutions (DRJSCS, Département) et associations, en vue d'initier des accompagnements à la mobilité pour des jeunes fragilisés : la plateforme régionale interculturelle et solidaire (FEJ 2009-2012).

Des commissions de travail thématiques sont organisées entre les réunions plénières du COREMOB (deux à trois par an) afin d'associer l'ensemble des acteurs concernés à l'analyse de la situation ligérienne et à l'élaboration des actions à développer. L'enjeu est de mettre en œuvre une coordination

¹ Le Comité Interministériel de la Jeunesse (CIJ) s'est réuni le 21 février 2013 sous la présidence du Premier ministre Jean-Marc Ayrault, et a conduit à l'adoption de 47 mesures concrètes, élaborées pour répondre aux attentes des jeunes en matière d'action publique : <http://www.jeunes.gouv.fr/actualites/priorite-jeunesse/>

des acteurs engagés dans la mobilité internationale des jeunes, afin de développer, par des actions innovantes et adaptées au contexte régional, la participation des jeunes aux expériences de mobilité internationale en centrant l'attention sur l'accompagnement de ceux qui en sont le plus éloignés. A ce titre, et par commodité de langage, nous nous référerons régulièrement à l'acronyme JAMO pour évoquer les Jeunes Ayant Moins d'Opportunités.

Concomitamment aux premières réflexions et actions conduites par la Plateforme pour la mobilité européenne et internationale des jeunes et les membres du CRAJEP, une des priorités identifiée par les membres du COREMOB était la réalisation d'un diagnostic de la mobilité internationale des jeunes sur le territoire régional, afin d'apporter une visibilité des dynamiques et des points de fragilités existants et d'apporter un éclairage sur les modes opératoires et les actions innovantes à mettre en œuvre.

Ce diagnostic doit être un outil d'aide à la décision pour les membres du COREMOB. L'angle d'analyse prioritaire doit croiser de manière quantitative et qualitative les questions d'autonomie des jeunes en Pays de la Loire et leur participation à la mobilité internationale. Il s'agit d'identifier les leviers pertinents d'accès et de participation des jeunes rencontrant le plus de difficultés dans leur parcours, à la mobilité internationale. Cet axe a été rappelé collectivement et validé comme l'une des premières actions à engager.

Qu'est-ce qu'un COREMOB ?

Afin de décliner au niveau régional l'action du comité permanent de la mobilité européenne et internationale des jeunes, une circulaire des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, du travail, de l'agriculture, de la ville et de la jeunesse, en date du 23 février 2015, demande aux préfets de région et aux recteurs de mettre en place, d'ici la fin du premier trimestre 2015, un comité régional de la mobilité européenne et internationale des jeunes (COREMOB), qu'ils présideront conjointement avec le président du conseil régional. L'objet de ce comité, qui doit réunir l'ensemble des acteurs de la mobilité des jeunes, ainsi que les représentants des bénéficiaires, est de développer la coordination et la mise en réseau des parties prenantes. Le secrétariat du comité est assuré par la DRJSCS, qui dispose d'un référent Europe et international³.

Chaque comité régional doit réaliser un diagnostic partagé de la situation et élaborer un plan triennal de développement de la mobilité.

En outre, l'instruction N° DJEPVA/BRI/2016/18 du 14 janvier 2016 relative à la mobilité internationale des jeunes et à la coopération européenne et internationale précise le rôle des préfets qui doivent organiser le relais des dispositifs de mobilité internationale dans leurs territoires :

« En cohérence avec l'action des comités régionaux de la mobilité européenne et internationale, vous serez les relais de ces programmes dans votre région. A ce titre, vous vous assurerez de leur développement équilibré tant en termes de publics que de territoires. Vous favoriserez notamment l'accès des jeunes des zones les moins favorisées (zones rurales enclavées, quartiers prioritaires de la politique de la ville) à ceux-ci. Ces actions devront être prioritairement développées avec les associations de

³ L'instruction N° DJEPVA/BRI/2016/18 du 14 janvier 2016 relative à la mobilité internationale des jeunes et à la coopération européenne et internationale appelle les Préfectures et DRJSCS à nommer un responsable Europe et international Jeunesse (REIJ) qui sera chargé de la coordination régionale du chantier de la mobilité européenne et internationale des jeunes ainsi que du développement des programmes de mobilité dans le cadre de l'éducation non formelle et de la dimension européenne et internationale des politiques de jeunesse. Il est précisé que le REIJ s'attachera à développer des relais sur les territoires et que, pour mener à bien l'ensemble de ces missions, il devra mobiliser les crédits des programmes 163 et 124 du BOP régional.

jeunesse et d'éducation populaire en partenariat avec les collectivités locales afin de démultiplier les opportunités d'accès des jeunes à ces programmes.

Par-delà ces différentes actions en faveur de la mobilité internationale, vous accompagnerez les acteurs locaux dans la mise en place d'actions de coopération européenne et internationale ainsi que de projets de nature à favoriser le dialogue interculturel et la citoyenneté européenne et les conseillerez dans le montage et le suivi de ces projets.

De manière générale, vous veillerez à valoriser les actions locales à dimension européenne et internationale et vous relaierez au niveau régional les actions développées dans les enceintes internationales, au premier rang desquelles celles de l'Union européenne et celles du Conseil de l'Europe. »

Cette même instruction indique que des synergies avec le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles seront recherchées.

1.2 La commande

La question centrale de ce diagnostic, confié à l'équipe de JEUDEVI, est de savoir comment assurer l'accès le plus large de tous les jeunes, et particulièrement aux jeunes rencontrant le plus de difficultés, aux expériences de mobilité internationale, en s'appuyant sur la coordination des acteurs, leur mise en réseau et leur complémentarité.

Le périmètre est celui des cinq départements des Pays de la Loire, (secteurs ruraux et urbains), à travers tous les secteurs qui œuvrent auprès des jeunes jusqu'à 30 ans : éducation non formelle (milieu associatif, jeunesse, culture, sport), et éducation formelle (scolaire, université, formation professionnelle, insertion, PJJ,...), notamment à travers les expériences « significatives » de mobilité internationale conduites dans la région.

Les objectifs opérationnels tels qu'ils ont été énoncés étaient les suivants :

- **Recensement quantitatif sur l'offre de mobilité sortante des jeunes ligériens** - tous secteurs confondus - : dispositifs et nombre de jeunes concernés, structures d'accompagnement, d'information, dispositifs ...
- **Approche qualitative de l'offre de mobilité internationale à l'attention des jeunes ligériens** : ce qui est visé à travers ces expériences, quelles sont les pratiques développées, quelles sont les logiques de coopération,
- **Analyse des liens potentiels entre mobilité internationale et coopérations décentralisées** ;
- **Analyse des freins sur la base d'entretiens auprès des travailleurs de jeunesse** : quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent, quels sont leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis du COREMOB ?
- **Analyse des freins sur la base d'entretiens auprès des jeunes dits « éloignés »** : de quels jeunes parle-t-on ? quelle perception ont-ils de la mobilité internationale ? quels sont leurs points de vue sur ces expériences, ont-ils envie d'y participer ?
- **Analyse des conditions favorables et leviers des expériences positives de mobilité internationale réalisées avec jeunes dits JAMO**. Entretiens auprès de ces jeunes et leurs animateurs. Analyse des bonnes pratiques favorisant la réussite des échanges internationaux des jeunes les plus éloignés (Avec la contribution du CROS - activités sportives).
- **Proposition d'un outil de stockage des données disponibles**, vers la mise en œuvre d'un observatoire permanent de la mobilité internationale des jeunes.

- Préconisations permettant des pistes d'actions innovantes autour de la problématique liée à l'accessibilité des jeunes (ayant moins d'opportunités) aux expériences de mobilité internationale

Il est noter que l'inventaire des données disponibles a montré un grand nombre de dispositifs, financements, et effectifs de jeunes concernés, mais aussi une grande disparité dans les possibilités de géolocalisation des données.

Nous devons préciser que nous n'avons intégré que les aides directes aux jeunes, sans analyser les moyens humains portés par les institutions, bien que ces moyens humains (postes dédiés au sein des services de l'Etat, ou postes associatifs soutenus par l'état) aient un impact direct sur l'accessibilité des jeunes des différents territoires aux dispositifs de mobilité internationale.

1.3 La méthode développée et les personnes consultées

La démarche mise en œuvre par notre équipe fut la suivante :

1 – Participation à un groupe de pilotage

- Accès aux données
- Validation des choix méthodologiques
- Aide à l'organisation des rencontres
- Aide à la formulation des conclusions et préconisations

2 - Participation au COREMOB, commission diagnostic – 2 rencontres : février et juin 2016

3 – Recueil des données existantes en lien avec les différents services, traitement et analyse des données existantes, sur :

- les opérateurs
- les budgets
- les actions, dispositifs
- les effectifs de jeunes, et de professionnels, concernés
- la localisation des interventions
- les lieux de destinations, ou de provenance des jeunes
- les thématiques liées à la mobilité : études ; emploi ; bénévolat, volontariat ; formation technique ; découverte, loisirs ; apprentissages linguistiques...

Fournisseurs de données prévus initialement :

- Conseil Régional
- CRAJEP : mouvements fédérés
- Services de l'état : DRJS, DDCS (coordonnateurs jeunesse), Rectorat, Université, DRAAF (formations agricoles), DIRECCTE,
- Autres organismes de formation : MFR et autres
- Services de protection de l'enfance : PJJ, départements, organisateurs de séjours de rupture
- Collectivités : communautés de communes (coordonnateurs jeunesse)

Nous avions prévu de faire remonter des informations à l'échelle de chaque PEI de la Région, sur les mobilités entrantes et sortants, sur les coopérations décentralisées, sur la présence de lieux d'information et d'accompagnement à l'international, mais ce dispositif n'a pas été possible faute d'un maillage de « référents jeunesse » dans l'ensemble des PEI.

4 – Organisation de rencontres départementales

Ces rencontres (une par département) ont été l'occasion de croiser les regards des secteurs de l'éducation formelle et de l'éducation non formelle, des services de l'état, des services des collectivités, des associations : animateurs socioculturels, services jeunesse, acteurs de la formation, de l'insertion, acteurs scolaires, afin de partager :

- Des éléments de diagnostic, inventaire des ressources et personnes ressources
- Des propositions quant au recensement des données
- Des échanges de pratiques
- La préparation d'une consultation des professionnels
- La préparation d'une consultation des jeunes

Ont participé à ces rencontres, autour de JEUDEVI, du Rectorat (DAREIC), de la DDCS, et de la DRAAF :

- Loire Atlantique : 42 participants, dont ALCIDE, ACCOORD, Apprentis d'Auteuil, CRIJ, Familles Rurales, Léo Lagrange, Ligue de l'Enseignement, Parcours le Monde, Ville de Nantes, Ville de Saint Herblain, divers services jeunesse et associations locales, lycées généraux et professionnels, Maisons Familiales Rurales...
- Maine et Loire : 24 participants, dont Centres sociaux, Familles Rurales (Relais Europe Jeunesse), Francas, Information Jeunesse, Maison de l'Europe, Parcours le monde, Ville d'Angers, Ville de Saumur, divers services jeunesse et associations locales, lycées généraux et professionnels...
- Mayenne : 20 participants (2 rencontres), dont Foyer de Jeunes Travailleurs, Maison de l'Europe, Ville de Laval, Communauté de communes des Coëvrons, lycées généraux et professionnels, Maisons Familiales Rurales.
- Sarthe : 26 participants, dont centres sociaux, Concordia, CEMEA, Etudes et Chantiers, Information Jeunesse, Maison de l'Europe, divers services jeunesse et associations locales, lycées généraux et professionnels ...
- Vendée : 16 participants, dont Centre Europe Direct, Familles Rurales, Francas, Ville de La Roche Sur Yon, divers services jeunesse et associations locales, lycées généraux et professionnels, Maisons Familiales Rurales ...

5 – Enquête qualitative auprès de 85 jeunes et 45 acteurs ressources des cinq départements

	Education Formelle	jeunes	Education non formelle	Jeunes
Loire Atlantique	Lycée agricole Nantes Atlantique Rectorat - Dareic	3	<i>Léo Lagrange</i> <i>Animaj Clisson</i> <i>Apprentis d'Auteuil</i> <i>Parcours le monde</i> <i>St Herblain service jeunesse</i> <i>Ligue de l'enseignement</i> <i>Nantes Creative Generation</i> <i>Ville de Nantes</i> <i>CEMEA Pays de la Loire</i> <i>Conseil Régional</i>	<i>Mobi + 8 ados</i> <i>5 jeunes</i>
Maine et Loire	Lycée Robert Schuman – Cholet Collège Delessert Saumur	Term S 11 Bac pro	<i>Elus et service jeunesse - Ville de Saumur</i> <i>Parcours le monde – Angers</i> <i>Familles Rurales, relais Europe jeunesse</i>	<i>3 eurocamp</i> <i>3 jeunes PLM</i>
Mayenne	Collège Victor Hugo - Lassay les Châteaux	5è	<i>CS Nulle Part Ailleurs - Craon</i> <i>Laval – Mission Locale</i> <i>Com com Coëvrons</i>	
Sarthe	Lycée Bellevue - Le Mans Collège Allonnes		<i>Concordia</i> <i>CEMEA Antenne Saint Nazaire</i> <i>Ville Allonnes</i>	<i>3 jeunes QPV</i>
Vendée	Lycée Jean Monnet - Les Herbiers MFR Bournezeau	9 lycéens 23 BAC PRO équi	<i>ACYAQ La Roche sur Yon</i> <i>Ville de La Roche sur Yon</i> <i>Francas Vendée</i>	<i>1 jeune</i> <i>3 SVE</i>

5 – Consultation des professionnels et des jeunes par un questionnaire en ligne

Questionnaire Professionnels et élus : 85 répondants

- 52 % en association ; 24 % en établissement scolaire ; 21 % en collectivité
- Maine et Loire 38 % ; Loire Atlantique 27 % ; Vendée, Sarthe, 19 % ; Mayenne 14 %.

Questionnaire jeunes : 416 répondants

- âge médian 18 ans – âge moyen 19,3 ans
- 64 % de femmes

Situation des jeunes au moment de l'enquête			
		Nb	% cit.
Etudes, formation		326	79%
Emploi		42	10%
Recherche d'emploi		22	5%
Ni l'un, ni l'autre		21	5%
Total		411	100%

Département d'origine		
Loire-Atlantique	125	30%
Maine-et-Loire	30	7%
Mayenne	49	12%
Sarthe	58	14%
Vendée	120	29%
Total	416	

Contexte résidentiel durant l'adolescence		
Une grande ville	67	16%
Une petite ville	161	39%
Un quartier plutôt défavorisé	12	3%
Une commune rurale	188	45%
Une zone très rurale	41	10%
Total	416	

Activité professionnelle la plus élevée dans la famille

Sans emploi	9	2%
Ouvrier	58	14%
Employé	148	36%
Artisan commerçant	23	6%
Agriculteur	25	6%
Profession intermédiaire (enseignant, infirmier...)	60	15%
Cadre, profession libérale, profession supérieure (médecin...)	86	21%
Total	409	100%

2 QUELQUES DEFINITIONS

2.1 Mobilité psychique, mobilité physique, mobilité sociale

Le Larousse définit la mobilité à partir de trois caractéristiques :

- Propriété, caractère de ce qui est susceptible de mouvement, de ce qui peut se mouvoir ou être mu, changer de place, de fonction.
- Caractère de ce qui change rapidement d'aspect, de forme, etc.
- Caractère de ce qui est instable, variable, fluctuant.

Cette définition met en évidence l'idée de mouvement. Concernant notre objet d'étude, la mobilité internationale des jeunes, nous devons l'envisager sous cette pluralité d'angles qui permettent de saisir et de traduire le mouvement. Plus précisément, il nous faut dépasser le caractère physique de celui-ci qui ne se limiterait qu'à l'analyse d'un flux ou d'une trajectoire d'un point vers un autre.

Selon Vincent Kaufmann⁴, la mobilité recoupe trois dimensions qui correspondent respectivement à des **conditions** (« champs du possible »), des **aptitudes** (« motilité ») et des **mouvements** (« déplacements »). Celle-ci est aussi présentée comme étant devenue une « dimension incontournable des inégalités ». Kaufmann insiste sur le concept phare de « motilité », aptitudes diverses propres à chacun à se déplacer, comme élément du capital social des individus. A l'origine, la **motilité** est un terme de biologie qui réfère à la capacité de se déplacer spontanément ou par réaction à des stimuli et activement.

Tout au long de nos travaux, nous considérerons que la mobilité relève d'un processus à la fois symbolique, cognitif, intellectuel et culturel qui englobe la capacité d'un jeune à embrasser des identités nouvelles, ou du moins différentes de celle qu'il s'est forgée dans son milieu de socialisation, ou de celles qu'il côtoie dans son environnement immédiat (territoire, espaces de sociabilité physiques ou virtuels, institutions, etc.).

De ce point de vue, la mobilité physique (le mouvement) n'est que le corollaire de la mobilité sociocognitive (l'aptitude, la motilité), autrement dit de la manière dont un jeune envisage des possibles, puis chemine dans ses projets, ses espérances subjectives et ses attentes, en fonction des finalités qui l'incitent à quitter son territoire, quelle que soit leur nature : loisirs, emploi, sociabilités, etc.

Bien entendu, cette mobilité psychique et physique conduit à une mobilité identitaire, puisque le rapport à l'autre, la découverte de l'altérité au sens large, conduit à une redéfinition permanente de soi ; comme le rappelle Julie Deville, « *la possibilité ou l'obligation de pénétrer dans un nouveau territoire implique d'y définir sa place, y compris dans certains cas pour aboutir à la conclusion qu'on ne la trouve pas, ou que, l'ayant trouvée, celle qu'on occupait ailleurs s'en trouve modifiée. Mais ne pas pouvoir dépasser l'usage exclusif de son territoire, c'est devoir se contenter d'un territoire imposé sur lequel se construit une identité par défaut, reposant potentiellement sur une base restreinte et peut-être insuffisante pour accéder pleinement à l'autonomie.* »⁵

La mobilité telle que nous l'envisageons signifie donc pour un jeune d'être en capacité de se confronter à l'altérité afin de s'en imprégner dans sa construction identitaire et sociale, et de s'approprier « **soi-même comme un autre** », comme le propose le philosophe existentialiste Paul Ricoeur⁶. L'autre n'est pas seulement « ce qui n'est pas moi » mais contribue, dans l'existence, à la définition de soi ; l'autre présente une infinité de possibles qui m'ouvrent la voie à ma construction personnelle. Et c'est précisément à l'adolescence que l'on accède à la pensée abstraite et que l'on intègre le point de vue de l'autre pour définir son propre point de vue.

C'est en cela, nous le verrons tout au long de ce rapport, que la mobilité internationale produit des effets non négligeables sur la construction des trajectoires individuelles. Pour reprendre un vieil adage : « les voyages forment la jeunesse ! ».

⁴ Vincent Kaufmann, *Les paradoxes de la mobilité, bouger, s'enraciner*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2008.

⁵ Julie Deville, « *Investir de nouveaux territoires à l'adolescence* », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [En ligne], n°4 | Automne 2007, mis en ligne le 27 mars 2008, consulté le 26 octobre 2016. URL : <http://sejed.revues.org/1633>

⁶ Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Le Seuil, Paris, 1990 : « L'Autre n'est pas seulement la contrepartie du Même, mais appartient à la constitution intime de son sens », p. 380.

2.2 Périmètre des mobilités prises en compte dans ce diagnostic

Le développement des mobilités individuelles et collectives est tributaire d'un contexte local et d'une sensibilisation à la culture de l'autre, à la dimension interculturelle. La mobilité internationale s'inscrit donc dans une nécessaire réciprocité, puisque bien souvent, avant de partir, on a « accueilli » l'autre ; grâce à un échange ; un chantier international qui nous a permis de rencontrer d'autres jeunes etc. Toutefois **ce diagnostic s'intéresse prioritairement aux mobilités individuelles sortantes des jeunes ligériens.**

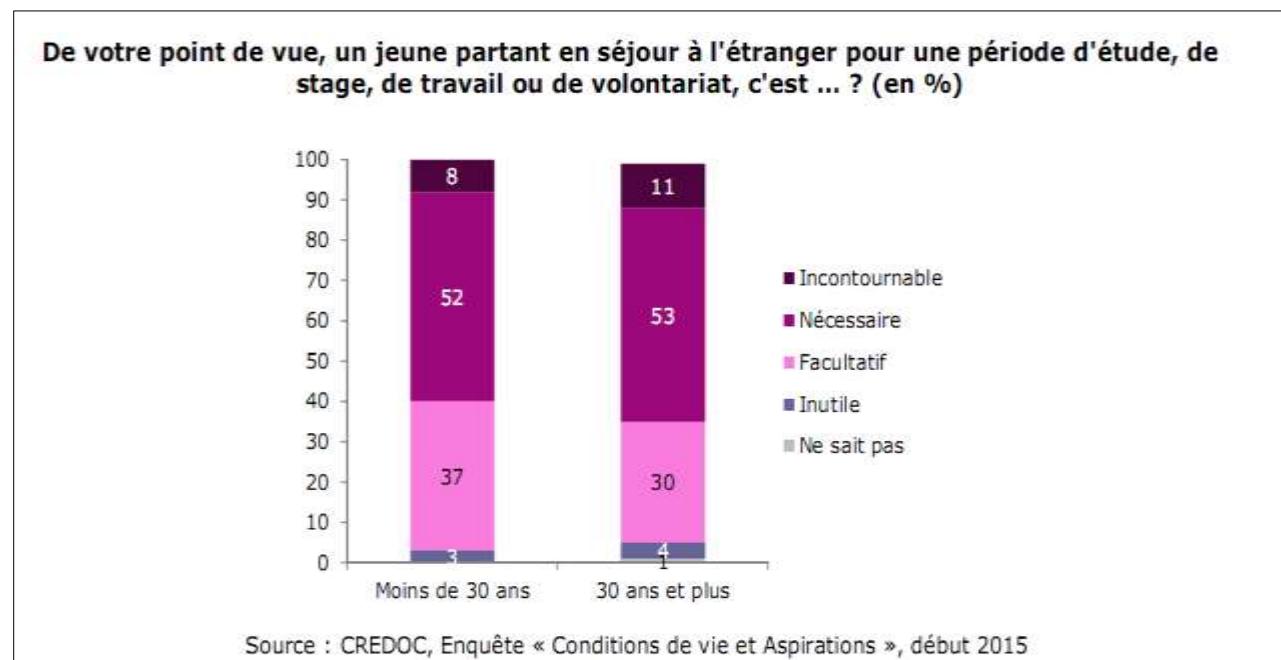
Types de mobilité	Définitions, exemples	Diagnostic JEUDEV
Culture de l'international, mobilité psychique	Suppose de rencontrer des jeunes étrangers sur son territoire de vie, grâce à un comité de jumelage, un chantier international, un séminaire international...	Non pris en compte
Echanges, mobilité réciproque	Suppose d'accueillir chez soi un ou d'autres jeunes, et peut constituer un frein pour certaines familles.	Non pris en compte
Mobilité entrante	Dispositifs permettant d'accueillir des jeunes étrangers collectivement ou individuellement, pour des échanges, chantiers de jeunes, stages...	Non pris en compte
Mobilité collective, séjours courts, séjours linguistiques	Départ en collectif, avec un groupe de jeunes ou une classe, pour un temps court le plus souvent	Partiellement pris en compte
Mobilité collective avec autofinancement	Projets accompagnés par des associations de jeunesse qui ne sollicitent pas de financements publics régionaux ou européens mais mobilisent différents moyens financiers : chantiers d'autofinancement, subventions municipales, mécénat...	Non pris en compte
Free moving (mobilité hors dispositif) Couchsurfing (mobilité avec hébergement solidaire) Woofing (mobilité avec engagement bénévole)	Mobilité facilitée par des réseaux internationaux, notamment numériques, mais ne faisant pas appel à des financements publics	Non pris en compte
Mobilité sortante individuelle avec soutien public	Départ en individuel, soutenu par un financement public, pour une période suffisamment longue pour faire différents apprentissages : immersion culturelle, formation à l'étranger, stage à l'étranger, échanges, chantiers de jeunes	<u>Pris en compte à partir d'une durée de 2 semaines</u>

2.3 La mobilité internationale : une expérience nécessaire dans les parcours ?

Comme le met en avant le CREDOC dans son enquête « Conditions de vie et Aspirations »⁷ : « Plus de la moitié des Français estiment que le séjour à l'étranger est une nécessité dans le parcours d'un jeune. Il s'agit même d'une expérience incontournable pour une personne sur dix. Le fait d'avoir soi-même vécu une telle expérience impacte fortement l'opinion qu'on se fait de son utilité : parmi les personnes qui ont

⁷ Etude du CREDOC, *Une vision positive de la mobilité internationale des jeunes*, DJEPVA, Juin 2015.

connu une mobilité internationale (tout âge confondu), près de trois sur dix estiment que cela est un passage incontournable pour les jeunes (28%) » (p. 14).



Pourtant les rapporteurs de l'évaluation de politique publique portant sur l'engagement citoyen international des jeunes⁸ pointent un manque crucial dans l'offre de mobilité : « Malgré une croissance globale des effectifs de volontaires de solidarité, la situation apparaît insatisfaisante à plusieurs égards. En effet, rapporté à la population concernée, le nombre de participants à ces dispositifs reste très modeste (0,3 % de l'effectif d'une génération) et les caractéristiques des volontaires sont loin de représenter la diversité du public potentiel : les niveaux élevés de formation (bac+5) sont surreprésentés tandis que les niveaux intermédiaires en sont quasi absents » (p. 5).

Plus loin, les mêmes rapporteurs dressent un constat sans équivoque concernant la capacité des dispositifs actuels à cibler l'ensemble de la jeunesse et à répondre à la demande sociale de mobilité : « Les dispositifs existants peinent à répondre à la demande sociale : la proportion de jeunes prêts à s'engager dans un volontariat international atteint 75 % chez les 18-24 ans et on enregistre 50 à 100 candidatures pour chaque offre de VSI (Volontariat de Solidarité Internationale), ce qui s'explique par une situation tendue de l'emploi en France qui amène à rechercher le volontariat comme une première expérience professionnelle » (p. 6).

Ce même rapport fait également référence à une enquête de la SOFRES réalisée en 2013 pour France Volontaires. Cette dernière révélait que 75 % des jeunes se déclaraient intéressés par le volontariat solidaire à l'étranger. Et selon l'enquête de BVA d'octobre 2015 pour le SGMAP (secrétariat général pour la modernisation de l'action publique) citée dans le même rapport, ce désir reste significatif même parmi le public qui est plutôt mal informé et largement exclu du dispositif.

Pourtant, très peu de jeunes s'y engagent réellement et ils sont loin de représenter la diversité des jeunes générations françaises. Nous aurons l'occasion d'y revenir en détail à travers les résultats de nos travaux

⁸ Bertrand JARRIGE, Jean-Claude JACQ, Isabelle FRADIN-THIRODE, *Evaluation de politique publique portant sur l'engagement citoyen international des jeunes*, rapport du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports et Ministère des affaires étrangères et du développement international, novembre 2015

en Pays de la Loire. Nous verrons que pour accroître le nombre de jeunes bénéficiaires des dispositifs de mobilité internationale tout en diversifiant les profils, il convient d'identifier et de réduire de nombreux freins qui parsèment aujourd'hui les parcours vers l'international.

2.4 Les Jeunes Ayant Moins d'Opportunités dits « JAMO »

Notre étude ayant porté sur l'accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'offre de mobilité, nous utilisons régulièrement l'acronyme JAMO (Jeunes ayant moins d'opportunités), que nous devons définir.

C'est dans le cadre des programmes européens dédiés à la jeunesse – successivement le Programme Jeunesse (2000-2006) et le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) couvrant la période 2007 à 2013 – qu'est énoncée pour la première fois la notion de « jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO) ». Cette notion ne relève pas d'une catégorie statistique bien délimitée, mais désigne les jeunes issus d'un milieu culturel, géographique ou socio-économique défavorisé et des jeunes handicapés. Sont ici concernés, en général, les jeunes âgés de 15 à 28 ans. Ces jeunes font face à un déficit de capital économique, culturel et social et, de ce fait, disposent de ressources très faibles et restreintes pour construire leurs parcours de vie.

En 2000, le Programme jeunesse (prédécesseur du PEJA) les définissait comme les « jeunes qui, pour des raisons d'ordre culturel, social, physique, mental, économique ou géographique, ont le plus de difficultés à participer aux programmes d'action qui les concernent tant au niveau communautaire qu'aux niveaux national, régional et local ».

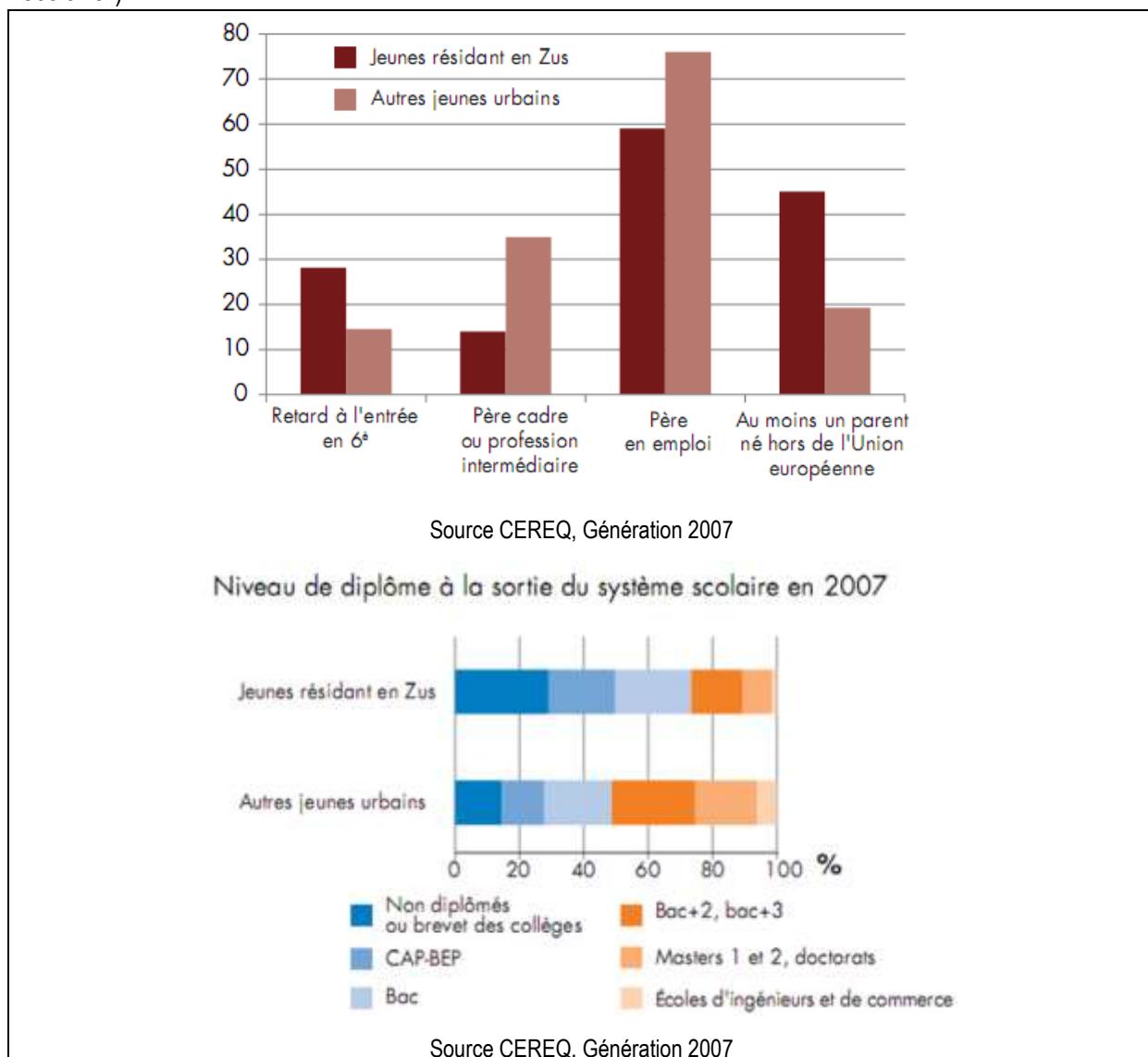
Plus tard, le mémo guide SVE (PEJA 2007-2013) définissait de façon très générale les freins à la mobilité pour cette « population » :

- des obstacles socio-économiques liés à la situation sociale et/ou économique rencontrée par le jeune et/ou sa famille ;
- des obstacles familiaux passagers ou durables ;
- des obstacles géographiques liés au milieu de vie : isolement en milieu rural ou urbain, quartier dit « sensible », éloignement géographique avec la métropole ;
- des obstacles dans la scolarité et/ou la formation: situation d'échec, de rupture, de faible niveau ;
- des obstacles liés à la culture, à l'origine, ou à la discrimination sous toutes ses formes ;
- des obstacles liés à des problèmes de santé et/ou de handicap.

En France, la déclinaison de la stratégie communautaire d'inclusion des jeunes avec moins d'opportunités, énoncée dans le PEJA, illustre les spécificités sociétales des JAMO français. Elles se lisent dans la nature même des priorités données à l'action publique dans ce domaine. Les trois axes nationaux en vigueur portent sur trois groupes cibles : les jeunes des quartiers urbains sensibles, les jeunes de certaines zones rurales et les jeunes handicapés (physiques ou mentaux). Transversal à ces trois groupes, un principe d'intervention est encouragé. Il s'agit d'accroître la participation des JAMO aux activités de mobilité éducative en Europe comme étape importante de leur parcours d'insertion. Pour mettre en œuvre ce principe, la démarche opérationnelle préconisée est la mise en réseau au niveau local, régional et national des différents acteurs de terrain impliqués dans l'accompagnement de ces trois catégories de jeunes précitées.

Nous disposons de nombreuses données sur un de ces trois groupes cibles, celui des jeunes résidant dans les zones urbaines sensibles (aujourd'hui Quartiers Politique de la Ville), qui montre que le cumul d'obstacles auxquels les jeunes doivent faire face est corrélé à des inégalités criantes ; mentionnons ici

les études du CEREQ (Enquête Génération 2007, interrogée en 2010 trois ans après sa sortie du système scolaire⁹).



2.5 Le non-recours

Le non-recours désigne le fait de ne pas bénéficier d'un droit ou d'un service social alors qu'on en a la possibilité, ou de ne pas solliciter un droit auquel on est éligible. Il est en partie lié aux inégalités sociales, à la méconnaissance de l'offre existante au niveau des politiques publiques ou tout simplement à une crainte de se soumettre au contrôle social institutionnel. Dans le cas de la mobilité internationale, il s'agit du non-recours des jeunes aux dispositifs d'aide et d'accompagnement existants.

⁹ CEREQ, Interrogation 2010 de la génération 2007, Secrétariat général du Comité Interministériel des villes.

Typologie explicative du non-recours (Odenore, 2010).		
Forme 1	<i>Non connaissance</i>	<p>Une personne éligible est en non-recours, par :</p> <ul style="list-style-type: none"> > manque d'information sur son existence ou son mode d'accès > non proposition du prestataire
Forme 2	<i>Non demande</i>	<p>Une personne éligible et informée est en non-recours car elle n'a pas demandé par choix, à cause de :</p> <ul style="list-style-type: none"> > non adhésion aux principes de l'offre > intérêts divers > manque d'intérêt pour l'offre (coût/avantage) > estime de soi > alternatives <p>ou par contrainte, à cause de :</p> <ul style="list-style-type: none"> > découragement devant la complexité de l'accès > difficultés d'accessibilité (distance, mobilité) > dénigrement de son éligibilité, de ses chances ou de ses capacités > raisons financières > difficulté à exprimer des besoins > crainte d'effets induits > crainte de stigmatisation > sentiment de discrimination > dénigrement de ses capacités > perte de l'idée d'avoir (droit à) des droits
Forme 3	<i>Non réception</i>	<p>Une personne éligible demande, mais ne reçoit rien ou que partie, car :</p> <ul style="list-style-type: none"> > abandon de la demande > non adhésion à la proposition > arrangement avec le prestataire > inattention aux procédures > dysfonctionnement du service prestataire > discrimination

Source Philippe Warin, Observatoire des non-recours aux droits et services, 2010

3 - LES DISPOSITIFS DE MOBILITE INTERNATIONALE EN PAYS DE LA LOIRE

3.1 De nombreux dispositifs

Il est difficile d'appréhender la mobilité internationale des jeunes de façon exhaustive, puisque cette mobilité s'inscrit le plus souvent dans un contexte privé : au sein de la famille (50 % des 406 jeunes interrogés par questionnaire sont partis avec leur famille pour leur premier séjour à l'étranger) ; à l'occasion de démarches personnelles où les aides publiques ne sont aucunement sollicitées, pour les jeunes que l'on peut qualifier de « free movers » (41 % des jeunes interrogés par questionnaire sont partis par leurs propres moyens pour leur plus récent voyage ; 43 % estiment qu'ils sont partis le plus souvent par leurs propres moyens). On peut mentionner ici les jeunes qui partent en couchsurfing, en woofing, au pair, avec le Permis Vacances Travail (Australie) et tous ceux qui partent seuls...

Pourtant, si l'on se réfère à cette enquête par questionnaire (406 répondants, recrutés via les réseaux éducatifs de la région), 91 % des jeunes sont partis, au cours de leur vie, en dehors de leur famille. Les institutions mobilisées par les jeunes pour leur premier voyage sont d'abord et avant tout l'école (47 % des premiers départs à l'étranger) ; les dispositifs d'éducation non formelle ont soutenu 6 % des premiers départs (2 % des jeunes sont partis pour la première fois avec une structure d'animation jeunesse ; 2 % dans le cadre d'un jumelage ; et 2 % grâce à une structure spécialisée, de type Maison de l'Europe).

Concernant leur voyage le plus récent (« ton dernier voyage »), les jeunes indiquent qu'ils sont partis avec leur établissement scolaire ou université (61 %), avec une structure publique spécialisée dans la mobilité internationale (Maison de l'Europe, itinéraire international, etc. : 11 %), avec une structure jeunesse (5 %), avec un jumelage, un groupe de leur commune ou de leur quartier (2 %), ou avec une structure sociale (mission locale, prévention spécialisée, FJT, foyer, etc : 1 %). 8 % sont partis par leurs propres moyens, 9 % ne sont jamais partis en dehors de leur famille, et enfin 3 % sont partis avec des structures privées et/ou comités d'entreprise.

L'articulation entre les ressources personnelles, et les aides publiques, est donc très forte en matière de mobilité internationale. L'inventaire des dispositifs et aides possibles est très vaste et difficile à circonscrire de façon exhaustive. Afin de disposer de données comparables, nous avons recueilli les données de l'année 2014 pour les institutions fonctionnant en année civile, ou de 2014/2015 pour les institutions fonctionnant en année scolaire.

Nous avons sollicité les institutions suivantes : Région ; DJEPVA – DRCS ; OFAJ ; Agence Erasmus Education Formation ; Rectorat ; DRAAF ; Etude documentaire (études, documents de communication...). Nous avons ventilé, lorsque possible, ces données entre Education Formelle (système éducatif, système de formation professionnelle), et Education Non formelle (loisir, volontariat), et entre départements. Nous nous sommes efforcés de comptabiliser les budgets mobilisés, et les effectifs de jeunes concernés.

Nous n'avons pas été en mesure d'analyser certaines dimensions : la géolocalisation des structures au niveau infra-départemental ; les tranches d'âge et le sexe des jeunes concernés ; la mobilité des professionnels (données partielles) ; la mobilité entrante de jeunes (données partielles).

3.2 Une stratégie institutionnelle affirmée

Au-delà des données chiffrées présentées ci-dessous, qui restent partielles puisqu'elles ne considèrent que les mobilités individuelles sortantes, les institutions régionales affirment une forte volonté dans ce domaine.

Le Conseil Régional considère que la mobilité internationale des jeunes représente un enjeu fort pour le territoire et a souhaité concentrer l'accompagnement à la mobilité des lycéens et des apprentis sur trois axes prioritaires :

- L'apprentissage des langues avec priorité à l'enseignement de l'anglais
- L'employabilité des jeunes et l'insertion professionnelle
- Le rayonnement du territoire et l'ouverture interculturelle et linguistique

Le pilotage du Comité Régional de la Mobilité (COREMOB) est conjointement assuré par la Région en lien avec l'Etat et pose pour objectifs de favoriser la coordination des acteurs de l'éducation formelle et non formelle, leur mise en réseau et complémentarité ; et de développer la participation des jeunes aux expériences de mobilité internationale et en particulier pour ceux qui en sont le plus éloignés. La Région des Pays de la Loire se positionne ainsi au cœur de l'écosystème regroupant tous les acteurs impliqués dans l'appui à la mobilité internationale des jeunes afin de travailler à des dispositifs plus cohérents, harmonisés et plus efficents, répondant aux besoins des jeunes.

Par ailleurs, la Région des Pays de la Loire encourage fortement l'ouverture internationale des étudiants ligériens, au travers du dispositif Envoléo, qui permet d'accompagner la mobilité de plus de 3.000 étudiants chaque année. L'ensemble des crédits éducatifs déconcentrés doit permettre de mieux accompagner les établissements dans leur stratégie internationale et de rendre plus efficientes les mobilités des jeunes en axant prioritairement sur le renforcement des langues étrangères (notamment l'anglais) et l'échanges de bonnes pratiques. S'agissant des apprentis, et en application de la mesure n° 18 du Plan de relance de l'apprentissage, la Région des Pays de la Loire confirme son soutien à leur mobilité européenne en accompagnant la participation des CFA ligériens à l'expérimentation initiée par le Député européen Jean ARTHUIS pour le développement de mobilités longues pour les apprentis (6 CFA ligériens participent au consortium Euro App des CFA français souhaitant s'inscrire dans cette expérimentation). Cette mesure vient renforcer le soutien régional aux projets de mobilité européenne et internationale des apprentis mis en œuvre par les CFA inscrits dans le programme 323 – Actions éducatives piloté par la Commission Emploi, Apprentissage, Formation Professionnelle et Insertion du Conseil régional des Pays de la Loire. Ces projets constituent en effet pour les apprentis des moments privilégiés d'échanges et d'enrichissement de leurs pratiques professionnelles. Des évènements d'envergure tels que les Olympiades des métiers permettent également de faire rayonner le territoire à travers les talents et les savoir-faire de ses apprentis, notamment lorsqu'une partie de l'équipe régionale intègre l'équipe de France des métiers et se prépare pour les sélections internationales où les jeunes ligériens récoltent régulièrement des médailles...

Le Rectorat d'académie de Nantes, pour ce qui le concerne, a déployé une action volontariste par l'intermédiaire de la DAREIC (Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération) et d'un réseau de référents répartis dans les établissements. La mobilité internationale des élèves et des personnels est déployée de la maternelle au lycée, à travers les dispositifs européens (Agence Erasmus + Education Formation), franco-allemands (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) et des financements spécifiques au Rectorat d'Académie.

Parmi les différentes stratégies déployées, priorité est donnée aux mobilités collectives courtes de collégiens, dans le cadre d'échanges organisés à travers le projet Phileas Fogg (aide à la recherche d'établissements européens partenaires et financement des mobilités). Le projet permet ainsi d'aider les collèges à privilégier les séjours dans l'établissement partenaire plutôt que les voyages organisés qui ne permettent pas les rencontres d'élèves ni les échanges entre enseignants (en 2014, 2800 élèves sont partis dans ce cadre, pour un budget DAREIC de 65 000 €).

Une autre priorité est l'incitation des enseignants à la mobilité, notamment à travers le projet Mobilangues, qui consiste en une aide à la formation et à la mobilité des enseignants (20h de remise à niveau en anglais suivis d'un stage professionnel en Europe via Erasmus + ; 50 enseignants sont mobilisés chaque année dans ce programme).

Les mobilités individuelles de lycéens sont notamment soutenues à travers le dispositif Passepartout USA qui permet à 30 lycéens de partir chaque année pour un séjour de trois mois dans l'établissement américain partenaire, et d'accueillir ensuite leur partenaire américain (bourse versée en fonction des revenus familiaux).

La DAREIC déploie également le projet des ambassadeurs Erasmus qui vise à inciter à la mobilité des collégiens, en organisant les interventions d'étudiants Erasmus dans des collèges de REP + (18h) pour faire découvrir leur culture et leur langue, moyennant une formation de 15H (financement DAREIC et Conseil Départemental 44). S'il ne s'agit pas à proprement parler de mobilité pour les élèves, l'étudiant met en contact son collège d'origine avec le collège qui l'accueille en France ; une dizaine de collèges en zones défavorisées participent à l'opération dans le département de Loire-Atlantique.

Un autre programme emblématique concerne les mobilités individuelles de collégiens de REP + en Afrique du Sud à travers le projet Kwazululnayo (séjours de 2 semaines des collégiens dans l'établissement sud-africain partenaire, une dizaine de collégiens concernés chaque année).

La **DRAAF (enseignement agricole)**, pour sa part, développe un projet de coopération internationale qui est inscrit dans le code rural en tant qu'une des missions de l'enseignement agricole français. Ses principes sont définis par la circulaire du 26 juin 2001, et parue sous l'égide de la direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture. Parmi ces principes, il convient de souligner que les actions de coopération internationale de l'enseignement agricole respectent les valeurs de réciprocité, de solidarité et d'équité, et qu'elles se construisent en partenariat. De là découlent une série d'objectifs propres à la mission : contribuer à l'exercice de la citoyenneté, former des professionnels ouverts aux enjeux internationaux, participer au développement de l'expertise française, etc.

Ce statut de mission a été réaffirmé à l'occasion de l'adoption en 2014 de la loi d'avenir pour l'agriculture : la mobilité des apprenants et des personnels, qui est une des actions prioritaires de la mission, est définie comme telle dans le volet enseignement de la loi. L'association de ce principe avec la dimension professionnelle et technologique de l'enseignement agricole, fait des mobilités individuelles, et plus particulièrement des stages en entreprise à travers le monde, des étapes essentielles de leur cursus pour de nombreux élèves et étudiants. En outre, le fléchage de la totalité des crédits régionaux, mis à disposition des DRAAF pour accompagner la mission coopération internationale, vers le dispositif « bourses de la stage à l'étranger », traduit bien cette volonté d'orientation, en termes de politique publique, en faveur des apprenants de l'enseignement agricole et de leurs projets de mobilité.

Le projet régional 2013-2017 de l'enseignement agricole des Pays de la Loire reprend à son compte ces principes, au travers de son 4ème objectif stratégique : « Favoriser l'ouverture à l'international, l'Europe

et la mobilité des jeunes ». C'est ainsi que la DRAAF encourage les actions de coopération et d'ouverture à l'autre : en rendant autant que faire se peut possibles les projets de mobilités individuelles et collectives d'apprenants à destination de pays dans lesquels la vigilance doit être renforcée, permettant le maintien des partenariats dans un contexte international tendu ; en étant force de proposition dans le cadre du projet régional, notamment au travers de la promotion des dispositifs d'accueil de jeunes volontaires étrangers au sein des établissements d'enseignement, etc. En outre, cette dynamique s'inscrit dans un contexte régional favorable, caractérisé par des établissements d'enseignement agricole (enseignement supérieur, lycées publics et privés, MFR) qui ont de longue date fortement intégré cette mission au cœur de leur projet d'établissement.

La DRDJSCS des Pays de la Loire contribue au développement de la mobilité européenne et internationale des jeunes sur le territoire régional en favorisant les liens entre les acteurs ligériens, les directions départementales, la politique du ministère en charge de la jeunesse, l'agence Erasmus + Jeunesse et Sports. Un poste de conseillère technique et pédagogique est consacré à l'éducation interculturelle dans laquelle s'inscrit la mobilité des jeunes en Europe et à l'international. Si l'objectif central est de favoriser les mobilités sortantes des jeunes, une des particularités régionales est de viser explicitement le développement des pratiques et de la culture d'accueil, et de développer les coopérations autour des pratiques interculturelles.

La DRJSCS participe à l'animation régionale des programmes favorisant les échanges internationaux en direction des jeunes dont Erasmus + Jeunesse, en lien avec l'Agence Nationale, le service des Relations internationales du Ministère et les actions départementales. Elle copilote les instances de coordination telle que le Comité Régional de la mobilité depuis 2015 et définit en partenariat avec les services de l'Etat, le Conseil Régional, les collectivités et les associations, un schéma triennal d'orientations.

La DRDJSCS, avec chaque DDI (Direction Départementale Interministérielle) et en lien avec l'agence Erasmus + JS, rencontre les associations et collectivités locales ligériennes manifestant leur intérêt pour accueillir des jeunes européens et envoyer des jeunes de leur territoire dans le cadre du service volontaire européen.

Trois fois par an, une commission composée des services des DDI en charge de la mobilité internationale se réunit à l'invitation de la DRDJSCS afin de partager les initiatives départementales, de les valoriser et les relier et d'impulser en complémentarité, des actions régionales. Les éléments d'information propres à chaque département sont détaillés ci-dessous à partir de la page 35 (xxx).

La DRDJSCS des Pays de la Loire organise chaque année, en étroite coopération avec une direction départementale et les acteurs concernés du territoire accueillant, une rencontre régionale autour du Service Volontaire Européen en réunissant les jeunes volontaires accueillis dans la région, leurs tuteurs et les acteurs intéressés par l'accueil. A cette occasion, débats et ateliers s'organisent de façon singulière selon les équipes, autour des interventions et échanges de pratiques et d'expériences afin de développer une culture commune de l'accueil sur le territoire régional.

Les Pays de la Loire sont marqués par une histoire de coopération entre les associations et la DRJSCS sur les questions interculturelles. Une commission régionale autour du PEJA et la plateforme interculturelle créée autour de l'expérimentation « l'expérience interculturelle comme tremplin (2009/2011) » ont favorisé une interconnaissance, produisant réflexions et actions collectives renforçant la dynamique régionale. Depuis 2014, et particulièrement la fin de la commission régionale autour du PEJA, l'occasion de se rencontrer et de travailler ensemble a disparu pour de nouveau s'organiser sous

d'autres formes, en 2015 à travers la COREMOB et la plateforme de la mobilité européenne et internationale.

L'année 2014 a marqué un changement institutionnel qui a freiné les dynamiques territoriales, avec le passage des programmes du PEJA à Erasmus +. Progressivement, au cours de ces trois dernières années, la dématérialisation des dossiers, les nouvelles technicités à acquérir et le temps dédié pour les remplir, l'opacité sur les critères d'attribution, les refus successifs de l'agence sur des projets jugés d'une qualité conforme à celle attendue par le programme pour cause d'absence de crédits supplémentaires annoncés, ont produit un découragement et une démotivation qui touche l'ensemble des acteurs jeunesse et influe sur les actions et sur la dynamique elle-même. Ainsi, malgré les temps d'information et de formation proposés par les services de l'Etat, les fédérations d'éducation populaire et les associations, beaucoup d'acteurs de l'éducation populaire restent frileux pour s'engager dans des projets de mobilité avec les jeunes, et ceux qui le font depuis longtemps se découragent. Cette situation freine l'accompagnement mis en œuvre par les DDI pour favoriser l'égalité d'accès aux expériences de mobilité internationale sur les territoires.

Aujourd'hui, les efforts de la DRDJSCS sont donc résolument tournés vers un rapprochement de tous les acteurs de l'éducation à l'échelle régionale, dans le but de lever les freins à l'ouverture au monde et à l'expérience interculturelle, à l'attention du plus grand nombre de jeunes, notamment les jeunes rencontrant le plus de difficultés. Afin de favoriser la mobilité sortante, la DRDJSCS souhaite engager un accompagnement particulier aux structures d'envoi de jeunes ligériens en SVE afin de soutenir leur démarche et favoriser le développement de nouvelles structures.

3.3 Appréciation générale sur les données institutionnelles

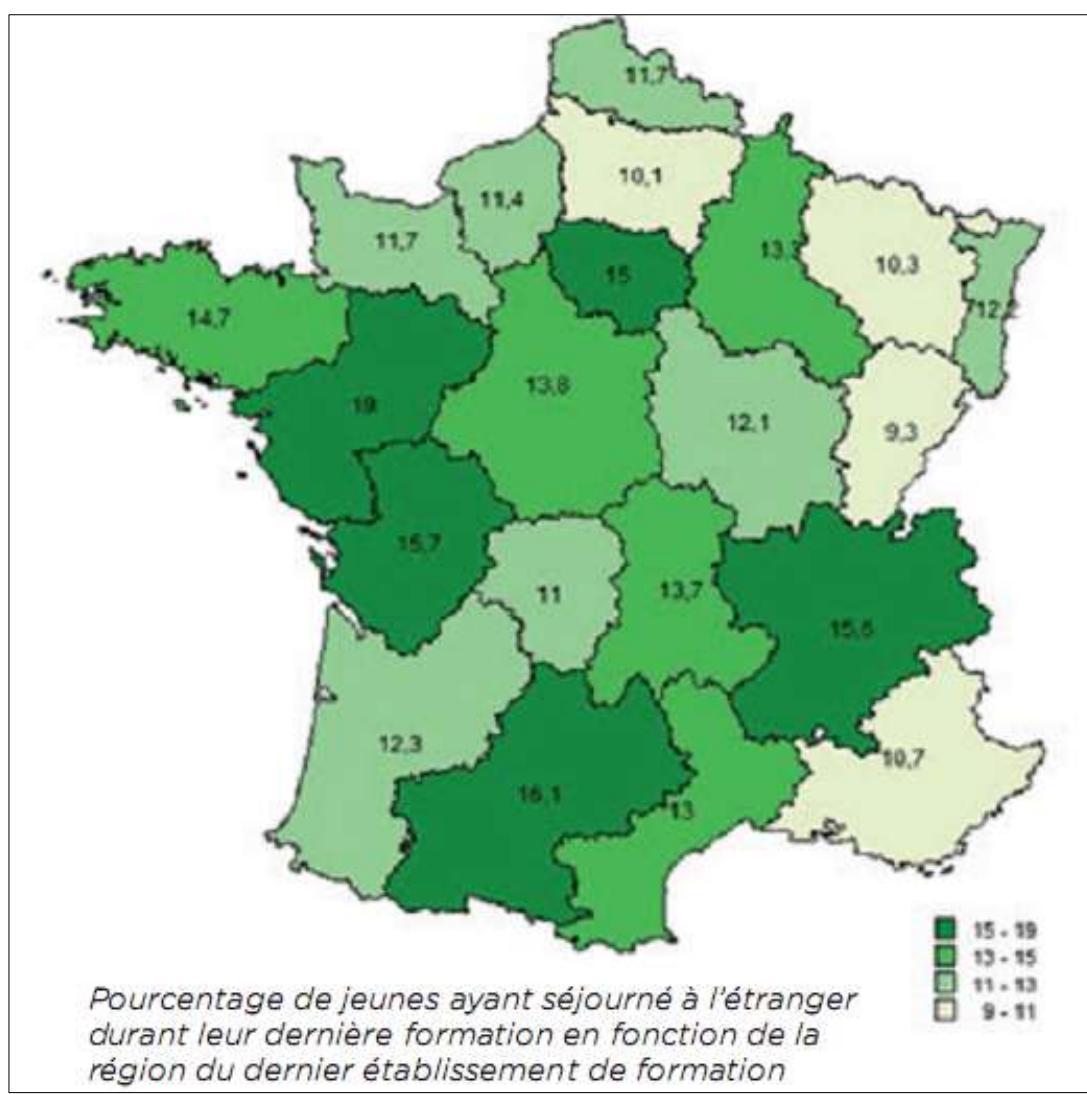
Le présent diagnostic porte donc **principalement sur les mobilités individuelles sortantes** avec soutien public, même si certains dispositifs régionaux concernant des séjours collectifs ont été comptabilisés. Plus loin l'enquête réalisée auprès des jeunes porte sur leurs diverses expériences de mobilités, avec ou sans soutien institutionnel.

L'inventaire des dispositifs nous permet, à travers ces grands secteurs d'action publique en Pays de la Loire, d'identifier plus de 50 dispositifs différents, dont nous présentons plus bas une liste non exhaustive et un tableau récapitulatif avec plus de détails. Nous pouvons formuler les observations suivantes :

- **La région se situe au premier rang des régions françaises pour la mobilité internationale des jeunes au cours de leur formation** (pourcentage de jeunes ayant séjourné à l'étranger durant leur dernière formation = 19 %¹⁰). Ce résultat peut sans doute s'expliquer par une forte mobilisation du Rectorat, par l'intermédiaire de la DAREIC (Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération) et de la DRAAF (enseignement agricole), qui ont conduit depuis plusieurs années un travail de fond auprès des 650 établissements scolaires que compte l'académie. Par ailleurs les données nationales montrent qu'environ 30 % des jeunes (moyenne française) ont effectué un séjour à l'étranger durant leurs études (ne sont pas comptabilisés les séjours réalisés après la fin des études).

¹⁰ Source : Observatoire Erasmus +, CEREQ enquête 2013 génération 2010, N°1, décembre 2015.

- **Un effort financier conséquent est réalisé à l'échelle des Pays de la Loire : 16 794 185 euros**
 - Région (52 %)
 - Agence Erasmus Education Formation + Rectorat (38 %)
 - Erasmus + Jeunesse + Ministère des Affaires étrangères (7 %)
 - OFAJ (2 %)
 - DRAAF (0,4 %)
- **L'éducation formelle joue un rôle prépondérant en matière de mobilité internationale dans la région :**
 - Environ 37 660 jeunes ligériens ont connu un séjour à l'international (hors « voyages scolaires simples ») en 2014
 - Soit 9 % des jeunes de la région (RGP 2012 : 429 916 jeunes de 15 à 24 ans)
 - Part des budgets mobilisés dans le secteur de l'éducation non formelle : 10 %
 - Part des effectifs de jeunes accompagnés dans le secteur de l'éducation non formelle : 3 %



Source : Observatoire Erasmus +, CEREQ enquête 2013 génération 2010, N°1, décembre 2015

- On note une forte mobilisation du Rectorat, autour de la DAREIC (déléguée académique aux relations européennes et internationales) et d'un réseau d'une quinzaine d'enseignants référents pour l'action européenne et internationale (ERAIE), pour structurer les coopérations internationales des établissements scolaires, informer et former les enseignants, soutenir les demandes de financement. Les départs s'organisent à partir de la 4^e, et **la priorité est dorénavant donnée aux lycéens professionnels et au développement de l'employabilité des jeunes**, avec un effort financier conséquent du Conseil Régional.
- En matière d'éducation non formelle, on repère un grand nombre de partenaires qui œuvrent dans ce domaine, mais les effectifs de jeunes concernés sont beaucoup plus faibles** (un peu plus de 1000 jeunes). On observe, dans ce champ, des disparités départementales importantes, au détriment de la Mayenne et de la Vendée notamment (voir plus loin la situation de chaque département en ce qui concerne le champ de l'éducation non formelle).

TOTAL DES DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS POUR LES JEUNES DES PAYS DE LA LOIRE

Budget réalisé en 2014	Secteur Formel	Insertion professionnelle	Secteur non formel	Total général	Part Secteur Non formel
Conseil Régional	6085000	1359213	428000	7 872 213 €	5,4%
Erasmus jeunesse, MAE, SCI			1341983	1 341 983 €	100,0%
Erasmus éducation + Rectorat	7111907			7 111 907 €	0,0%
OFAJ	300851	21798	70273	392 922 €	17,9%
DRAAF	75 160			75 160 €	0,0%
Total Pays de la Loire	13 572 918	1 381 011	1 840 256	16 794 185 €	10,8%

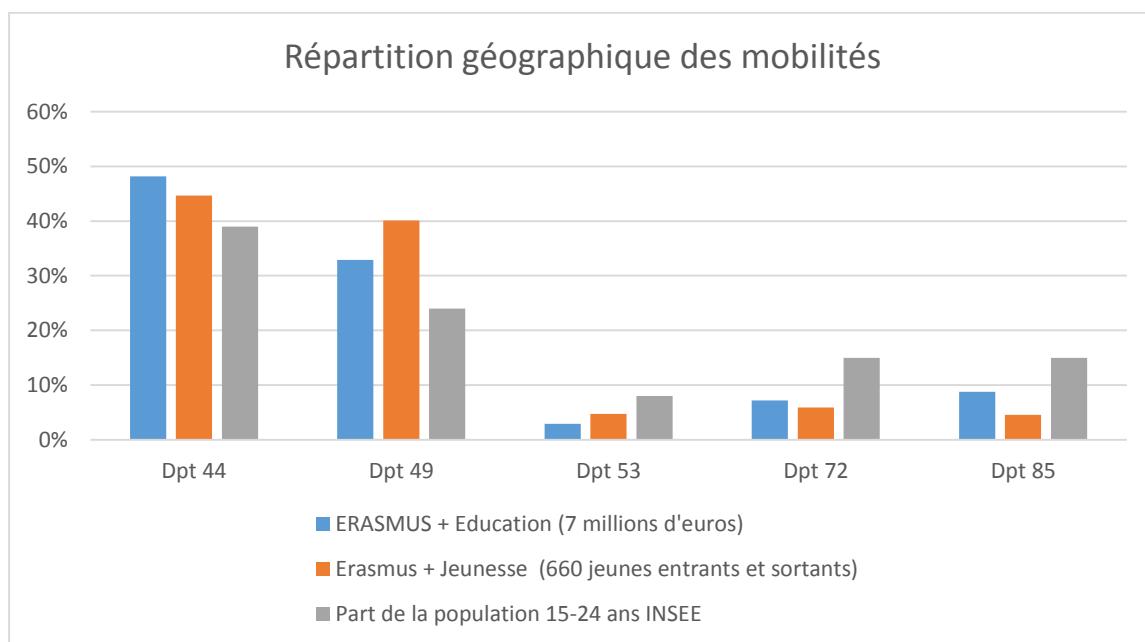
Source : données traitées par JEUDEVI – COREMOB Pays de la Loire

Nombre de jeunes sortants en 2014	Formel	Non formel	Total général	Part Secteur Non formel
Conseil Régional	25913	456	26369	2%
Erasmus jeunesse, MAE, SCI		380	380	100%
Erasmus éducation + Rectorat	7296		7296	0%
OFAJ	2627	285	2912	11%
DRAAF	703		703	0%
Total Pays de la Loire	36 539	1 121	37 660 jeunes	3 %

Source : données traitées par JEUDEVI – COREMOB Pays de la Loire

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENVELOPPES FINANCIERES

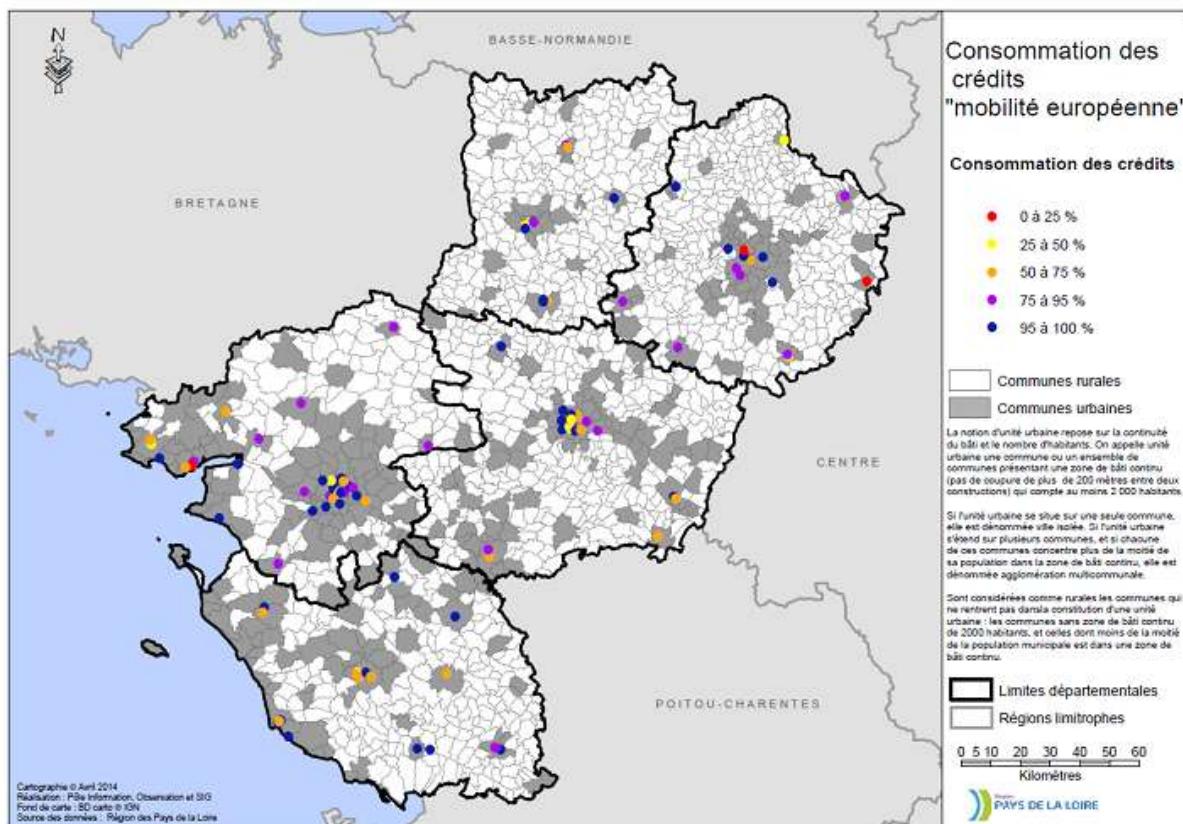
- Il n'est pas possible de géo-localiser l'ensemble des données, mais nous pouvons repérer un certain nombre d'indicateurs fiables (répartition des financements de l'agence Erasmus + éducation, et répartition des jeunes sortants et entrants dans le cadre d'Erasmus + Jeunesse), qui montrent que les départements 44 et 49 sont largement sur représentés au regard de la population des 15-24 ans recensés dans ces départements.
- Inversement les départements 53 et 85 sont largement sous représentés ; la situation de la Sarthe (Dpt 72) est contrastée, puisque les mobilités liées à l'OFAJ y sont largement sur représentées (le département concentre 71 % des 6127 jeunes entrants et sortants dans le cadre de ces financements OFAJ).
- Les cartographies présentées dans les pages suivantes témoignent des mêmes constats (financements Conseil Régional ; Erasmus + Jeunesse ; structures agréées SVE).



Source : données traitées par JEUDEVI – COREMOB Pays de la Loire

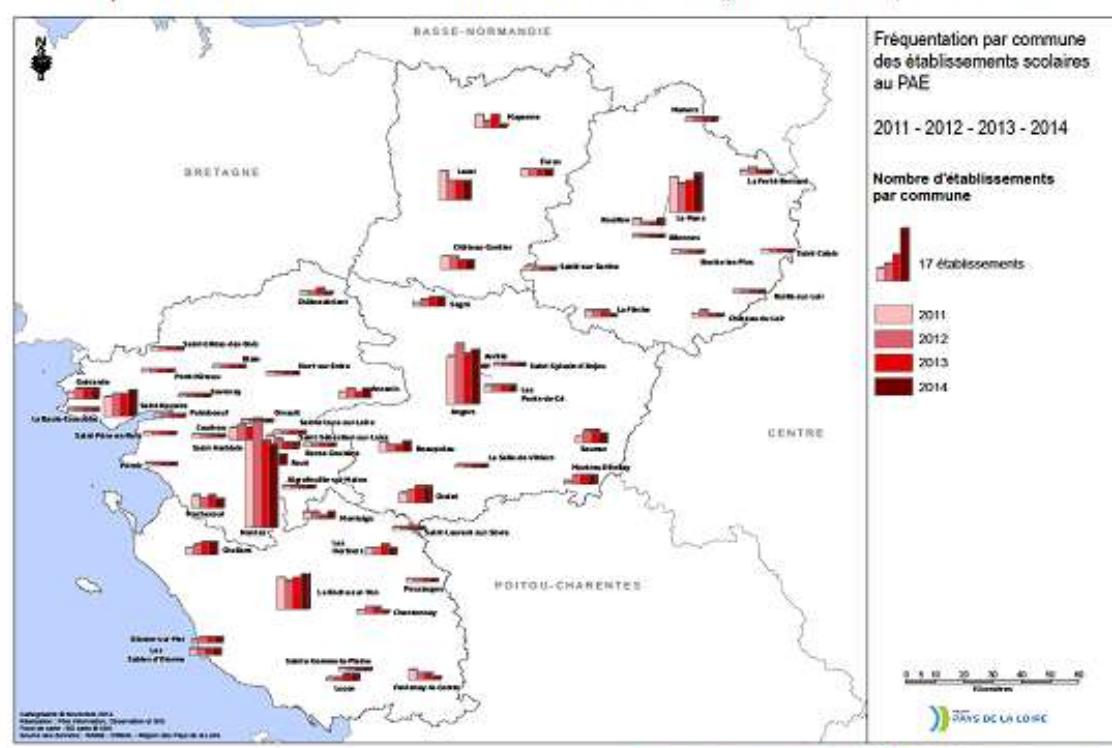
	Nombre de 15-24 ans	Part du département dans la région	Taux des faiblement diplômés chez les 20-24 ans (inférieur au bac)	Part des NEET chez les 15-24 ans (ni en emploi, ni en formation)
Loire-Atlantique	165972	39%	40%	13%
Maine-et-Loire	102739	24%	44%	14%
Mayenne	33028	8%	43%	13%
Sarthe	64712	15%	49%	17%
Vendée	63465	15%	44%	15%
Pays de la Loire	429916	100%	44%	14%

Source: INSEE RP 2012



Données Conseil Régional, 2011 – 2013

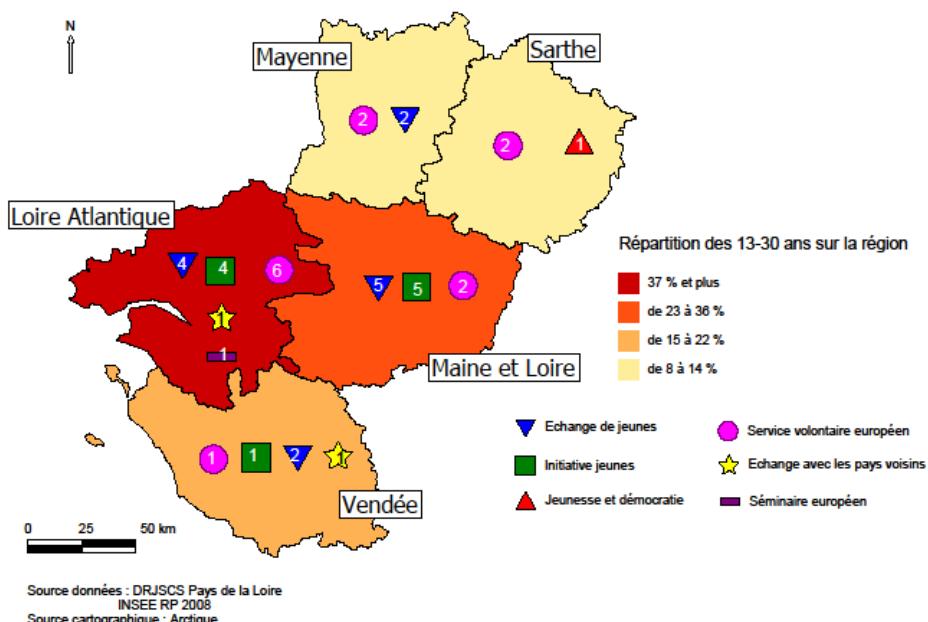
Fréquentation des établissements au PAE (*par commune*) sur 4 ans



l'esprit grand ouvert  PAYS DE LA LOIRE

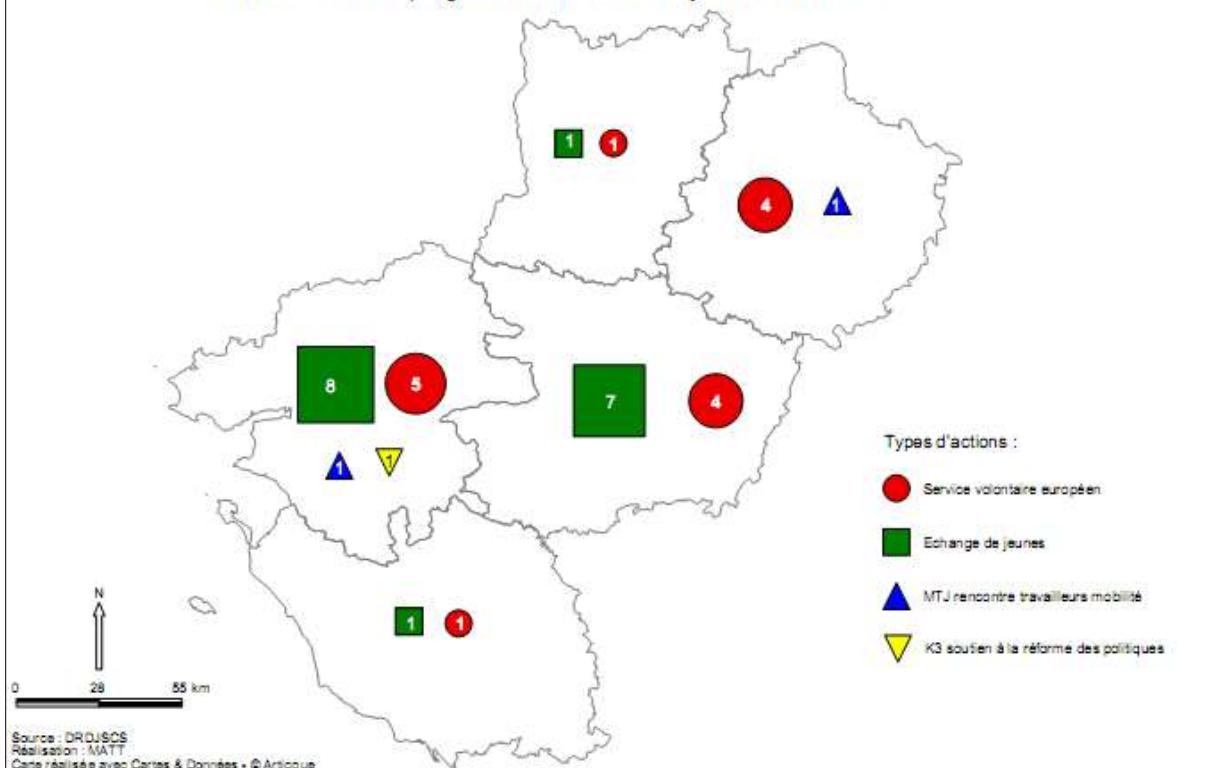
Données Conseil Régional, 2011 – 2014 (PAE = *Programme d'actions Educatives*)

Les actions soutenues par le programme européen Jeunesse en Action en 2011



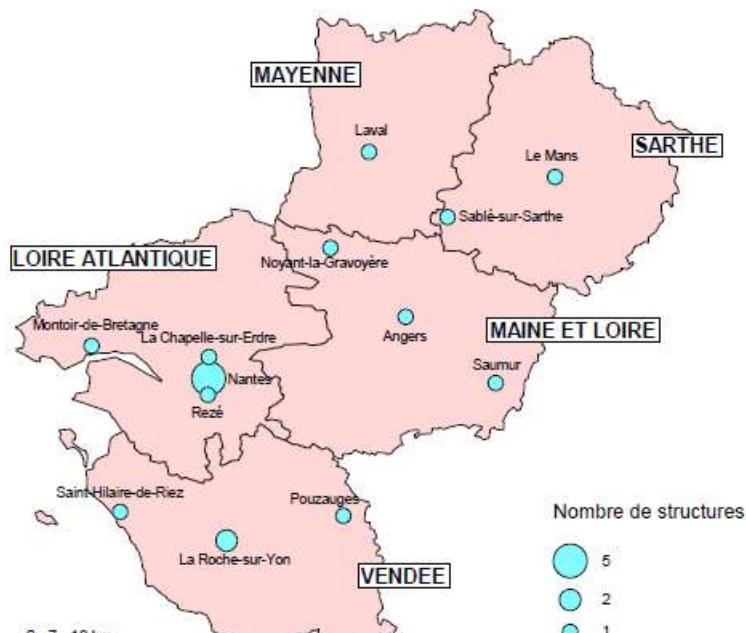
Données Direction Régionale de la Cohésion Sociale – PEJA - 2011

Projets acceptés par les structures jeunesse des Pays de la Loire dans le cadre du programme ERASMUS + jeunesse en 2014



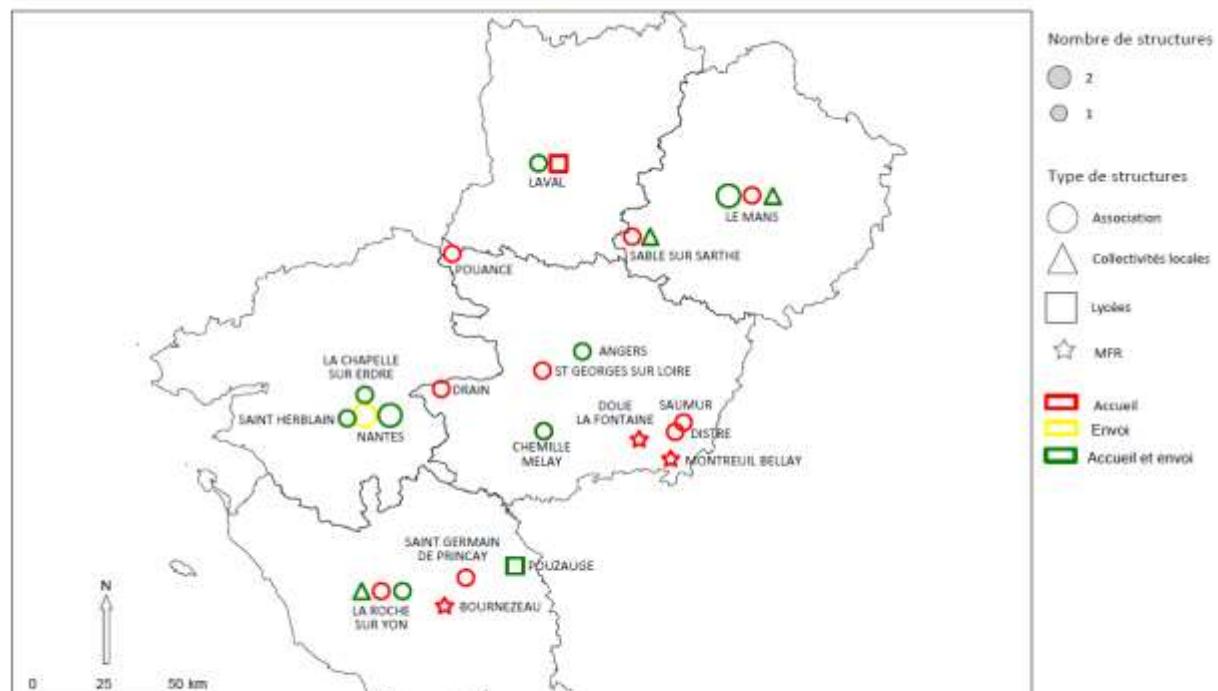
Données Direction Régionale de la Cohésion Sociale – Erasmus + Jeunesse 2014

Structures agréées pour l'envoi de jeunes en service volontaire européen
Mars 2012



Données Direction Régionale de la Cohésion Sociale – PEJA - 2012

Répartition des structures agréées pour le service volontaire européen en 2015



Données Direction Régionale de la Cohésion Sociale – Erasmus + Jeunesse 2015

INVENTAIRE DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS

POUR LES JEUNES DES PAYS DE LA LOIRE, PAR FINANCEUR

Conseil Régional des Pays de la Loire 9 595 420 € 25 913 jeunes	Education formelle 1 359 213 € 228 jeunes	Crédits éducatifs "Mobilité Européenne"
		Appel à projets Mobilité
		Programme d'Actions Educatives : Ouverture Linguistique Chine, Allemagne et Italie (territoires de coopération)
		Programme d'Actions Educatives : Ouverture culturelle Burundi et Tunisie
		Programme d'Actions Educatives : Solidarité internationale
		Programme d'Actions Educatives : Jeunes Ligériens Citoyens d'Europe
		Dispositif ENVOLEO (Mobilité internationale Sortante des étudiants)
		Bourse d'Accueil aux étudiants étrangers en Double Diplôme, en Master international, en école d'ingénieurs
	Insertion professionnelle 428 000 € 456 jeunes	Dispositif d'aide à la mobilité internationale des stagiaires de la FPC
	Dispositif V.I.E. PAYS DE LA LOIRE (Volontaire International en Entreprise)	
	Education Non formelle 7 111 907 € 7 296 jeunes	Office International des Jeunesse (OIJ)
		Fonds Régional pour l'Intégration des jeunes dans l'Action internationale (Contra-cadre Etat-Région 2013-2015)
		FRASECOPE
		FRASICOD LA-BAS
		Projets dans le cadre des coopérations internationales

ERASMUS + Education Formation (Agence Bordeaux) RECTORAT	Education formelle 7 111 907 € 7 296 jeunes	Enseignement secondaire
		Enseignement professionnel
		Enseignement Supérieur
		Rectorat / DAREIC = aide au montage de projets + subventions sur dispositifs spécifiques

Erasmus + Jeunesse	Education Non formelle 1 341 983 € 380 jeunes sortants et 344 Jeunes entrants	Service volontaire européen (K1)	
		Echanges de jeunes, K1	
		Mobilité des travailleurs de jeunesse - MTJ (K1)	
Ministère Affaires Etrangères		K2 et K3 ; dialogue structuré et partenariats stratégiques	
		JSI - Jeunesse, Solidarité Internationale VVV/SI – Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale	
Agence Service Civique		Service civique international	

OFAJ Office Franco-Allemand de la Jeunesse	Education formelle	OFAJ échanges universitaires
	300 851 €	
	2 519 jeunes	OFAJ mobilité individuelle Sauzay et autres
	Formation professionnelle	
	21 800 €	
	108 Jeunes	OFAJ Apprentissage
	Education non formelle	OFAJ - échanges de jeunes
	70273 €	OFAJ - Formation d'animateurs
	285 Jeunes	

DRAAF (Enseignement agricole)	Education formelle	lycées agricoles publics et privés
	75 160 €	MFR
	703 jeunes	

3.4 Détail des principaux dispositifs recensés

Secteur	Opérateur	Intitulé Dispositif	Public visé	Opérateur	Présentation Objectifs généraux	2014 Nombre Projets financés	2014 Estimation Nombre bénéficiaires	2014 Enveloppe BP ou réalisé
Formel	Conseil Régional	Crédits éducatifs "Mobilité Européenne"	Lycéens	Lycées publics et privés ; agricoles	Séjours collectifs d'un minimum de 5 jours.	112 lycées publics et 86 lycées privés et MFR	17585	1166000
Formel	Conseil Régional	Crédits éducatifs "Mobilité Européenne"	Apprentis	CFA	Séjours collectifs d'un minimum de 5 à 10 jours.	26 CFA 109 projets	2491 apprentis	800 447
Formel	Conseil Régional	Appel à projets Mobilité	Apprentis	CFA	Séjours individuels ou collectifs sans condition de durée	26 CFA 76 projets	1280 apprentis	922 760
Formel	Conseil Régional	Programme d'Actions Educatives : Ouverture Linguistique Chine, Allemagne et Italie (territoires de coopération)	Lycéens et Apprentis	Lycées publics, privés et CFA	Soutenir et accompagner des échanges avec un établissement d'un territoire de coopération concerné	11	384	39400
Formel	Conseil Régional	Programme d'Actions Educatives : Ouverture culturelle Burundi et la Tunisie	Lycéens et Apprentis	Lycées publics, privés et CFA	Soutenir et accompagner les échanges entre équipes pédagogiques et classes des établissements ligériens avec Gafsa et le Burundi. Renforcer l'ouverture à l'internationale des jeunes ligériens	1	16	
Formel	Conseil Régional	Programme d'Actions Educatives : Solidarité internationale	Lycéens et Apprentis	Lycées publics, privés et CFA	« actions de sensibilisation sur le territoire ligérien ». Participation à des actions complémentaires s'appuyant sur des événements locaux majeurs : semaine de la solidarité internationale, Carrefour de la Solidarité,	5	349	8600

					Forum Mondial des Droits de l'Homme...			
Formel	Conseil Régional	Programme d'Actions Educatives : Jeunes Ligériens Citoyens d'Europe		Lycées publics, privés et CFA	Faire connaître et faire partager aux jeunes l'ambition de bâtir une Europe qui respecte la liberté et l'identité de chacun des peuples qui la composent, conformément à la devise européenne : "Unis dans la diversité".	8	197	106000
Formel	Conseil Régional	Dispositif ENVOLEO (Mobilité internationale Sortante des étudiants)	Etudiants en formation initiale âgés de - de 30 ans	Etudiants	Accompagner l'ouverture à l'international des établissements d'enseignement supérieur ; Renforcer les compétences des étudiants et leurs capacités d'insertion	50	3300	4160000
Formel	Conseil Régional	Bourse d'Accueil aux étudiants étrangers en Double Diplôme, en Master international, en école d'ingénieurs	Etudiants internationaux de niveau L3 validé âgés de - de 30 ans	Etudiants	<ul style="list-style-type: none"> . Accompagner le développement de partenariats pédagogiques, scientifiques et techniques avec universités étrangères de renom . Soutenir l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur ligériens . Renforcer le rayonnement du territoire par l'accueil d'étudiants internationaux à haut potentiel . Accroître la fréquentation cosmopolite des établissements ligériens et susciter la mobilité sortante des étudiants ligériens . Attirer les compétences et encourager la mobilité 	83	83	605000

Insertion professionnelle	Conseil Régional	Dispositif d'aide à la mobilité internationale des stagiaires de la FPC	Stagiaires de la formation continue Formateurs	Formation professionnelle continue	séjours à l'étranger ou échanges avec territoires de coopérations	10	180	125068
Insertion professionnelle	Conseil Régional	Dispositif V.I.E. PAYS DE LA LOIRE (Volontaire International en Entreprise)	Jeune de 18 à 28 ans	Entreprises faisant appel à un jeune pour réaliser une mission commerciale d'un an à l'étranger	Favoriser l'internationalisation des entreprises relevant des filières d'excellence ; compléter le cursus des jeunes.	48	48	1234145
Non formel	Conseil Régional	Office International des Jeunesses (OIJ)	Jeunes de 15-30 ans	Associations et Collectivités de la Région	Interculturel - Projets collectifs - implication des jeunes	43	400	148000
Non formel	Conseil Régional	Fonds Régional pour l'Intégration des jeunes dans l'Action internationale (Contrat-cadre Etat-Région 2013-2015)	Jeunes de 16 à 30 ans	Collectivité ligérienne ayant une coopération décentralisée	Soutien à l'engagement des jeunes dans la coopération décentralisée des collectivités ligériennes, pour envoyer ou recevoir un jeune volontaire ou stagiaire	0	0	80000
Non formel	Conseil Régional	FRASECOPE	Associations ligériennes, comités de jumelages	collectivité, association, lycée	Soutien projets de coopération en lien avec les zones de coopération de la Région Pays de la Loire			
Non formel	Conseil Régional	FRASICOD LA-BAS	Associations ligériennes, comités de jumelages	Les Associations Loi 1901, y compris les comités de jumelages. Antennes régionales d'une structure nationale ayant une équipe et une activité	Projets de coopération à destination des pays en développement ou émergents, afin de permettre à chacun de satisfaire ses besoins fondamentaux	5	41	100000

				locales reconnues					
Non formel	Conseil Régional	Projets dans le cadre des coopérations internationales		Associations, collectivités, universités, lycées...	Soutenir des actions dans les zones de coopération de la région ; chine, Inde, Burundi, Tunisie, Mexique, Allemagne, Italie, Hongrie	8	15	100000	
TOTAL CONSEIL REGIONAL						655 projets différents	26 369 jeunes	9 595 420 Euros	
Non formel	Erasmus + Jeunesse	Echanges de jeunes, K1	16 à 60 jeunes âgés de 13 à 30 ans	Au moins 2 pays ; Durée de l'activité : 5 à 21 jours (hors voyage)	Rencontres interculturelles hors structures scolaires, en France ou à l'étranger	70	203 sortants 280 entrants	939402	
Non formel	Erasmus + Jeunesse	Service européen (K1)	Avoir entre 18 et 30 ans ; Aucun niveau de langue, de diplôme ou de formation requis ; Durée du projet : 2 à 12 mois Conditions spécifiques pour les jeunes ayant moins d'opportunités	Expérience de mobilité et d'engagement dans un autre pays ; missions d'intérêt général au sein d'une structure à but non lucratif. A la fin du SVE, un certificat Youthpass peut être remis. Il s'agit d'un outil créé par l'Union européenne pour identifier et valoriser leurs compétences et l'acquis de l'expérience. Les volontaires peuvent rejoindre le réseau social des SVE.			16	30 sortants 38 entrants	251677
Non formel	Erasmus + Jeunesse	Mobilité des travailleurs de jeunesse - MTJ (K1)	développer des coopérations entre professionnels de jeunesse			6	22 sortants 14 entrants	108932	
Non formel	Erasmus + Jeunesse	K2 et K3 ; dialogue structuré et partenariats stratégiques		Dialogue structuré : soutenir le débat entre les jeunes et les décideurs	Partenariats stratégiques : partager des expériences et pratiques innovantes entre structures actives dans	4	30 sortants 12 entrants	21972	

				sur les grands thèmes qui les concernent.	l'éducation, la formation et la jeunesse ;			
Non formel	Agence Service Civique et France Volontaires	Service international Civique	Jeunes de 18 à 30 ans, Tous statuts		Solidarité, Education pour tous, Culture et loisirs, Environnement, développement international et action humanitaire		66 sortants	
Non formel	Ministère Affaires étrangères	JSI - Jeunesse, Solidarité Internationale VVV/SI – Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale	Jeunes de 15 à 25 ans, constitués en groupe de 5 à 16	associations habilitées à parrainer	projet s'inscrivant dans le champ de la solidarité internationale et du développement	3	29 sortants	20000
TOTAL ERASMUS JEUNESSE + SOLIDARITE						99 projets	380 jeunes sortants et 344 Jeunes entrants	1 341 983 Euros
Formel	ERASMUS + Education Formation	Enseignement secondaire	Echanges de classes inférieurs à 2 mois, ou de 2 à 12 mois pour les élèves de + de 14 ans				21	92
Formel	ERASMUS + Education Formation	Enseignement professionnel	Apprenants de la formation professionnelle, de 2 semaines à 12 mois Partenariats stratégiques				48	1987
Formel	ERASMUS + Education Formation	Enseignement Supérieur	Lycéens de BTS, périodes d'études ou de stages, de 2 à 12 mois				53	3017
Formel	RECTORAT	Subventions Programmes spécifiques	Subventions mobilités des collégiens				81	2200
TOTAL ERASMUS + RECTORAT						203 projets	7296	7 111 907 Euros
Formel	OFAJ	OFAJ échanges universitaires			96	20	96 sortants 111 entrants	14140
Formel	OFAJ	Programmes Voltaire (6 mois en individuel pour 3è et 2de) Programme Sauzay (de 2 à 3 mois, de la 4è à la 1è)	2423		232	2423 sortants 2693 entrants	286711	

	mobilité individuelle	Séjours courts pour élèves germanistes ou non Echanges tri nationaux de 10 jours maximum Projets In pour élèves germanistes de sections Abibac ou européenne Validation d'une année de seconde en Allemagne						
Formation professionnelle	OFAJ	OFAJ apprentissage	CAP, BEP, Bac pro, BTS germanistes ou non, 4 semaines minimum			108	14	108 sortants 100 entrants
Non formel	OFAJ	OFAJ - non formel - échanges	Focus : coopération entre établissement scolaire et association			250	39	252 entrants 250 Sortants
Non formel	OFAJ	OFAJ - non formel - formation d'animateurs			35	5	59 entrants 35 sortants	7230
TOTAL OFAJ						310 projets	2912 jeunes sortants et 3215 jeunes entrants	392 922 €uros
Formel	DRAAF	lycées agricoles publics et privés	Lycéens de bac pro. et bac techno. ; étudiants de BTSA	Lycées agricoles	Mobilités individuelles (stages)	23	558	75 160
Formel	DRAAF	MFR	élèves de MFR	MFR	Mobilités individuelles (stages)	9	145	
TOTAL DRAAF						32 projets	703	75 160 €uros
TOTAL GENERAL Pays de la Loire						37 660 jeunes sortants 3 559 jeunes entrants		18 517 392 €uros

3.5 Situation de chaque département – éducation non formelle

Les Directions Départementales Interministérielles accompagnent les acteurs de terrain sur les champs de la citoyenneté européenne et de l'éducation interculturelle en lien avec les autres actions et programmes de l'Etat en direction de la Jeunesse, et en concertation avec les partenaires institutionnels et associatifs. Dans plusieurs départements, les DDI conventionnent avec une structure (Maison de l'Europe, fédération d'éducation populaire,...) afin de déployer, en proximité, l'information, l'accompagnement et la formation auprès des jeunes et des professionnels de la jeunesse, sur les questions de citoyenneté et d'accès aux droits à la mobilité internationale.

Plusieurs points de fragilité sont à relever concernant l'action institutionnelle et associative dans la région des Pays de La Loire :

- **Une part des jeunes sont « attachés »** à leur environnement dans lequel, paradoxalement, ils peinent à s'affilier socialement. Ce processus « d'empêchement » produit un repli sur soi par peur de l'inconnu et freine une ouverture vers des mobilités de formation, d'études, de découverte. De plus les **zones rurales isolées** sont fortement marquées par l'inégalité des réseaux de transport, l'éloignement des centres d'information, des dynamiques de mixité sociales et culturelles.
- **Les jeunes décrocheurs ou les jeunes en situation de handicap bénéficient peu** des actions de mobilité. Malgré le renforcement de l'accompagnement et l'émergence d'initiatives des dernières années, plusieurs projets, pourtant conformes aux attentes du programme, n'ont pas été soutenus financièrement par ERASMUS +. Il importeraient de diversifier des profils des jeunes engagés dans l'expérience du volontariat européen
- **Les professionnels de l'éducation non formelle sont souvent peu à l'aise** avec les questions de mobilité internationale ; les structures jeunesse sont pour la plupart d'entre elles animées par un seul professionnel, ce qui a pour incidence directe d'être un frein au développement et à l'accompagnement de groupes de jeunes vers la mobilité européenne et internationale. On peut globalement constater que les projets d'échanges européens émergent lorsqu'il existe une équipe d'au minimum trois permanents, ce qui est rare pour les équipes jeunesse en milieu rural.
- **Des relais d'information et d'accompagnement insuffisants dans les zones éloignées et fragilisées** ; une attention particulière est à porter aux zones rurales et aux quartiers prioritaires. En milieu rural, les structures jeunesse, plus éloignées de l'information et des structures d'accompagnement ou moins dotées en personnel, peinent à développer des actions de mobilité européenne, notamment depuis le nouveau programme Erasmus + en 2014. Les structures plus expérimentées tendent elles aussi au découragement. La **faiblesse du nombre de Points Information Jeunesse** sur certains territoires est à mettre en lien avec la difficulté à faire émerger de nouveaux projets d'échanges.
- Il importe de développer le **nombre de structures accréditées** à l'envoi en Service Volontaire Européen. La suppression de l'aide financière du conseil départemental 44 octroyée au CRIJ pour l'accompagnement à l'envoi de jeunes en SVE, principale structure d'envoi du département (avec Parcours le Monde et les CEMEA), a entraîné l'arrêt de ce service (envoi et départ).

- Le nombre d'échanges internationaux a diminué principalement depuis la mise en place des **nouvelles règles d'évaluation de l'Agence Erasmus+**.
- Une difficulté tient à un **accompagnement inégal selon les Directions Départementales Interministérielles** sur les questions de mobilité internationale (absence d'accompagnement DDCS en Loire Atlantique). De façon générale, on repère que les réseaux d'acteurs dans les départements constituent un enjeu important (services de l'Etat, acteurs de l'éducation non formelle, acteurs de l'éducation formelle, acteurs de l'insertion...).

- **1 - LOIRE ATLANTIQUE (44)**

En 2015, la Maison de l'Europe 44 a bénéficié d'un soutien financier de la DDCS pour développer des actions d'information et de sensibilisation à la citoyenneté européenne sur l'ensemble du département en portant une attention particulière aux zones rurales et aux quartiers prioritaires. Ainsi, des projets d'accueil de jeunes en service volontaire européen émergent aujourd'hui dans des territoires intercommunaux et des actions concertées de sensibilisation à la citoyenneté européenne et à la mobilité internationale s'expérimentent dans le nord du département et dans les quartiers prioritaires à Nantes.

La DDCS de Loire Atlantique n'accompagne plus directement les acteurs engagés dans la citoyenneté européenne et la mobilité internationale des jeunes ; toutefois, la DRJSCS assure *a minima* l'accompagnement des structures engagées dans des projets européens sur ce département, à leur demande. Les coopérations entre les structures associatives tendent à se consolider, sous l'impulsion du COREMOB et de la plateforme de la mobilité internationale. La Maison de l'Europe 44, la Maison des citoyens du Monde et l'association Parcours le Monde, en lien avec le CRIJ, lancent des actions de formation en commun à destination des jeunes et des professionnels mais aussi un outil d'information commun présentant les ressources associatives existantes en Loire Atlantique.

Il est à noter le travail de l'association Parcours le Monde (Itinéraire International avant janvier 2016) en direction des jeunes les plus éloignés de la mobilité européenne, qui agit en lien étroit avec les missions locales principalement sur l'agglomération nantaise et à Saint Nazaire.

En 2014 ET 2015, l'ACCOORD a ouvert un poste de chargé de mission à la mobilité internationale afin d'encourager l'organisation d'actions de mobilité européenne et internationale par les équipes de quartier de Nantes et les jeunes eux-mêmes, Ainsi, des actions d'échanges de jeunes reposant sur la réciprocité avec des jeunes tunisiens, palestiniens et européens sont désormais engagées.

En milieu rural, les structures jeunesse, plus éloignées de l'information et des structures d'accompagnement ou moins dotées en personnel, peinent à développer des actions de mobilité européenne, notamment depuis le nouveau programme Erasmus + en 2014. Les structures plus expérimentées tendent elles aussi au découragement.

La suppression de l'aide financière du conseil départemental octroyée au CRIJ pour l'accompagnement à l'envoi de jeunes en SVE, principale structure d'envoi du département (avec Parcours le Monde et les CEMEA), a entraîné l'arrêt de ce service. La Loire Atlantique se retrouve donc démunie en structure d'envoi pour les jeunes de ce département qui font désormais appel aux structures d'envoi des autres départements. La Maison de l'Europe de Nantes est nouvellement habilitée à envoyer des jeunes en SVE, en complémentarité avec Parcours le Monde (SVE court terme) et les CEMEA, ce qui devrait favoriser la mobilité sortante via le SVE sur le département.

Le Conseil départemental s'est dirigé vers une expérimentation s'appuyant sur le service civique international en travaillant à la fois avec des associations de jeunesse et missions locales de Loire Atlantique et du gouvernorat de Mahdia en Tunisie, partenaire de coopération décentralisée. Cette action, exemplaire de par sa dimension de réciprocité, devrait être poursuivie et se caractériser par une démultiplication des structures impliquées.

Le Programme d'investissement d'avenir (PIA 2017-2021) porté par la ville de Nantes, retenu dans le cadre de l'appel à projet de l'ANRU 'projets innovants pour la jeunesse' est lancé sur les 4 villes de l'agglomération qui concentrent l'ensemble des quartiers prioritaires. L'une des actions de ce programme, pilotée par Parcours le Monde, concerne l'accompagnement à la mobilité européenne et internationale des jeunes. Elle devrait favoriser l'essor de parcours permettant aux jeunes les plus éloignés, habitant dans les quartiers prioritaires, de bénéficier des atouts de l'expérience à l'internationale.

Les perspectives à venir sur cette thématique, dans le département, visent :

- l'organisation d'un réseau départemental dédié à la mobilité des jeunes en Europe et à l'international en lien avec la coordination régionale afin de favoriser la mise en lien des acteurs et des programmes,
- le soutien particulier des initiatives des associations en milieu rural et zones urbaines prioritaires,
- le déploiement des structures d'envoi et d'accueil des jeunes en SVE en lien avec les associations déjà engagées,
- la consolidation de la coopération entre les associations, collectivités et institutions dans tous les secteurs de l'éducation sur le département, en lien avec la dynamique régionale (COREMOB et plateforme).

• **2 - MAINE ET LOIRE (49)**

La DDCS du Maine et Loire participe activement au développement de la mobilité internationale des jeunes sur le territoire départemental à travers la mise en œuvre d'actions de proximité, de conseil et d'accompagnement aux structures associatives et aux collectivités locales.

Un Relais Europe Jeunesse initié par la DDCS et porté par la Fédération Régionale Familles rurales (siège à Angers) déploie un panel de ressources sur la mobilité européenne et particulièrement sur le programme Erasmus+-Jeunesse. Il accompagne en outre les jeunes vers l'expérience du service volontaire européen (à l'accueil et à l'envoi).

Aux côtés du Relais Europe Jeunesse, la Maison de l'Europe 49 et l'association Parcours le monde travaillent de façon complémentaire en direction de la mobilité européenne des jeunes. Ces structures sont soutenues par la DDCS, via l'attribution de 3 postes FONJEP et des subventions annuelles (soit 7500 euros par structure par an sur trois années et 9400 euros en 2016).

De plus, l'un des axes de l'appel à initiatives départemental de la DDCS proposé depuis 3 ans, porte sur le chantier 10 du Plan Priorité Jeunesse. Cette priorisation a permis de soutenir des projets de structures souhaitant s'impliquer dans la mobilité internationale des jeunes.

Le nombre de jeunes du territoire partis en SVE a largement augmenté ces dernières années grâce à l'accompagnement des structures ressources : notamment au travail du « Relais Europe Jeunesse » et

de « Parcours le Monde » ; en revanche, le nombre d'échanges internationaux a diminué principalement depuis la mise en place des nouvelles règles d'évaluation de l'Agence Erasmus+.

Depuis trois ans la « Maison de l'Europe 49 » organise, avec des partenaires associatifs et institutionnels, un temps fort annuel « J'Europe, tu Europe, nous Europons.. » à destination des jeunes durant le mois de l'Europe. Afin de répondre à une demande croissante d'information en direction des jeunes, une *Quinzaine de la mobilité internationale* a également été mise en place avec le réseau « Information Jeunesse 49 ». Chaque Point d'information Jeunesse a décliné cette thématique dans sa structure en lien avec ses publics et son territoire. Un guide pratique « Partir à l'étranger ils l'ont fait ! » a également été réalisé. Il est constitué d'informations générales, locales et de portraits de jeunes urbains/ruraux du territoire.

Enfin, le Relais Europe Jeunesse 49 et la DDCS réalisent une lettre d'information électronique « J'Europe » de valorisation des initiatives locales de mobilité et d'information sur l'actualité, les ressources existantes, les rendez-vous à ne pas manquer...

Des séminaires à l'intention des professionnels de jeunesse sont également proposés : un séjour d'études en Hongrie en mai 2013 (par le REJ 49 et la DDCS), un séminaire international d'accueil à Trélazé en 2014 (à l'initiative du Réseau Information Jeunesse 49 et porté par le CRIJ) et un dernier séjour d'études en Italie en novembre 2016 (par le REJ 49 et la DDCS). Ces rencontres sont un excellent support pour susciter l'enthousiasme et mobiliser les professionnels autour du développement des projets internationaux au sein de leur structure. La plupart des participants ont, par la suite, mis en place des échanges internationaux de jeunes et/ou accueillis des SVE.

Chaque année de nouvelles formations autour de la mobilité internationale sont proposées dans le cadre de l'offre de formations de la DDCS 49 à destination des professionnels de l'enfance et de la jeunesse : « Organiser un échange de jeunes », « Accueillir un SVE dans sa structure », « Aborder l'Europe et l'ouverture interculturelle avec les jeunes », « Communiquer avec des partenaires européens....). Ces journées ressources, gratuites, sont construites et animées avec des partenaires associatifs du département.

Les perspectives à venir, en Maine-et-Loire, sont de poursuivre et de développer les actions en cours : les actions de formation à destination des professionnels (à croiser avec celles proposées dans le champ de l'éducation formelle) et de réfléchir à l'accueil de nouveaux séminaires internationaux ; ceci afin de continuer à sensibiliser les acteurs aux enjeux de la mobilité internationale et de lever les freins à l'émergence de nouveaux projets.

- **3 – MAYENNE (53)**

La DDCSPP de la Mayenne met en œuvre une politique de soutien à la citoyenneté européenne en direction des structures jeunesse et collectivités locales. Ce travail d'accompagnement et de veille, inscrit dans la durée, porte progressivement ses fruits grâce au partenariat initié par la DDCSPP avec la Maison de l'Europe en Mayenne.

La Maison de l'Europe en Mayenne (MEM), soutenue financièrement par la DDCSPP dans le cadre d'un conventionnement annuel (FONJEP + une subvention de 3000 € en 2016), développe de façon régulière des actions d'information à destination des jeunes, d'accompagnement et de formation des acteurs sur l'ensemble de la Mayenne.

De cet accompagnement, des actions significatives d'échanges européens naissent dans des territoires ruraux à l'échelle des Pays. Ces projets sont portés par des structures à dimension intercommunale sur des espaces où la mobilité des jeunes et l'ouverture au monde sont des enjeux forts (Pays de Craon et communauté de communes les Coëvrons) ; la maîtrise technique des programmes Erasmus + jeunesse et OFAJ des responsables favorisent la multiplication des actions.

La MEM s'est engagée depuis plusieurs années dans l'accueil de jeunes volontaires européens à Laval, sur des missions de sensibilisation à la citoyenneté européenne. Des jeunes mayennais s'engagent à leur tour très progressivement sur des expériences de volontariat en Europe. Depuis deux ans, de nouvelles structures s'inscrivent dans cette démarche d'accueil et d'envoi, et favorisent ainsi l'ouverture attendue notamment auprès de jeunes dits plus éloignés de la mobilité.

Des sessions d'information tenues conjointement par la DDCSPP et la MEM sur les années 2015 et 2016 ont permis de sensibiliser cinq nouvelles structures jeunesse, dont la ville de Laval et deux structures intercommunales (Mayenne Communauté et Mont des Avaloirs), augurant de nouveaux projets d'échanges de jeunes pour 2018. Dans le cadre de sa mission, la MEM travaille également en direction des nombreux comités de jumelage mayennais, porteurs potentiels d'actions en faveur de la jeunesse.

Dans le cadre de la contractualisation avec la DDCSPP, la MEM développe désormais des liens réguliers avec les référents jeunesse des communes et intercommunalités. Le démarrage de cette mise en réseau est appuyé par une newsletter, réalisation conjointe DDCSPP et Maison de l'Europe, et des portraits vidéos de volontaires accueillis ou de retour, diffusés sur les réseaux sociaux.

Afin d'apporter un accompagnement complémentaire, la DDCSPP a sollicité le concours de l'association Parcours le monde qui intervient désormais auprès de jeunes mayennais relevant de structures d'insertion et des quartiers prioritaires.

En 2016, les réunions départementales organisées autour du COREMOB ont favorisé l'émergence d'un réseau départemental de structures et institutions concernées par la mobilité internationale et européenne des jeunes (dont CFA, lycées et MFR).

En termes de perspectives, seront visés la consolidation de ce réseau, l'intégration de nouveaux territoires et de nouveaux publics à la dynamique autour de la citoyenneté européenne. Il est également à souligner que la mobilité internationale des jeunes a été retenue par le réseau Information Jeunesse mayennais comme thématique à développer pour 2017.

- **4 – SARTHE (72)**

La DDCS de Sarthe contribue au développement de la mobilité internationale des jeunes en coopérant avec les acteurs associatifs du département les plus investis dans ce domaine, principalement la Maison de l'Europe, les CEMEA et Concordia.

La DDCS a labellisé la Maison de l'Europe – Europe Direct Sarthe comme pôle "Accompagnement Ressource Jeunesse (ARJ) mobilité internationale des jeunes" pour soutenir les animateurs jeunesse du département qui souhaitent monter des projets à l'international, en particulier grâce au Réseau Animation Jeunesse de la Sarthe. Ce pôle ressource est maintenant connu et reconnu. Il est financé par une subvention FONJEP et par un complément de subvention de la DDCS, pour un total de 10 000 € par an. Les autres associations impliquées dans ce domaine sont aussi soutenues par la DDCS.

Grace à une dynamique partenariale autour de l'éducation à la citoyenneté européenne, les actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement se sont multipliées en Sarthe ces dernières années. Ainsi, des soirées d'information en direction des jeunes sont organisées régulièrement par les différents acteurs, principalement autour du Service Volontaire Européen mais pas seulement. Divers outils ont été créés pour animer ces soirées, par exemple une exposition sous forme de témoignages présentant les différentes formes de mobilité.

Depuis deux ans, une soirée « retours d'Europe » est organisée au mois d'octobre, en partenariat avec les animateurs jeunesse. Des groupes de jeunes qui ont vécu une expérience de mobilité collective dans le cadre de l'éducation non-formelle viennent témoigner et échanger avec d'autres groupes qui souhaitent partir l'année suivante. Cette soirée fait la part belle aux discussions de pairs à pairs sur le montage de projet, les difficultés rencontrées, etc.

Une formation-action a été menée en 2014-2015 pour accompagner les structures souhaitant monter un échange/séjour en Europe au cours de l'été avec des temps de rencontre collectifs. Cette formation-action est renouvelée sur l'année 2016-2017 avec de nouveaux animateurs. Les structures sont accompagnées de façon individuelle et collective en fonction des besoins des équipes (déblocage linguistique par exemple).

Un voyage d'étude à Hambourg coordonné par les CEMEA en mai 2015 a permis à 12 professionnels et 6 élus à la jeunesse de rencontrer leurs homologues allemands. Ce voyage a été une expérience marquante, qui a permis de remettre en question les pratiques pédagogiques utilisées et suscité l'envie de développer d'autres projets à l'international.

En 2016, le nombre de volontaires étrangers (SVE ou volontaires franco-allemands) accueillis en Sarthe a augmenté. Si le nombre de jeunes du territoire partis en SVE s'est renforcé ces dernières années, le développement du nombre de structures accréditées à l'envoi devrait permettre une augmentation significative et surtout la diversification des profils des jeunes engagés dans l'expérience du volontariat européen. On peut en effet regretter que les jeunes décrocheurs ou les jeunes en situation de handicap bénéficient peu de ces actions de mobilité. Il convient également de souligner que malgré le renforcement de l'accompagnement et l'émergence d'initiatives, plusieurs projets, pourtant conformes aux attentes du programme, n'ont pas été soutenus financièrement par ERASMUS +.

Les perspectives sont d'accueillir un séminaire de contact entre acteurs européens professionnels de jeunesse et d'accompagner la venue de jeunes volontaires européens dans les 6 Maisons Familiales Rurales du département, accueil coordonné par la Maison de l'Europe. Ce dernier projet permettra de sensibiliser, de manière concrète, les jeunes de milieu rural.

• 5 – VENDEE (85)

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Vendée contribue à promouvoir les programmes de mobilité européenne et propose depuis 2013 des temps d'information/formation sur les dispositifs, en particulier l'accueil/envoi de jeunes en service volontaire européen et les échanges de jeunes.

Ces informations sont destinées aux animateurs et structures de jeunesse afin de promouvoir les enjeux de mobilité pour les jeunes du milieu rural et de faire émerger de nouveaux projets. Le nombre de projets de jeunes reste stable avec l'apparition de nouveaux porteurs de projets.

Des temps d'information ont également eu lieu au sein du réseau de coordonnateurs de politique de jeunesse regroupant une quarantaine de coordonnateurs et d'élus locaux. Les enjeux de mobilité sont prégnants pour les jeunes du département et l'éducation à la mobilité des jeunes est un sujet de préoccupation partagé par les membres de ce réseau. Celui-ci travaillera en 2017 sur l'organisation d'un séminaire européen destiné aux professionnels et élus.

Dans le cadre de ses relations avec la fédération départementale des Francas, la DDCS a mis en œuvre une convention pluri annuelle d'objectifs comprenant un volet d'éducation à la mobilité et de promotion des dispositifs de mobilité européenne. Une part du poste FONJEP y est consacré et une subvention de 2000 € a été versée sur cette action spécifique en 2016.

Les structures jeunesse sont pour la plupart d'entre elles animées par un seul professionnel, ce qui a pour incidence directe d'être un frein au développement et à l'accompagnement de groupes de jeunes vers la mobilité européenne et internationale. On peut globalement constater que les projets d'échanges européens émergent lorsqu'il existe une équipe d'au minimum trois permanents, ce qui est rare pour les équipes jeunesse en milieu rural. Toutefois des jeunes sont accueillis en SVE par exemple en milieu rural dans de très petites communes. L'accueil est pensé comme une affaire collective dépassant le cadre de l'association mais plus globalement celle de la communauté. Ces initiatives associatives sont riches pour les organisateurs.

Malgré un réseau Information Jeunesse solide et dynamique principalement implanté à la Roche sur Yon, la faiblesse du nombre de Points Information Jeunesse sur le département (5) est également à mettre en lien avec la difficulté à faire émerger de nouveaux projets d'échanges.

Les modifications du fonctionnement institutionnel, la dématérialisation des demandes de financement auprès de l'agence Erasmus ont créé un éloignement et un isolement des acteurs locaux.

En novembre 2015, les principaux porteurs de projets vendéens (Maison du monde et des citoyens de la ville de la Roche sur Yon, Fédération départementale des Francas, Maison de quartier Saint André d'Ornay, association Vents et Marées, Maison Familiale Rurale de Bournezeau), ont organisé avec la DRJSCS et la DDCS, le regroupement régional des jeunes en Service Volontaire Européen et des responsables de leurs structures d'accueil (70 participants au total dont 25 jeunes en SVE ; 25 structures d'accueil, 10 jeunes en service civique, et des nouvelles structures n'ayant aucune expérience de l'accueil...). Une préparation de plusieurs mois a permis de consolider un réseau d'acteurs autour de cette d'action et d'associer jeunes volontaires européens et jeunes yonnais en service civique à l'organisation concrète de ces deux journées qui se sont déroulées avec succès à la Roche sur Yon.

En termes de perspectives, l'émergence des contrats de ruralité à l'échelle des intercommunalités va permettre de repositionner les enjeux globaux de mobilité pour les jeunes en particulier pour les jeunes ayant moins d'opportunités. A ce titre, la DDCS de Vendée sera porteuse d'accompagnement à la réflexion et à l'émergence de projets en particulier pour les acteurs du sud du département.

3.6 Les associations spécialisées sur la mobilité internationale

Nous présentons ici succinctement les principaux organismes spécialisés dans le domaine et présents dans la Région.

3.6.1 MAISON DE L'EUROPE

Les Maisons de l'Europe (MDE) sont des lieux ouverts à toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'investir, comprendre et s'informer sur l'Europe. En Pays de la Loire, il en existe quatre situées en Loire Atlantique (MDE à Nantes), Maine et Loire (MDE Angers-Maine et Loire), Sarthe (MDE Le Mans-Sarthe) et Mayenne (MDE de Laval). En Vendée, cette fonction est assurée par la Maison du Monde et des Citoyens, rattachée à la Ville de La Roche-sur-Yon.

La Maison de l'Europe à Nantes, la Maison de l'Europe en Mayenne, la Maison de l'Europe Le Mans Sarthe et la Maison du Monde et des Citoyens de La Roche-sur-Yon ont reçu le label « Europe Direct » décerné par la Commission européenne et sont ainsi des centres de ressources et documentaires.

En Loire Atlantique, la MDE 44 développe des liens avec des collectivités territoriales dont la communauté de communes Erdre et Gesvres (CCEG) – commission Europe et territoire - en lien avec le programme Leader mis en œuvre sur le territoire. En lien avec Parcours le Monde, la Maison des Citoyens du Monde, le CRIJ, la MDE 44 coordonne une action concertée en direction des jeunes intitulée « Osez l'international» (à Nantes en 2016, dans la région de Châteaubriant en 2017).

Pour plus d'informations :

<http://www.maisoneurope-nantes.eu/> ; <http://www.maisondeurope49.eu/> ; europe-en-sarthe.eu/ ;
<https://www.maison-europe-mayenne.org/>

3.6.2 MAISON DES CITOYENS DU MONDE (CASI 44)

La Maison des Citoyens du Monde (CASI 44) est un collectif associatif qui rassemble de manière large des structures et des individuels. Son objectif est de promouvoir l'indivisibilité et l'effectivité des droits humains (Civiques, politiques, économiques, sociaux et environnementaux) ici et dans le monde. Pour cela, les missions de la MCM s'articulent autour de 2 axes :

Le premier consiste à organiser et animer des espaces de rencontres, de réflexions et d'actions collectives avec des commissions thématiques ouvertes aux membres (sur l'Eau et l'assainissement, en lien avec des sujets d'actualité, autour de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale), l'appui à des groupes pays, des formations, des temps de rencontre du collectif, le centre de ressources Ritimo et des espaces d'engagement au sein du collectif (groupe bénévole ReporteR, groupe bénévole "la doc en action !").

Le second consiste à militer pour une citoyenneté active et responsable auprès d'un public large avec un accueil et une première orientation, des actions de sensibilisations à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et un axe fort sur l'accompagnement des jeunes à l'engagement citoyen et à la mobilité internationale.

La Maison des Citoyens du Monde (CASI 44) met en œuvre depuis 15 ans des actions de formation à l'attention des animateurs jeunesse, et des jeunes eux-mêmes sur ' Préparation au départ et accompagnement au retour- Enjeux des relations nord/sud, compréhension des relations interculturelles à travers des jeux, ateliers d'écriture... . Elle accompagne également les jeunes dans leur désir d'engagement à l'international de façon personnalisée. Elle est repérée par les jeunes et les structures

du département comme un lieu ressources, de formation et d'accompagnement. Elle organise des expositions, conférences, débats et ateliers sur la solidarité internationale et ces enjeux, droits humains... Elle est associée aux travaux du COREMOB et de la plateforme mobilité internationale coordonnée par le CRAJEP (2015/2017)

Pour plus d'information : <http://www.mcm44.org/>

3.6.3 RESEAU CASI 85

La CASI 85 est une Coordination d'Acteurs de Solidarité Internationale de Vendée. Elle regroupe actuellement une quarantaine d'adhérents (associations, structures ou individuels). L'association a pour objet d'assurer les liens entre les différents acteurs de solidarité internationales et faciliter leur mise en réseau, organiser des réflexions et formations sur les politiques de coopération, l'action humanitaire et les stratégies de développement, assurer un rôle d'animation et d'information auprès du public, participer à des actions menées par des associations qui composent la coordination, assurer la coordination de ses membres auprès des pouvoirs publics et de tous autres partenaires publics ou privés pour des actions décidées et menées collectivement.

La CASI 85 est référente départementale pour La Semaine de la Solidarité Internationale et la campagne AlimenTerre.

Pour plus d'informations : <http://casi85.zz.mu/>

3.6.4 PARCOURS LE MONDE

En décembre 2015, cinq associations régionales PARCOURS LE MONDE ont vu le jour simultanément sur une partie du territoire national, à la suite d'Itinéraire International (association dissoute). Crées par des personnes engagées depuis de nombreuses années sur la thématique de la mobilité internationale, ces associations ont pour objet de promouvoir et développer, à travers l'éducation formelle et non-formelle, la mobilité européenne et internationale, le dialogue interculturel et la citoyenneté.

Les activités de Parcours Le Monde s'adressent particulièrement à des jeunes mais également à des publics éloignés de la mobilité et ceci dans un objectif d'autonomisation, de lien social et d'insertion socioprofessionnelle. L'association envoie des jeunes en SVE court terme dans des structures européennes partenaires, dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement renforcé ; elle accueille des jeunes en service civique. Et elle participe à des actions collaboratives d'envoi et d'accueil de jeunes de Loire Atlantique en Service civique international coordonné par le conseil départemental en Tunisie (coopération décentralisée).

Localement, une délégation Grand Ouest dont le siège est basé à Nantes et disposant de locaux à Angers travaille à promouvoir la mobilité internationale des jeunes, notamment avec un accompagnement spécifique en direction des JAMO. Des collaborations se dessinent avec la Mayenne (DDCSPP, missions locales...). En 2016, Parcours le Monde est chef de file de l'action « mobilité internationale » du PIA Jeunesse sur l'agglomération nantaise.

Pour plus d'information : <http://www.parcoursemblemonde.org/>

3.6.5 CONCORDIA

Concordia est une association nationale à but non lucratif, née en 1950 suite à la Seconde Guerre Mondiale d'une volonté de jeunes anglais, allemands et français de faire renaître les valeurs de tolérance, de paix à travers des chantiers internationaux de bénévoles. Aujourd'hui encore, Concordia œuvre à défendre ces valeurs. Les projets proposés par Concordia ont pour objectif premier de favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels mais aussi de promouvoir d'autres formes d'apprentissage. Concordia s'inscrit dans les valeurs de l'éducation populaire.

Concordia dispose de délégations régionales dont les activités développées doivent s'enraciner dans un territoire avec un projet qui fasse sens. De plus, Concordia revendique une méthodologie de projet qui consiste à inscrire des partenaires et des volontaires dans une dynamique commune qu'elle impulse à partir de ses actions.

Localement, la délégation Normandie-Maine de Concordia rayonne sur trois régions (Normandie, Centre et Pays de la Loire). Installée physiquement dans le quartier politique de la ville des Sablons-Est au Mans depuis 2010, l'équipe développe des chantiers internationaux, accueil des jeunes dans le cadre de missions de volontariat (SVE, SC, etc.), organise des formations d'acteurs et des temps forts avec les habitants des territoires sur lesquels elle œuvre.

Pour plus d'information : <https://www.concordia.fr/>

3.6.6 COTRAVAUX

Cotravaux est un réseau d'acteurs du travail volontaire créé en 1959. Les associations du réseau Cotravaux ont choisi de travailler ensemble et de faire vivre un lieu permanent de discussions, d'échanges de pratiques, d'élaboration de prises de positions autour des engagements volontaires. À travers une démarche d'éducation populaire, les associations membres de Cotravaux proposent différentes formes d'actions, comme les chantiers de bénévoles et les volontariats long terme, où se mêlent étroitement objectifs individuels de changement personnel et objectifs collectifs de transformation sociale.

Localement, Cotravaux Pays-de-la-Loire s'est créé en 2012 et regroupe 9 associations de la région : Animaje, Art Terre de Loire, Concordia, Association Culture Loisirs Expression (ACLE), Association Un Pas de Côté, études ET chantiers Bretagne- Pays-de-la-Loire, REMPART Pays-de-la-Loire, Union régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, Fédération départementale des Centres Sociaux. Par les chantiers internationaux de bénévoles et le volontariat, elles interviennent dans la restauration du patrimoine, la sauvegarde de l'environnement et pour le renforcement des solidarités locales. L'objectif est de contribuer à la formation du citoyen de demain.

Le souhait de Cotravaux Pays de la Loire est d'échanger et ainsi d'enrichir ses propres actions et d'en développer de nouvelles dans le cadre du réseau. La coordination régionale est ouverte à tous les acteurs qui mettent en œuvre des chantiers de bénévoles et proposent des projets de volontariat.

Pour plus d'information : <http://www.cotravaux.org/>

3.7 Actions internationales des membres du CRAJEP des Pays de la Loire - 2014

Ces données synthétiques sont issues du rapport du CRAJEP daté d'avril 2016, et concernent les rapports d'activités des années 2013 - 2014 et les bilans de l'année 2015 pour les fédérations ou réseaux régionaux suivants : CEMEA, Concordia, CRIJ, Familles Rurales, Francas, Léo Lagrange, Ligue de l'enseignement.

3.7.1 Les CEMEA en Pays de la Loire

Les CEMEA Pays de la Loire sont investis sur 6 pays : Allemagne, Italie, Espagne, Sénégal, Tunisie et Palestine. Une action au Sénégal est émergente et en cours de construction. En 2014, l'action du secteur international se développe sur 4 axes :

- ☞ **Solidarité Nord/sud** : Echanges de jeunes (rencontres et ouvertures culturelles), création d'instituts de formation, contribution à la structuration d'un secteur enfance jeunesse et de l'éducation populaire, accompagnement des collectivités dans leurs coopérations décentralisées, échange de volontaires et séminaires de professionnels.
- ☞ **Échanges européens** : Echanges de jeunes, de professionnels, de volontaires, formations d'enseignants... Les objectifs sont d'accompagner les professionnels de la jeunesse aux échanges européens et ainsi contribuer à la construction d'une citoyenneté européenne : éducation par l'Europe, à l'Europe et pour l'Europe.
 - Accueil de volontaires : 7 personnes, d'Allemagne, Italie, Tunisie, Palestine
 - Envoi de volontaires : 12 personnes, en Italie, Allemagne, Tunisie, Palestine
 - Envoi et accueil de professionnels : environ 60 personnes,
 - Accompagnement de structures : 6 structures accompagnées
- ☞ **Travail autour de l'insertion et de la formation professionnelle** : les échanges interculturels, internationaux contribuent au développement de multiples compétences. En ce sens, ces échanges peuvent être au centre de processus d'apprentissage et d'insertion sociale.
- ☞ **Réflexions sur les pratiques interculturelles ici et là-bas** : au sein d'espaces éducatifs collectifs (lycées, formations volontaires et professionnels) mais aussi dans le cadre de soirée ouvertes à tous et toutes (dans les centre socioculturels, maison de quartiers, les bars...), organisation de démarches de réflexion (pouvant aller d'une soirée à un week-end) autours des questions européennes et interculturelles.

3.7.2 Concordia en Pays de la Loire

L'action du secteur international de Concordia sur la région se développe sur 3 axes

- ☞ **8 chantiers internationaux** dans la Région
- ☞ **Echanges de jeunes en Sarthe** : organisation et animation d'un échange de jeunes en mars dans le cadre du PEJA sur l'alimentation locale et saine, avec 6 jeunes de Géorgie, 6 jeunes d'Allemagne et 5 jeunes de France.
- ☞ **Volontariat européen moyen et long terme** : 17 volontaires sur 4 missions :
 - Mission « Quartier des Sablons, à l'Est»
 - Mission « Soutien à la vie associative locale »
 - Mission « Promotion du volontariat et de la mobilité internationale »
 - Programme Volontariat Ecologique Franco-Allemand (VEFA) autour des « Caravanes Eco.L.E.S. » : une unité mobile pédagogique animée par un volontaire allemand et 2 jeunes en Service Civique,

qui sillonnent les routes de la Sarthe à la rencontre de festivaliers, d'habitants, d'acteurs associatifs locaux...On y parle citoyenneté active, développement durable, échanges interculturels...

3.7.3 Le CRIJ des Pays de la Loire

En 2014, les actions sur cette thématique se sont organisées en 7 points :

- ☞ **Un séminaire d'échanges de pratiques** entre les professionnels du réseau Information Jeunesse et les professionnels de 5 pays d'Europe ou voisins à l'Union Européenne (Espagne, Estonie, Italie, Portugal, Turquie) sur la mobilité des jeunes et l'accès à l'information qui s'est déroulé sur 5 jours à Trélazé en avril 2014.
- ☞ **La quinzaine d'information « Et toi tu bouges ? »** : la mobilité en questions avec l'information jeunesse
- ☞ **La création d'un nouveau guide « Partir à l'étranger, ils l'ont fait »**
- ☞ **L'envoi de jeunes en service volontariat européen (SVE)** : agréé organisme d'envoi SVE depuis 2000, le CRIJ des Pays de la Loire accompagne les jeunes dans leur projet de départ : 16 réunions d'information collective (à destination de 197 jeunes). À la suite de ces réunions, 83 jeunes ont été reçus en individuel ; en 2014, 24 jeunes ont été accompagnés dont 18 sont effectivement partis (19 en 2013).
- ☞ **L'accueil de jeunes volontaires européens** : animation d'un réseau de volontaires européens en partenariat avec 7 structures de Loire-Atlantique, illustrant ainsi la devise européenne "L'Unité dans la diversité". Le CRIJ a porté le montage du dossier auprès de l'agence française, l'animation et la coordination du projet.
- ☞ **L'accompagnement des structures d'accueil de jeunes (réseau PIJ et autres structures)** : 22 actions sur la thématique de l'international pour une fréquentation totale de 447 personnes.
- ☞ **Production documentaire** : **Fiches Europe/international** : une expérience à l'international, Organiser son séjour à l'étranger, Travailler à l'étranger, Trouver un job en Europe, Trouver un job hors Europe, CV anglais, lettre de Motivation en anglais, Stage à l'étranger, Volontariat à l'étranger, Service Volontaire Européen, Etudier à l'étranger, aides à la mobilité

3.7.4 Familles Rurales en Pays de la Loire

L'action du secteur international se développe sur 4 axes

- L'appui aux initiatives européennes du réseau Familles Rurales
- Le développement de partenariats européens
- L'animation du Relais Europe Jeunesse du Maine et Loire
- La conduite et le développement de projets dans le cadre des programmes européens

A partir des actions suivantes :

- ☞ **Volontariat européen** : information/sensibilisation, accompagnement ; accueil d'une jeune en SVE à la fédération régionale et de 2 jeunes volontaires européennes dans des associations locales FR (Vendée et Maine et Loire) - 300 jeunes informés (réunion info SVE, forums, interventions délocalisées) - 20 jeunes envoyés en SVE,
- ☞ **Echanges de jeunes** : Echanges franco- roumains durant l'été 2014, avec le soutien financier de l'Union européenne et du Conseil régional (OIJ). 50 jeunes en échange de jeunes
- ☞ **Mobilité des travailleurs** : Séjour d'étude en Finlande (sujet : le temps libre et les loisirs pour les jeunes et les personnes en situation de handicap) et Pays Bas (sujet : implication et la participation des habitants) pour les stagiaires en formation DESJEPS à Familles Rurales, avec l'appui du Conseil Régional et de l'Union européenne. 40 professionnels
- ☞ **Chantier de jeunes** : Familles Rurales Treize Septiers : chantier de jeunes bénévoles en Espagne (Galice) avec 7 jeunes français et 9 jeunes espagnols de 14 et 15 ans.
- ☞ **Partenariats stratégiques** (Erasmus + Education et formation)
- ☞ **Actions de formations** : auprès des professionnels en formation BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS et auprès des responsables associatifs du réseau.

3.7.5 Les Francas en Pays de la Loire

Les Francas développent des actions de formation ici et là-bas, avec leurs partenaires, acteurs de la coopération décentralisée des collectivités territoriales du territoire régional.

☞ Formations à l'international par l'Union Régionale

- **Guinée** : Dix nouveaux groupes, correspondants à 440 stagiaires, recrutés dans le cadre de la prévention contre le virus Ebola, ont été formés pendant cette année.
- **La Ville d'Agadir** : Dans le cadre de la coopération entre la Ville de Nantes et la Ville d'Agadir, en partenariat avec l'ACCOORD, cette formation a permis à 5 responsables marocains et 3 DEPS nantais de poursuivre les travaux communs sur la posture de direction et d'élaborer le programme d'actions partenariales entre les Maisons de quartier d'Agadir et celles de Nantes.
- **Sur le Grand Agadir** : La coopération éducative engagée entre le Conseil Général de Loire Atlantique et le Conseil Préfectoral du Grand Agadir est sur le champ de l'accès aux droits des jeunes filles et la lutte contre leur déscolarisation. Les Francas ont été sollicités par le Conseil Général pour accompagner les associations des internats en lien avec le CNDH (Conseil national des droits de l'Homme) dans l'élaboration de projet d'animation et d'éducation à la citoyenneté.

☞ Réseau régional Europe & International PDL

Les acteurs éducatifs du réseau « Education à l'interculturel, à la solidarité, à l'international et au co-développement », issus des 5 départements (6 rencontres programmées en 2014) ont permis aux équipes de cerner ou approfondir et enrichir les concepts d'interculturel, de solidarité et de co-développement, les enjeux éducatifs qu'ils recouvrent et le rôle de l'accompagnateur jeunesse face à ces enjeux.

☞ Concours d'Affiches « Agis pour tes Droits » dans chaque département

Les Francas organisent sur le territoire national et au dehors, en coordination avec leurs partenaires européens et internationaux, le Concours d'affiches international « Agis pour tes droits ». L'édition 2014 du concours d'affiches des droits de l'enfant « Agis pour tes droits » a comptabilisé 25 115 participants et 5 514 affiches produites.

☞ Création d'outils pédagogiques liés à l'interculturel

(malles pédagogiques Europe, Asie, Afrique).

3.7.6 Léo Lagrange en Pays de la Loire

En 2014, 157 jeunes accompagnés par les pépinières Léo Lagrange du TriptiC et de L'EclectiC à Nantes ont vécu des expériences de mobilité internationale. En huit ans, la nature des accompagnements a évolué. Si le nombre des accompagnements collectifs reste constant, le nombre des accompagnements individuels a significativement augmenté depuis 2010, attestant d'un recentrage sur les problématiques individuelles des jeunes, notamment liées à l'insertion.

☞ L'accompagnement de jeunes dans la mobilité européenne

- **Mobi+** s'adresse à des jeunes en recherche d'emplois, issus majoritairement de quartiers prioritaires, âgés de 18 à 25 ans. Mobi+, par l'intermédiaire du dispositif européen Léonardo Da Vinci, leur permet de vivre une expérience de cinq semaines à l'étranger. Après une semaine de préparation au départ, organisée en France, le séjour à l'étranger s'organise autour d'une semaine de déblocage linguistique dans le pays d'accueil, suivie par quatre semaines de stage en

entreprise. 13 jeunes nantais demandeurs d'emplois – niveau bac ou inférieur en ont bénéficié en 2014

- **CLAP (Ville de Nantes)** : 14 jeunes bénéficiaires en 2014
- **NCG On Tour (en partenariat avec Nantes Métropole)** : accompagnement de 11 jeunes nantais partis en Géorgie, Bulgarie et Grèce à la rencontre de jeunes porteurs de projet du réseau Nantes Créative Générations

3.7.7 La ligue de l'enseignement

En 2014, La ligue de l'enseignement agit aux côtés des acteurs du réseau pour la mise en place d'actions liée à l'ouverture et la citoyenneté européenne en direction des jeunes, la Ligue de l'enseignement s'est engagée sur deux axes :

☞ **« L'Europe agit, Agir en Europe »,**

En 2014, la Ligue de l'enseignement s'est investie sur la construction du projet « L'Europe agit, Agir en Europe », dont les objectifs sont de renforcer la capacité d'agir des jeunes, avec une attention particulière pour les publics éloignés ou dits plus « fragiles » ; de parler d'Europe en interrogeant les valeurs communes et en croisant les regards ; de créer un dialogue structuré entre les jeunes européens et les élus pour une Europe de demain autour du thématique forte.

- 3 jeunes en service civique ont été accueillis sur la mission ; ils ont touché plus de 200 jeunes sur les sensibilisations.
- Un séminaire d'échanges a été organisé entre jeunes français, anglais, italiens et tchèques les 29 et 30 mai à Nantes.

☞ **La campagne « Pas d'éducation, Pas d'avenir »,** campagne annuelle en faveur du droit à l'éducation pour toutes et tous qui a pris une orientation internationale en 2002 et a sensibilisé 318 enfants et jeunes de la région en 2014.

3.8 Les plateformes régionales liées au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Les acteurs de la région se sont mobilisés à partir de 2009 autour de la mobilité internationale grâce à différentes plateformes, qui ont constitué des modalités pertinentes et efficientes de coopération et de gouvernance partagée ; ces plateformes ont permis de mutualiser les compétences et les dispositifs et d'amplifier la mobilisation des acteurs de l'éducation non formelle en matière de mobilité internationale, notamment pour les jeunes les plus éloignés des dispositifs.

3.8.1 La plateforme régionale interculturelle et solidaire – 2009-2012

Une plateforme interculturelle et solidaire s'est organisée à l'échelle régionale pour accompagner, transmettre valoriser, mutualiser toutes les informations et expériences dans les domaines interculturels et solidaires Ses membres étaient la DRJSCS, le CREPS, le Conseil général de Loire Atlantique, l'union régionale des Francas, les CEMEA, le CRIJ, la maison des Citoyens du Monde, coopération Atlantique – Guinée 44, et le centre interculturel de documentation. Espace de recherche, de réflexion et de dialogue, cette plateforme se voulait être un espace d'expérimentation, centrant particulièrement ses efforts sur l'accompagnement des jeunes.

Un projet intitulé «*Des parcours pour un engagement solidaire : L'expérience interculturelle comme tremplin*»», soutenu par le Fonds d'Expérimentation à la Jeunesse, proposait, de 2010 à 2012, la construction de « parcours renforcés » et un accompagnement adapté destinés à favoriser les compétences sociales et relationnelles nécessaires à la mobilité des jeunes en difficulté d'insertion.

Quatre plateformes territoriales ont ainsi constitué les espaces de mise en pratique de l'expérimentation avec les jeunes : deux territoires urbains (Saint Nazaire et le quartier de Malakoff à Nantes) et deux territoires ruraux (Machecoul au sud du département et Nozay au nord). Accompagnées par une équipe de coordination, ces plateformes locales étaient en charge de bâtir leur réseau partenarial et de proposer un dispositif public sécurisé de plusieurs mois (service civique etc.). à des jeunes dits 'invisibles', - longues périodes de chômage, décrochage scolaire, errances...-, Pendant l'expérimentation, c'est dans le cadre de parcours renforcés que furent préparées et mises en place les actions de mobilité internationale en lien avec les partenaires de la coopération décentralisée des territoires engagés.

Ces parcours visaient à amener ces jeunes à trouver une place au sein de leur propre environnement tout en s'ouvrant au monde, par la découverte de l'Autre à la fois ici, et dans un autre pays relié à l'Ici. Dans cette démarche, le séjour à l'étranger était l'une des étapes du parcours et non sa finalité. La préparation était progressive, intégrée à l'histoire d'un territoire d'expériences dans lequel on recherchait autant un ancrage qu'une ouverture. Le temps du séjour était relié avec le temps précédent et le temps suivant prenait du sens dans une permanence des liens entre le territoire de vie des jeunes et le territoire d'accueil. Le séjour à l'international cherchait à s'inscrire dans la globalité du parcours éducatif du jeune, de ses apprentissages, de ses centres d'intérêts, de ses projets.

- **Conclusions de l'évaluation**

Ce projet a permis à 30 jeunes de trois territoires de Loire Atlantique, d'intégrer une expérience de découverte solidaire et interculturelle, reposant à la fois sur le déplacement et la rencontre avec l'altérité et la recherche d'ancrage et d'intégration locale. Tous ont exprimé une grande satisfaction de vivre une expérience de mobilité. Ces jeunes, dont la majorité étaient de jeunes ruraux, de niveau 5 ou 6, étaient motivés par le cadre sécurisé des dispositifs publics mais aussi par la perspective de vivre une mobilité qui leur permettait de connaître une parenthèse dans leur quotidien.

Les modules de formation proposés par les membres de la plateforme interculturelle, lesquels avaient des méthodes très liées à l'éducation non formelle, ont été particulièrement appréciés par les structures d'accueil des jeunes, car ces méthodes étaient plutôt adaptées au public en rupture avec l'école et pour la majorité en échec scolaire. Le point fort de cette expérimentation est que ces parcours renforcés et les actions pédagogiques ont permis aux jeunes d'acquérir différents points de repères : ils ont favorisé la projection des jeunes et le désir de partir avec des approches très diversifiées d'activités interculturelles et ceci sur les trois sites. On note que la problématique linguistique n'a pas constitué un obstacle à la réussite des mobilités. L'effet « déclencheur » du voyage n'est pas lié à la durée du séjour mais davantage à sa préparation, à l'accueil et à son accompagnement. Les mobilités collectives contribuent à rassurer ces jeunes en grande difficulté. Il est à noter que le choix des encadrants est un facteur essentiel de la réussite des mobilités de groupe.

En matière de gouvernance, si le pilotage bicéphale du projet (DRJS+CG) a été apprécié, du fait notamment de sa neutralité, même si la lourde charge administrative et la coordination, portées par une seule personne, n'a pas facilité la volonté de mise en réseau des acteurs. Cependant, tous les acteurs, et particulièrement les territoires d'expérimentation se sont mobilisés pour mener à bien les mobilités. Tous parlent d'un engagement qui dépasse leur cadre professionnel, que cela concerne des heures investies dans les projets, mais aussi des compétences mobilisées. Ils se sont efforcés de respecter l'esprit militant de la Charte. A l'unanimité, ils estiment avoir mobilisé de nouvelles compétences qui leur ont permis de revisiter leurs pratiques « quotidiennes » et leurs spécialités. Les pratiques partenariales ont évolué et elles se sont élargies à de nouveaux partenaires (structures jeunesse, missions locales, associations d'éducation populaire, structures d'insertion et de formation, associations spécialisées dans les rencontres interculturelles et la citoyenneté du monde, collectivités territoriales...)

Pour des raisons d'antériorité de la plateforme régionale par rapport aux territoires mais aussi en raison du temps accordé par l'expérimentation et le cadre de son financement FEJ, le fonctionnement s'est fait de la plateforme institutionnelle vers les territoires ce qui n'a pas toujours facilité le processus d'appropriation par les acteurs locaux, tant au niveau de l'élaboration des outils que du sentiment d'appartenance à l'expérimentation globale.

Malgré les difficultés rencontrées au cours de cette expérimentation, celle-ci a permis d'initier des dynamiques partenariales locales qui semblent pérennes aujourd'hui. Tous les questionnements issus de l'accompagnement de ce public spécifique ont été bénéfiques sur deux aspects essentiels : désormais, les jeunes en difficulté sont une priorité pour tous et la mobilité, quand elle est bien préparée, peut être un outil essentiel et structurant parmi tous les dispositifs qui leur sont habituellement proposés.

En lien avec ses enjeux et les objectifs visés, l'évaluation de cette expérimentation permet d'identifier en quelques points, ses conditions de réussite.

- **Une charte** partenariale présentant les valeurs, visées, principes et méthodes de coopération...
- **La multiplicité et la diversité des acteurs de la jeunesse** à l'échelle des territoires sur des plateformes locales autour d'une **action commune**
- **Des parcours de 6 ou 9 mois en service civique** (accès à un statut et un financement), intégrant la dimension de 'chantiers' solidaires « Ici et là bas »
- **Une formation sur la pédagogie interculturelle et la mobilité internationale dans le processus éducatif**, proposée aux professionnels impliqués sur l'expérimentation
- **Des mobilités collectives** inscrites dans une histoire territoriale et construites dans le cadre de **coopérations décentralisées**, portées par les collectivités partenaires,
- **Des jeunes à rencontrer sur le territoire partenaire**, des échanges en collectif et en binôme (un accueillant/un accueilli), des activités de médiation pour favoriser la rencontre (chantiers 'faire ensemble').
- **Une préparation au départ accompagnée** par des acteurs associatifs dont la pédagogie interculturelle et l'ouverture au monde sont le cœur de métier (connaissance du pays d'accueil et de son contexte géo politique, historique, culturel, mise en réseau avec les pratiques citoyennes, rencontre avec des associations d'habitants originaires du pays partenaire à Nantes, des jeunes en SVE, outils médias, correspondances, pratiques d'expression...)
- **Des équipes professionnelles mixtes** des champs de l'animation, de l'insertion et de l'éducation spécialisée, assurant le co-accompagnement des jeunes pendant les parcours et de manière renforcée pendant les séjours à l'étranger.
- **Des ateliers d'expression** (ateliers écriture, théâtre, vidéo, radio....) proposés dans une démarche d'éducation populaire, tout au long des parcours pour explorer les cheminements des jeunes, et faire trace des processus de remobilisation et d'autonomie visés
- **Des équipes d'habitants et d'acteurs locaux impliqués** aux côtés des professionnels pour accompagner les jeunes dans la durée lors des **processus de remobilisation** (ex. parrainages, valorisation du retour d'expérience internationale, accompagnement des jeunes à l'issue du parcours, mise en réseau...)

3.8.2 La plateforme de la mobilité européenne et internationale des jeunes - CRAJEP

Le Chantier n°10 du Plan gouvernemental « Priorité Jeunesse » qui vise à accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes, posait le constat d'une diversité importante des types de programmes et des acteurs qui ne facilitent pas la lisibilité des offres dans ce champ. Pour cela des **plateformes régionales, outils de coordination et de mise en œuvre d'actions en lien avec les directives nationales et régionales**, ont été mises en place afin, entre autres, de pouvoir coordonner la communication des actions et former les acteurs, de mutualiser les

réseaux d'information, de repenser les conditions d'accès aux programmes, et de renforcer l'accompagnement des jeunes. Un financement du fonds d'expérimentation Jeunesse a permis d'apporter une part des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre du projet, dans une visée d'essaimage des actions de la phase d'expérimentation 2009-2012 :

A la suite d'une réunion de présentation, en février 2015, organisée par la DRDJSCS, aux différents acteurs régionaux de mobilité internationale et en présence du pôle Jeunesse Éducation Populaire du Conseil Régional, le CRAJEP a proposé de déposer un dossier collectif intégrant les acteurs non membres du CRAJEP dans un projet régional de développement de la mobilité internationale des jeunes en Pays de la Loire. Le dossier a été accepté en juillet 2015 et présenté lors de la mise en place du premier COREMOB (COmité RÉgional de la MOBilité) co piloté par l'Etat et le Conseil Régional, regroupant collectivités, associations et représentants de la société civile. A cette occasion, il a été acté que cinq commissions se réuniraient pour alimenter et préciser les actions réalisées dans le cadre de cette plateforme régionale (commissions 3 – 4 – 5 animées par le CRAJEP) :

- Commission 1 – Réalisation d'un diagnostic régional « mobilité internationale des jeunes »
- Commission 2 – Élaboration d'une charte
- Commission 3 – Renforcer l'information pour garantir l'accès aux droits
- Commission 4 – Renforcer la formation des acteurs de la jeunesse
- Commission 5 – Renforcer l'accompagnement des jeunes.

La seconde rencontre du COREMOB (juin 2016) a permis de doter la plateforme d'orientations politiques territoriales, avec un souci réaffirmé d'ouverture régionale et de mise en réseau de celles et ceux qui agissent au côté des jeunes ligérien-ne-s et qui sont engagé-e-s ou souhaitent s'engager dans le développement de la mobilité internationale, tous secteurs éducatifs confondus (éducation populaire, enseignement général, professionnel, agricole, apprentissage, insertion, orientation, formation universitaire, solidarité internationale, etc.).

En articulation avec le présent travail de diagnostic, la plateforme animée par le CRAJEP se montre proactive et se propose :

- d'informer durant l'année 2017 l'ensemble des participant-e-s au en communiquant sur les actions en cours ;
- de conserver une envergure régionale (formation des acteurs, événements extra-départementaux, information numérique) ;
- de pouvoir impacter plus fortement les territoires qui ont été jugés prioritaires en juin 2016 – Mayenne et Sud Vendée – notamment sur les actions d'accompagnement des publics les plus éloignés

Les potentiel-le-s participant-e-s aux actions qui sont sollicités par la plateforme sont les suivants : ALCID, Apprentis d'Auteuil, associations de jeunesse, Coordination des Associations de Solidarités Internationales (CASI), Centres de Formation des Apprentis, collectivités territoriales, CROS, DAREIC, DRAAF, DDI, entreprises, établissements scolaires, France Volontaire, Maisons de l'Europe, Maison des Citoyens du Monde, Maisons Familiales Rurales, Missions locales Parcours le Monde, Pôle Emploi, , universités, UNHAJ, Union Régionale des Missions Locales

Un plan d'actions est actuellement décliné, et poursuit quatre objectifs principaux :

1. Structurer la plate-forme et renforcer la synergie des acteurs/actrices et des réseaux
2. Améliorer l'information et favoriser une communication régionale cohérente
3. Accompagner les acteurs/actrices au local à travers des formations et favoriser la synergie des projets et/ou des initiatives collectives sur les territoires

4. Favoriser l'accompagnement des jeunes ligérien-ne-s et des jeunes éloigné-e-s des expériences de mobilité européenne et internationale.

Les actions mises en œuvre dans ce cadre sont les suivantes, à échéance juin 2017 :

1 - Une information numérique centralisée sur la mobilité internationale

- *Via le site internet du CRIJ – infos-jeunes.fr -renforcer l'existant et les complémentarités au niveau régional...*
- *Articuler les outils numériques nationaux et régionaux...*

2 - Renforcer l'accompagnement vers les publics les plus éloignés des expériences de mobilité internationale

- *Expérimenter des actions en direction des jeunes éloigné-e-s des expériences et des dispositifs de mobilité internationale*
- *Créer des synergies en direction des jeunes éloigné-e-s des expériences de mobilité internationale entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle*
- *Réaliser des temps spécifiques de sensibilisation*
- *Amplifier les actions d'accompagnement des jeunes éloigné-e-s des expériences de mobilité internationale.*
- *Rendre ces expériences plus lisibles sur le territoire*

3 - Se former pour développer la mobilité internationale auprès de tous les publics

Construction d'une formation à la mobilité internationale (mallette pédagogique) tous acteurs/actrices confondu-e-s mais avec des entrées thématiques spécifiques durant la formation (atelier par acteurs/actrices) :

- *élu-e-s des collectivités et des associations,*
- *professionnel-le-s accompagnant des jeunes en expériences de mobilité individuelle ou collective, entrante ou sortante,*
- *professionnel-le-s chargé-e-s du montage des dossiers de financement, des partenariats locaux et étrangers,*

...et toutes structures confondues : établissements scolaires, pôles jeunesse, maison de quartier, centre socio-culturel, MFR, CFA, collectivités, Pôle Emploi et URML, associations, etc.

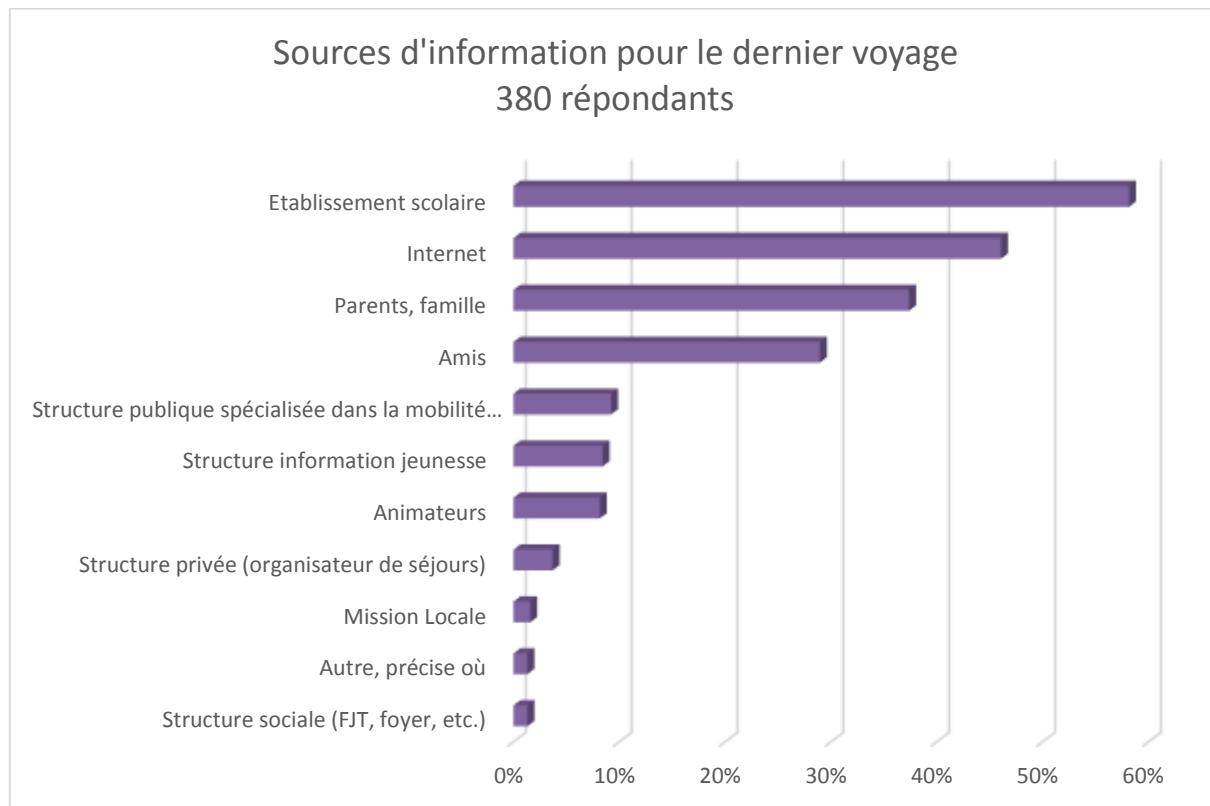
4 – Organisation d'événements régionaux pour faire vivre la mobilité internationale sur les territoires.

4 - LA MOBILITE INTERNATIONALE VUE PAR LES JEUNES

4.1 Le processus de départ

Concernant le départ d'un jeune à l'étranger, l'ensemble des entretiens que nous avons réalisés, aussi bien auprès des jeunes que des professionnels, valorisent l'idée d'un **processus** décliné en quatre phases. La première consiste pour le jeune à savoir que c'est possible de partir. La seconde relève d'un préalable nécessaire et conditionne presque toutes les autres puisqu'il s'agit pour le jeune d'avoir envie de partir. La troisième consiste à trouver les moyens financiers et matériels de son départ et, la quatrième, enfin, est la concrétisation du projet. Cette mobilité contribue à développer de nombreuses compétences, de façon expérientielle, qui sont ensuite réinvesties en fonction du contexte : meilleure image de soi, confiance en soi, compétences cognitives, compétences techniques, compétences sociales, compétences émotionnelles, qui contribuent à une meilleure employabilité, à un changement de regard de la famille, de l'environnement social...

4.1.1 Savoir que c'est possible



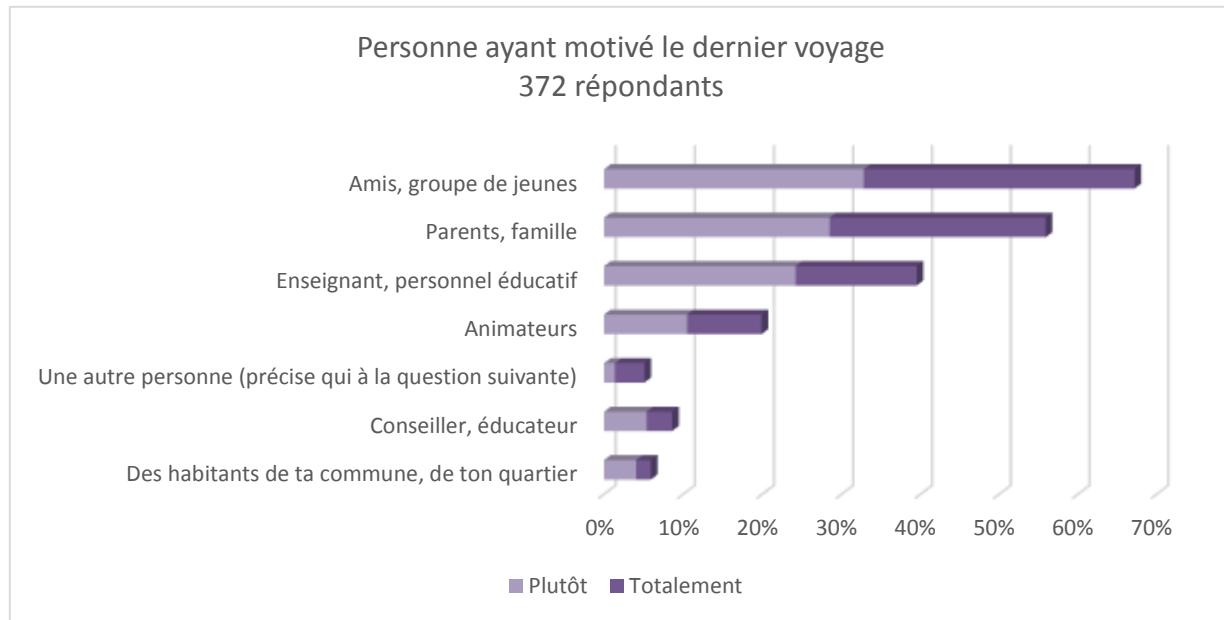
Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (380 répondants - 2016)

Sur les 380 répondants à cette partie de notre questionnaire relative aux sources d'information, il apparaît que les établissements scolaires représentent pour environ 58% des jeunes le premier informateur. Viennent ensuite Internet et la famille avec, respectivement, 45% et 37% des répondants qui les mentionnent.

Notons que les acteurs de la jeunesse opérant dans le champ non-formel ne constituent pas la source majoritaire d'information parmi notre échantillon. Se pose ici d'emblée la question de leur implication, comme nous le verrons par la suite, dans les projets de mobilité internationale.

4.1.2 Avoir envie de partir

4.1.2.1 Une influence certaine de l'environnement...



Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (372 répondants - 2016)

Comme le suggérait Albert Jacquard, « nous sommes le produit des liens que nous tissons ». Nulle envie ne naît sans influence, directe ou indirecte, d'autrui et de son environnement. A la lecture des résultats de notre enquête par questionnaire, il apparaît clairement que ce sont les amis et les groupes de pairs qui ouvrent, en quelque sorte, la voie aux jeunes. Environ 67% des répondants les placent en tête de cet item relatif aux personnes ayant motivé le dernier voyage, donnée confirmée par nombre de jeunes rencontrés durant les entretiens.

« *Moi je n'avais jamais pensé à voyager avant de rencontrer des gens qui ont voyagé. Donc il faudrait encourager les témoignages de jeunes à leurs pairs qui sont partis. Qu'ils expliquent ce que ça leur a apporté.* » (Jeune garçon de 26 ans)

Viennent ensuite la famille et les parents pour 55% des répondants. Ainsi, les personnes qui ont motivé les jeunes pour leur dernier voyage, s'inscrivent, en quelque sorte, dans l'environnement premier et immédiat du jeune.

Se pose alors la question, comme nous le verrons plus loin lorsque nous traiterons des freins à la mobilité, des jeunes qui ne sont pas au contact de pairs ayant vécu une expérience de mobilité internationale ou qui ne disposent pas de famille sensible à cette question. Ces deux collectifs que constituent les pairs et la famille sont conditionnés par les ressources sociales, culturelles et économiques dont ils disposent et sont traversés par des inégalités sociales et territoriales. Le champ des possibles sera tantôt large pour les uns, réduit pour d'autres. Il s'agit là d'une donnée bien connue et largement confirmée par les professionnels durant les entretiens qualitatifs. Des jeunes rencontrés durant l'enquête nous ont aussi raconté leur expérience de la manière suivante :

« Mes parents m'ont soutenu, ils m'ont dit qu'on a beaucoup voyagé, qu'on a fait plein de pays et que ça ne pouvait qu'être une nouvelle expérience pour moi, qu'il fallait que je profite. Ils m'ont un peu aidé sur le dossier, ils ont vérifié ma candidature et m'ont donné leurs conseils. Ils m'ont aussi corrigé sur certains points. » (Jeune garçon de 18 ans)

« Nous, nos familles nous ont beaucoup soutenus, moi c'est même ma famille qui m'a proposé le projet du Canada » (Jeune fille de 18 ans, Terminale S)

Nous noterons ensuite que les premiers professionnels à transmettre aux jeunes l'envie d'une expérience de mobilité internationale sont les enseignants que les répondants placent à la troisième place avec environ 38% de leurs réponses. Alors que les établissements scolaires constituaient, nous l'avons vu, la première source d'information pour les répondants à notre enquête par questionnaire, il apparaît que le corps enseignant joue également un rôle prépondérant auprès des jeunes dans leur motivation au départ. Cela s'explique en partie par le fait qu'ils ont à faire à un public dit « captif », qu'ils fréquentent au quotidien contrairement aux professionnels de jeunesse du champ non-formel avec lesquels les jeunes, bien qu'il faille le nuancer, tissent des relations « à la carte » et conjoncturelles. **Le secteur de l'éducation formelle représente donc un lieu privilégié pour impulser des dynamiques de mobilité internationale.**

C'est aussi l'un des enseignements de l'étude « Génération 2010 » du CERÉQ¹¹ dont certaines données relatives à la mobilité internationale ont été exploitées dans le cadre de l'Observatoire Erasmus +. Ces résultats mettent en évidence que les jeunes de CSP défavorisés, lorsqu'ils sont en études, même s'ils restent sous-représentés, ne sont pas exclus de la mobilité internationale :

Séjours à l'étranger des jeunes en études liés à la catégorie socioprofessionnelle des parents :

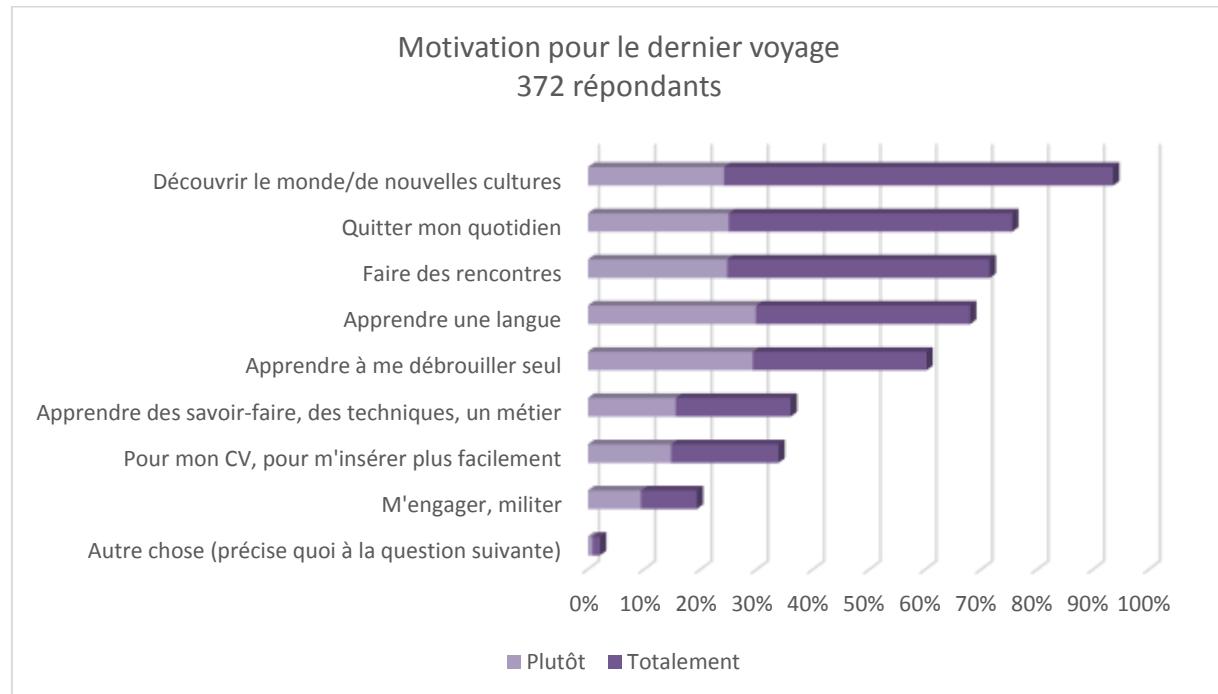


Plus d'un jeune sur cinq issu d'une famille dont les parents sont ouvriers est parti à l'étranger ; plus d'un jeune sur quatre issu d'une famille dont les parents sont employés est parti à l'étranger. Ces jeunes ne sont donc pas exclus de la mobilité.

Source : L'Observatoire Erasmus +, Portrait des jeunes en mobilité internationale, n°1, 2016, p. 5.

¹¹ CERÉQ, Génération 2010, enquête 2013.

Les animateurs de jeunesse, quant à eux, arrivent en quatrième position du classement avec environ 19% des jeunes répondants qui les citent comme source de la motivation de leur dernier voyage, soit près de deux fois moins que les enseignants.



Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (372 répondants - 2016)

Concernant les motivations qui ont guidé les jeunes pour leur dernier voyage, sans surprise, l'envie de découvrir le monde et de nouvelles cultures arrive très largement en tête avec environ 92% des répondants qui le mettent en avant. Le souhait de quitter son quotidien représente la deuxième motivation, citée par environ 72% des répondants. Suivent l'envie de faire des rencontres, 70% des répondants ; d'apprendre une langue, 67% des répondants ; ou encore d'apprendre à se débrouiller seul, 59% des répondants.

Toutes ces motivations témoignent d'une soif de découverte chez les jeunes et indiquent une volonté pour eux de vivre l'expérience de l'altérité. A la recherche d'une aventure humaine, qui les extrait de leur quotidien, les jeunes souhaitent aussi développer des apprentissages qu'ils ne manqueront pas de valoriser à leur retour. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail plus loin. Il est bien ici question de construction de soi : la jeunesse est cette période de la vie où l'on prend de la distance avec ses premières influences pour accéder à l'altérité, élargir ses horizons et voir autre chose. Les voyages constituent également une opportunité pour accéder à une responsabilité d'adulte : se prendre en charge, se débrouiller et faire face aux conséquences de ses actes.

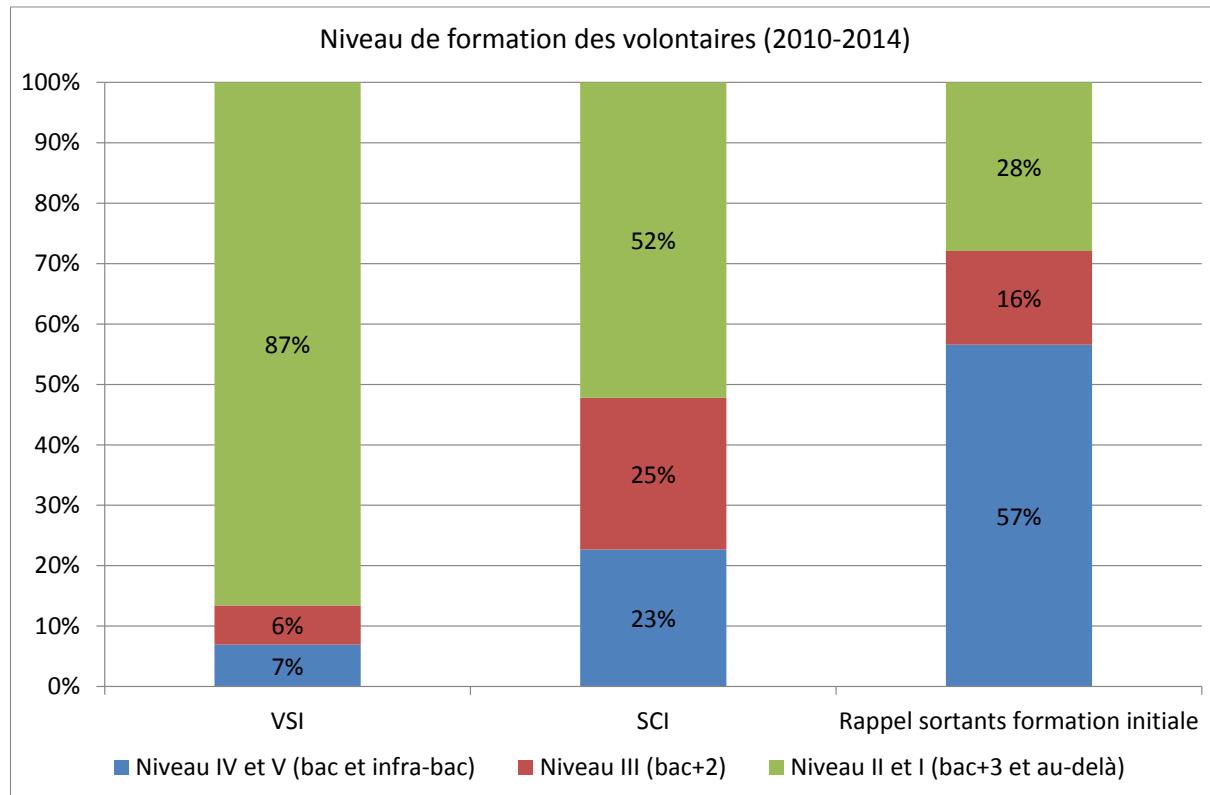
Enfin, chez une infime partie des jeunes, environ un cinquième des répondants, leurs motivations sont teintées de militantisme avec, même si les résultats ne l'indiquent pas explicitement, la volonté de s'engager en faveur d'une cause qui peut être politique, humanitaire, environnementale ou autre. Cette donnée est conforme à d'autres enquêtes sur les valeurs des jeunes, selon lesquelles environ un

cinquième d'une tranche d'âge¹² met en avant des valeurs de solidarité, d'action humanitaire, d'environnement, ou de lutte contre les discriminations.

4.1.2.2 ... qui a pour conséquence de favoriser les jeunes les plus en réussite

Toutes les études démontrent que les dispositifs de soutien à la mobilité internationale, particulièrement les services volontaires (Service Volontaire Européen, Volontariat de Solidarité Internationale, Service Civique International), ciblent les jeunes les plus diplômés.

Si les données suivantes relatives au niveau de formation des volontaires ne sont disponibles que pour le VSI et le SCI, elles suffisent néanmoins à illustrer le phénomène ; y figure également, à titre de référence, le niveau de formation des sortants de formation initiale pour les années 2010 à 2012.



Sources : MAEDI/DGM, ASC, MENESR/DEPP, 2015

On constate que les diplômés de niveau II et I sont très fortement surreprésentés dans les deux dispositifs de volontariat à l'international, particulièrement le VSI (87 % pour une référence à 28 %). Les diplômés de niveau III sont quant à eux surreprésentés pour le SCI (25 % pour une référence à 16 %) et sous-représentés pour le VSI (6 %). Enfin, les niveaux IV et V de formation sont très minoritaires pour le VSI (7 %), un peu moins pour le SCI (23 %), qui reste toutefois loin de la valeur de référence (57 %).

Il faut souligner que cette tendance à la surreprésentation des niveaux de formation élevés a largement augmenté depuis une vingtaine d'années : selon le CLONG Volontariat¹³, 25 % des volontaires étaient

¹² CRIJ Bretagne, Les jeunes bretons et leurs stratégies d'information, 2013, enquête auprès de 3473 jeunes de 16 à 25 ans ; www.ij-bretagne.com/img_bzh/enquete2013.pdf ; cette même forme de militantisme concernerait 16 % des jeunes de 18-30 ans, selon l'INJEP et le CREDOC, Jeunesses Etudes et synthèses N°36, Novembre 2016, http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/je36_engagement_des_jeunes.pdf

¹³ <http://www.clong-volontariat.org/quest-ce-que-le-vsi/le-volontariat-de-solidarite-enquelques-chiffres/>

diplômés à bac+5 et plus en 1996, 41 % en 2007, à comparer avec un taux de 61 % en 2014. Concernant le SVE, on notera que 32 % des envois sont des missions de courte durée, destinées aux JAMO.

Il s'agit là d'un phénomène également observé en Pays de la Loire. Sur les 18 jeunes interrogés dans l'étude sur les engagements volontaires et solidaires à l'international en Pays de la Loire¹⁴, en ce qui concerne les niveaux d'études, il a été constaté une forte représentation des lycéens qui constituent l'essentiel des volontaires engagés dans le cadre des VIES (volontariat international d'échange et de solidarité). Les niveaux bac + 5 et plus s'engagent quant à eux principalement dans des missions individuelles et de long terme (SVE, VSI, SCI), certaines de ces missions pouvant requérir des qualifications importantes (le VSI notamment). Plus généralement, les engagements sur le long terme sont privilégiés une fois les études terminées.

« Si l'on regarde de plus près le niveau de diplôme des VSI ligériens, on s'aperçoit qu'être titulaire d'un Master favorise l'accès à ce statut puisque les trois quart d'entre eux sont titulaires d'un niveau supérieur ou égal à un Master. Ceci témoigne de la demande de plus en plus pointue des acteurs ayant recours au VSI et de la montée en responsabilité dans les missions confiées. On comprend dès lors que le VSI soit souvent envisagé comme "tremplin professionnel". » (Étude sur les engagements volontaires et solidaires à l'international en Pays de la Loire, p. 38)

Dans notre enquête qualitative, une animatrice d'un centre social habilité à l'envoi de SVE nous résumait le phénomène de la manière suivante :

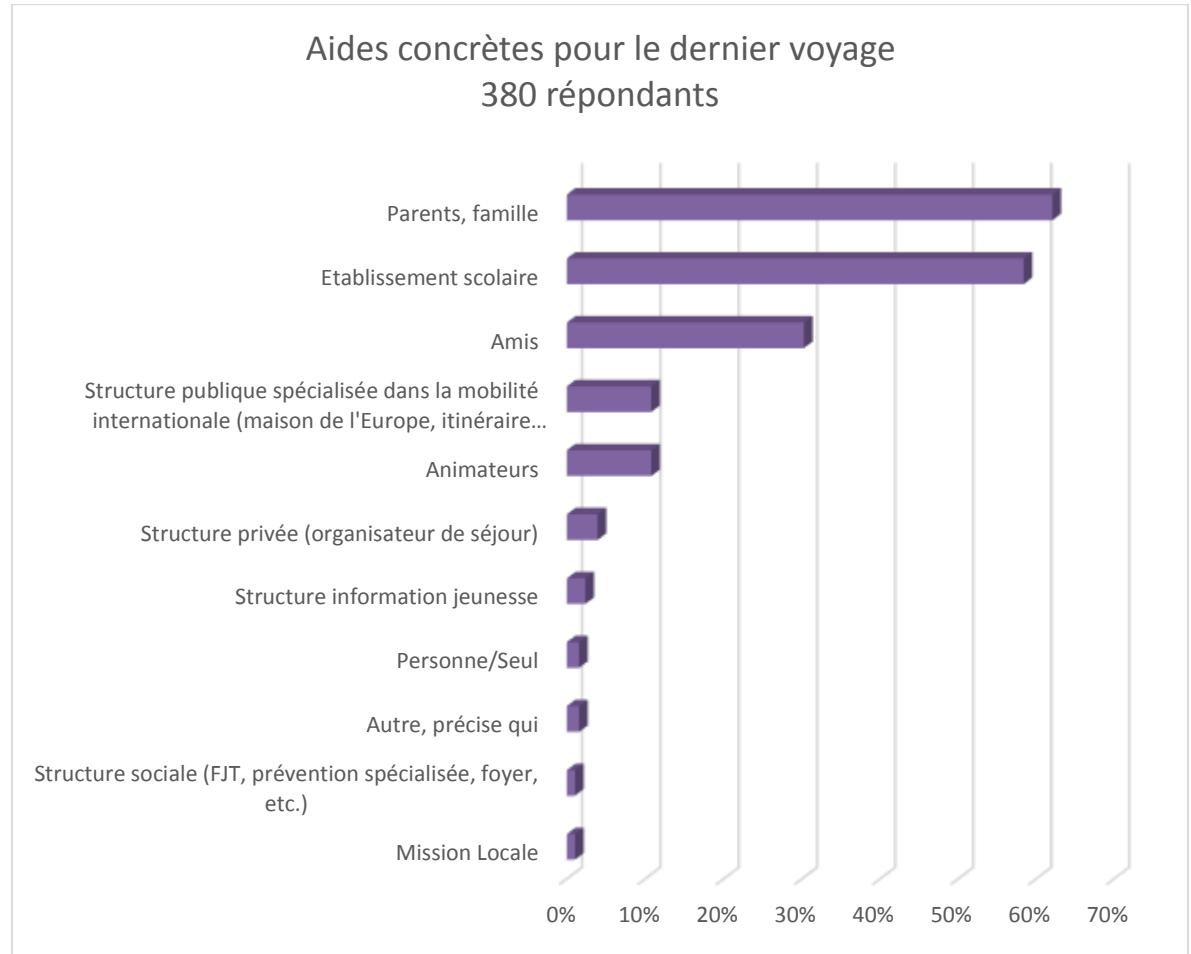
« Le profil-type [des jeunes en SVE] c'est une pause dans les études pour la plupart, ce ne sont pas des jeunes des quartiers concernés par nos maisons de quartier et même parfois des jeunes qui ne sont pas de La Roche [sur Yon] (comme ils sont scolarisés à La Roche, ils ont l'info par ce biais). Pour eux, c'est systématiquement une année à l'étranger après le bac ; ils sont très clairs dans leur organisation : ils sont inscrits à l'université en septembre suivant donc repartent tous. On n'a jamais réussi à envoyer des jeunes du quartier. » (Animatrice MPT)

Les jeunes avec moins d'opportunités (JAMO) ont très peu accès aux dispositifs de mobilité internationale. Ils sont surtout concernés par les dispositifs du service civique et du SVE court-terme. Les missions que l'agence leur propose sont orientées vers l'apprentissage de l'interculturalité et de la citoyenneté. Comme elles sont en principe réservées aux plus jeunes avec peu d'expérience, il n'y a pas d'exigence stricte de qualification au recrutement. Ces jeunes sont concernés aussi par des programmes européens comme la démarche IVO4ALL¹⁵, déposée auprès de la Commission européenne et qui réunit plusieurs pays, la France (représentée par l'ASC, la DJEPVA et France Volontaires porteur du projet), le Royaume-Uni, l'Italie, le Luxembourg et la Lituanie. L'objectif est d'améliorer l'accès des jeunes les moins qualifiés à un service civique à l'étranger au niveau européen. Ce programme intègre, entre autres, des éléments de formation et de financement à la mobilité, et favorise l'échange de compétences et le partage d'expériences.

¹⁴ Rapport du CRAJEP, France Volontaire, OEVSI, *Etude sur les engagements volontaires et solidaires à l'international en Pays de la Loire*, juillet 2013

¹⁵ <http://www.ivo4all.eu/fr/> : l'objectif est d'améliorer l'accès de tous les jeunes au volontariat international et au service civique avec le soutien des politiques européennes et nationales en matière de jeunesse. Le projet vise à développer la dimension européenne et internationale des politiques qui concernent le volontariat. Il prévoit de tester un processus de gestion alternatif des programmes de volontariat international qui permettrait d'assurer une meilleure inclusion des jeunes avec moins d'opportunités, et de tester des mesures spécifiques innovantes.

4.1.3 Trouver les moyens



Total animateurs, Information Jeunesse, FJT, Mission locale : 15 %
Structures dédiées : 11 %

Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (380 répondants - 2016)

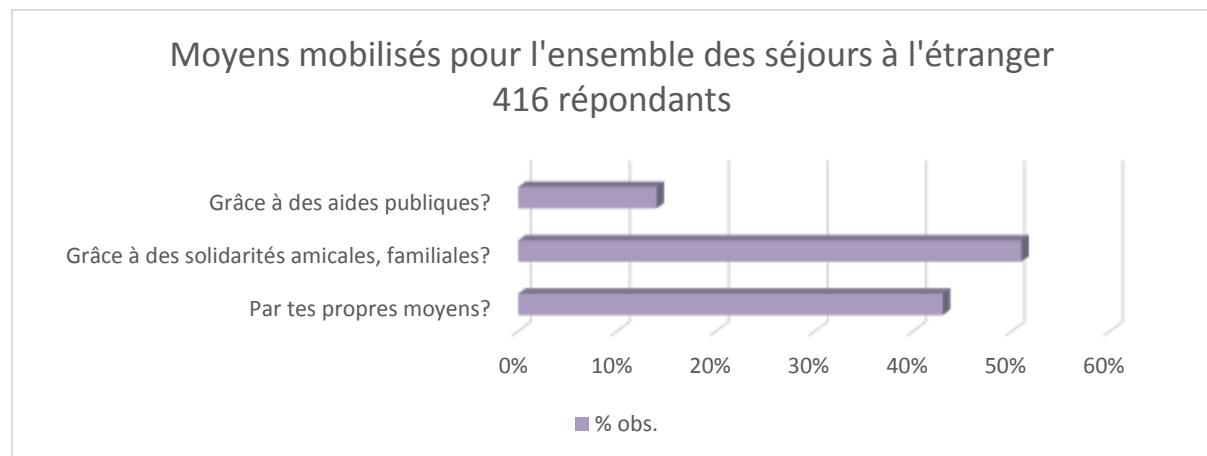
Comme pour les items concernant les sources d'informations et les personnes ayant motivé le dernier voyage, les jeunes affirment avoir été aidés par leur famille, 61% des répondants, leur établissement scolaire, 57% des répondants, ou encore leurs amis, environ 30% des répondants. Nous noterons dans ce classement la présence marginale des structures de jeunesse, y compris celles qui sont spécialisées dans la mobilité internationale.

Encore une fois, ces résultats ne peuvent que réinterroger les pratiques et s'ériger en enseignements pour nos recommandations à l'issue de ce travail. En effet, comme nous l'avons déjà brièvement abordé, les familles et les pairs, qui relèvent de l'environnement premier des jeunes, sont traversés par des inégalités sociales et ne peuvent aider s'ils ne disposent pas des capitaux nécessaires pour cela.



Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (380 répondants - 2016)

Concernant le financement de leur dernier séjour à l'étranger, 69% des répondants, soit l'écrasante majorité, ont disposé des fonds de leurs familles, ce qui pose, là encore, la question des inégalités sociales. Les programmes de l'Union Européenne, quant à eux, ont bénéficié à 25% de nos répondants ; les autres aides (région, collectivité locale, Education Nationale) concernent moins de 20% des jeunes. L'auto financement, pour sa part, qui permet de fédérer le collectif et de le mettre en mouvement en amont du séjour, concerne un peu plus de 15 % des jeunes interrogés.



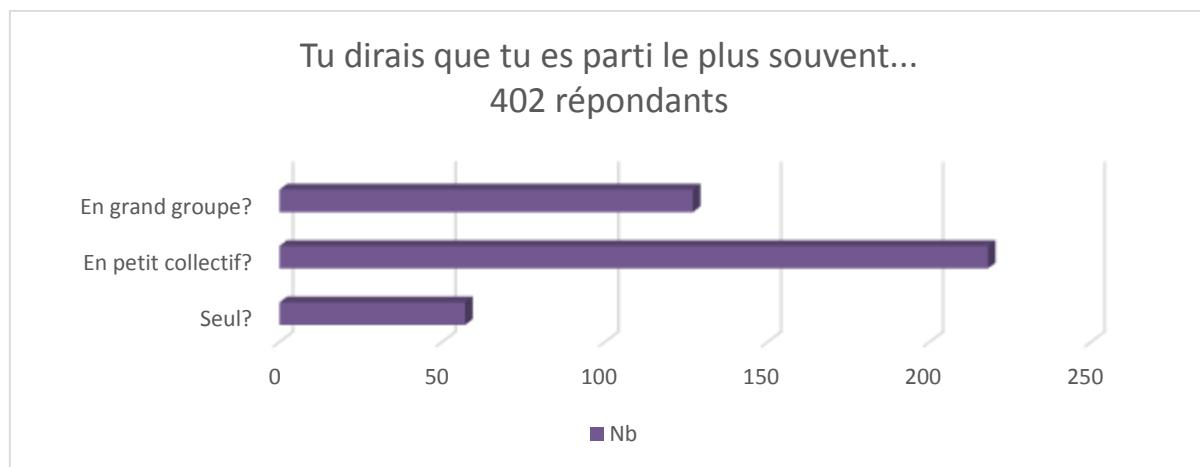
Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (416 répondants - 2016)

Au total, pour l'ensemble des séjours internationaux vécus par les jeunes au cours de leur vie, seulement 14% ont bénéficié d'aides publiques ; 50 % ont bénéficié de solidarités amicales et familiales ; et 43% déclarent n'avoir compté que sur eux-mêmes.

Si les aides publiques existent et sont très nombreuses, elles ne sont jamais simples à obtenir et, lorsqu'il s'agit de les cumuler, les jeunes se retrouvent souvent face à un parcours du combattant difficile à négocier sans accompagnement professionnel, d'autant que les différentes institutions ne sont pas très bien identifiées par les jeunes :

« Les dossiers, c'est la partie pas cool. On remplit une feuille, on nous demande d'expliquer notre projet mais on ne sait pas si ça va marcher ou pas. Y en a plein qui n'ont pas abouti mais y en a qui ont abouti. Mais ça nous a permis de rencontrer des gens, des organismes, c'était un peu mieux et plus concret que les dossiers. On a rencontré un représentant de la CAF, un de la MSA, on a été au Conseil départemental avec deux dames chargées de la jeunesse, la DDCS. A chaque fois, on présentait notre projet et eux nous posaient des questions. On a eu des questions un peu démotivantes, quelques-uns nous disaient : « vous savez, vous allez peut-être être mal accueillis là-bas », etc., y avait des réflexions comme ça, on nous disait : « vous n'avez pas assez d'argent ». Ils pensaient pas qu'on allait arriver au bout de notre projet. Là, je voulais vraiment arrêter. Ils nous plombaient le moral en disant ça, on était dégouté. » (Jeune de 18 ans, QPV d'Allonnes)

4.1.4 Concrétiser



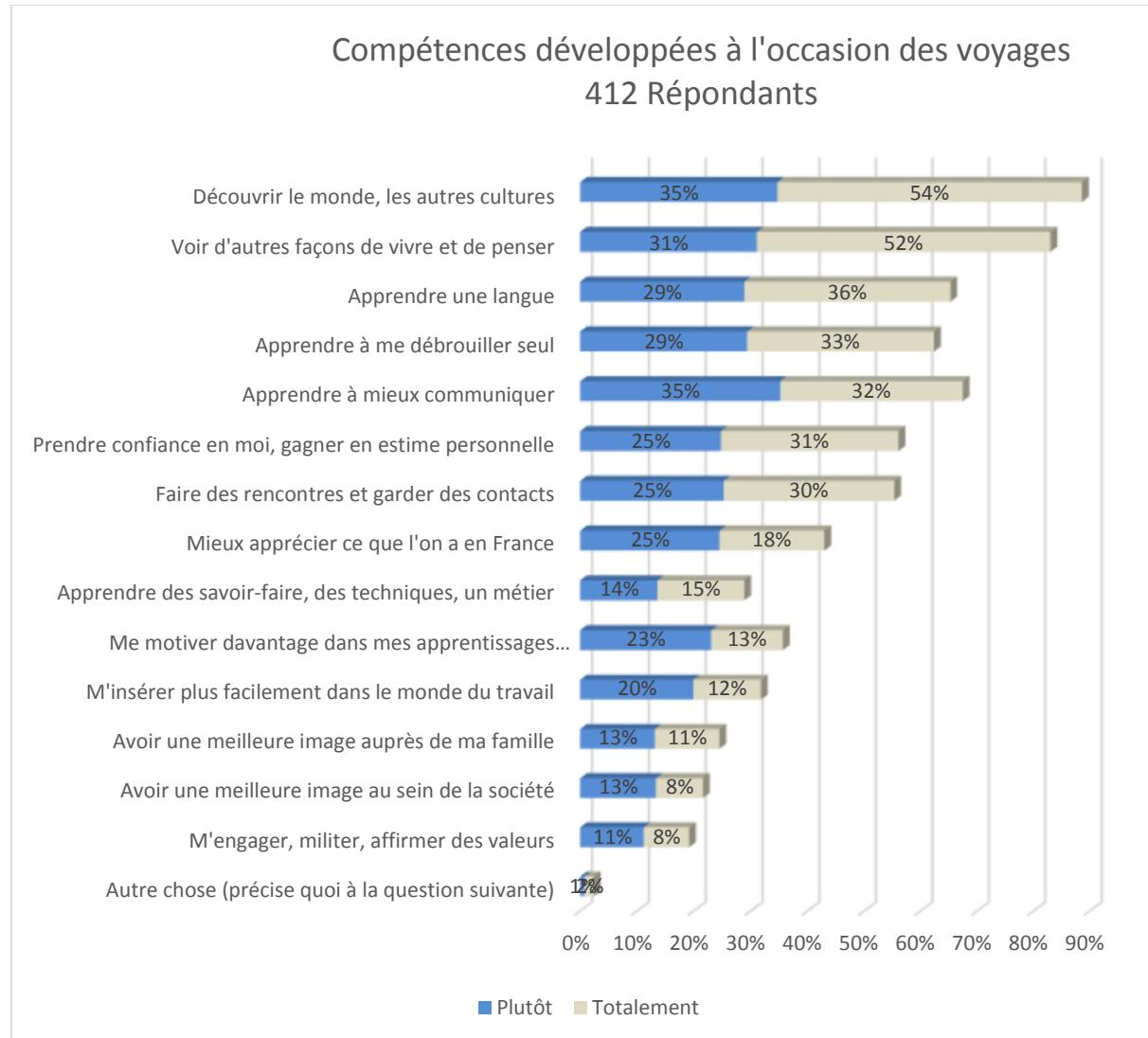
Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (402 répondants - 2016)

Nous remarquerons que l'écrasante majorité des jeunes concrétisent leur départ en petit collectif (54% des répondants) et en grand groupe (32%). Finalement, dans notre échantillon d'enquêtés, seul une infime minorité déclare partir seul (14%). Ces résultats traduisent l'importance des dynamiques collectives et des groupes de pairs dans les projets de mobilité internationale.

Plus largement, nous n'avons pas observé de frein majeur à la concrétisation du projet, les difficultés se trouvant essentiellement dans les trois étapes précédentes.

4.2 Les effets de la mobilité sur les jeunes

4.2.1 La mobilité internationale : « la Rolls Royce de l'animation socioculturelle »



Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (412 répondants - 2016)

De manière générale, les résultats de nos enquêtes qualitatives et quantitatives convergent avec les résultats de nombreux travaux effectués sur la mobilité internationale quant aux effets qu'elle produit sur les jeunes. Un acteur de terrain la qualifiait de « Rolls Royce de l'animation socioculturelle » afin d'illustrer tous les bénéfices qu'en retirent les jeunes et marquer son rang dans son secteur d'intervention. Les résultats de nos travaux vont dans ce sens car ils démontrent que la mobilité internationale est d'une redoutable efficacité, quasi sans pareille, pour développer des compétences des jeunes.

L'enquête quantitative nous permet de hiérarchiser les compétences développées en fonction du nombre de fois où elles ont été citées par les jeunes. Comme nous l'avons vu à travers les résultats de la partie du questionnaire relative aux motivations, ce sont d'abord et avant tout la « découverte du monde et d'autres cultures » (89%) ainsi que le fait de « voir d'autres façons de vivre et de penser » (83%) qui arrivent largement en tête. Si ces deux items semblent a priori ne pas constituer des compétences à

properment parler, il n'en demeure pas moins que les effets qu'ils génèrent sur les jeunes leur permettent de faire évoluer leurs représentations sociales et, de ce fait, ces expériences de l'altérité agissent indirectement, comme nous le verrons plus loin, sur le développement de leurs compétences sociales et cognitives.

Viennent ensuite différents types d'apprentissages que les jeunes ont pu réaliser : la langue, « se débrouiller seul » et « mieux communiquer ». Ils ont 56% également à déclarer que la mobilité internationale leur a permis de prendre confiance en eux et de développer leur estime de soi.

43% des répondants déclarent aussi mieux apprécier ce qu'ils ont en France lorsqu'ils ont vécu une expérience à l'étranger. Celle-ci leur permet de réaliser des comparaisons entre leurs niveaux de vie et de confort et ce que d'autres peuvent avoir ailleurs, ce qui les amène à relativiser leurs conditions de vie.

Notons que 32% des jeunes répondants déclarent que leur expérience à l'étranger leur permet de faciliter leur insertion dans le monde du travail. Nous pouvons alors, comme d'autres études l'ont démontré, émettre l'hypothèse que la mobilité internationale permet de développer l'employabilité des jeunes bien que ce ne soit pas son objectif premier.

La question des compétences développées est centrale dans l'analyse des effets de la mobilité internationale sur les trajectoires des jeunes, c'est également ce que met en avant le Gouvernement dans son bilan en mobilisant une étude du CREDOC réalisée en 2016. Celle-ci démontre que 61% des jeunes ont développé une ou des compétences :

LA MOBILITÉ, LEVIER D'INSERTION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

61 % des jeunes ont développé une ou plusieurs compétences lors de leur expérience de mobilité.

Des compétences utiles pour l'insertion professionnelle comme la maîtrise des langues étrangères ou le développement des capacités d'adaptation.



Source : document du Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports : #LaBougeitude La mobilité internationale des jeunes en quelques chiffres.

Pour notre part, nous ne risquerons pas à avancer un pourcentage général de jeunes ayant acquis une compétence lors de leur séjour à l'étranger car, à l'évidence, tous en ont développé. Il s'agit plutôt de nous poser la question de la nature précise de ces compétences comme nous allons le faire maintenant.

4.2.2 Trois grandes catégories de potentialités et de compétences qui se développent

Avant de développer les compétences acquises par les jeunes durant leur expérience de mobilité internationale, clarifions d'abord les termes. Les nombreuses définitions de la notion de compétence s'inscrivent dans un « continuum » qui oppose deux conceptions. D'un côté, « les performances

objectivables : les compétences sont conçues comme des actes et des comportements, observables et mesurables » et, de l'autre, « la puissance générative : les compétences ne peuvent s'observer directement car elles désignent une *potentialité* d'action du sujet »¹⁶. Sur ce continuum, comme le relève Régis Cortesero, les compétences sont définies comme des « aptitudes », à savoir des « performances mesurables dans des actes », des « comportements », c'est-à-dire des savoir-faire et des savoir-être issus de l'apprentissage, des « fonctions », autrement dit « des actes ordonnées par une finalité » ou des potentialités, une « disposition interne au sujet, qui s'actualise sous forme de réponses nouvelles à des situations nouvelles »¹⁷.

Sur ce continuum, les résultats de nos travaux mettent en évidence une approche par compétences (APC) dans les expériences de mobilité internationale qui seraient davantage positionnées sur l'axe des potentialités. Nous avons pu observer que les compétences développées par les jeunes s'inscrivaient dans une logique d'auto-construction, leur permettant d'évoluer d'une posture de sujet à une posture d'acteur, à l'intérieur de situations pédagogiques accordant une place prépondérante à leur autonomie.

« On apprend beaucoup sur soi. Comment dire ? C'est l'autonomie, c'est se débrouiller dans un pays étranger quand tu ne parles pas la langue. On retrouve de la confiance en soi, on se dit que c'est pas si difficile que ça finalement et on se dit : « je suis capable ». Sinon, qu'est-ce que ça m'a apporté d'autre ? De l'expérience en général, de l'expérience de vie, que je referai, mais tout seul. C'est une petite parenthèse de la vie. Et ça apporte des pistes sur des projets et des envies au niveau professionnel. » (Jeune homme de 22 ans)

Ces compétences sont construites au travers de mises en situation diverses, organisées, imprévues ou fortuites, où le jeune doit surmonter diverses difficultés en mobilisant des ressources (cognitives, techniques, etc.). Plus que de simples aptitudes qui seraient des performances mesurables dans des actes, ces compétences, comme le relève le sociologue Guy Le Boterf, permettent de développer un « savoir-agir », « interagir » et « réagir »¹⁸. Cette potentialité se définit « face à l'imprévu, à l'événement, à l'inédit », que le jeune gère en prenant des initiatives, en arbitrant entre diverses options, en innovant...

Bien entendu, la traçabilité de ces compétences acquises n'est pas chose aisée et certaines ne se donnent pas à voir immédiatement, c'est un constat relevé par de nombreux acteurs sur le terrain :

« Quatre ans après un séjour en Finlande, au moment du bac de français, deux jeunes ont cité leur visite au musée d'Helsinki alors qu'on ne savait pas trop ce qu'ils en retiraient sur le moment. »
(Chargée de mission Francas)

En croisant les résultats de l'enquête quantitative avec ceux de l'enquête qualitative, nous avons pu, dans ce cadre, classer les compétences développées par les jeunes en trois catégories : sociales, cognitives et techniques. Les entretiens avec les jeunes nous ont également permis d'analyser la transférabilité de ces compétences acquises sur deux niveaux : pour soi et pour autrui.

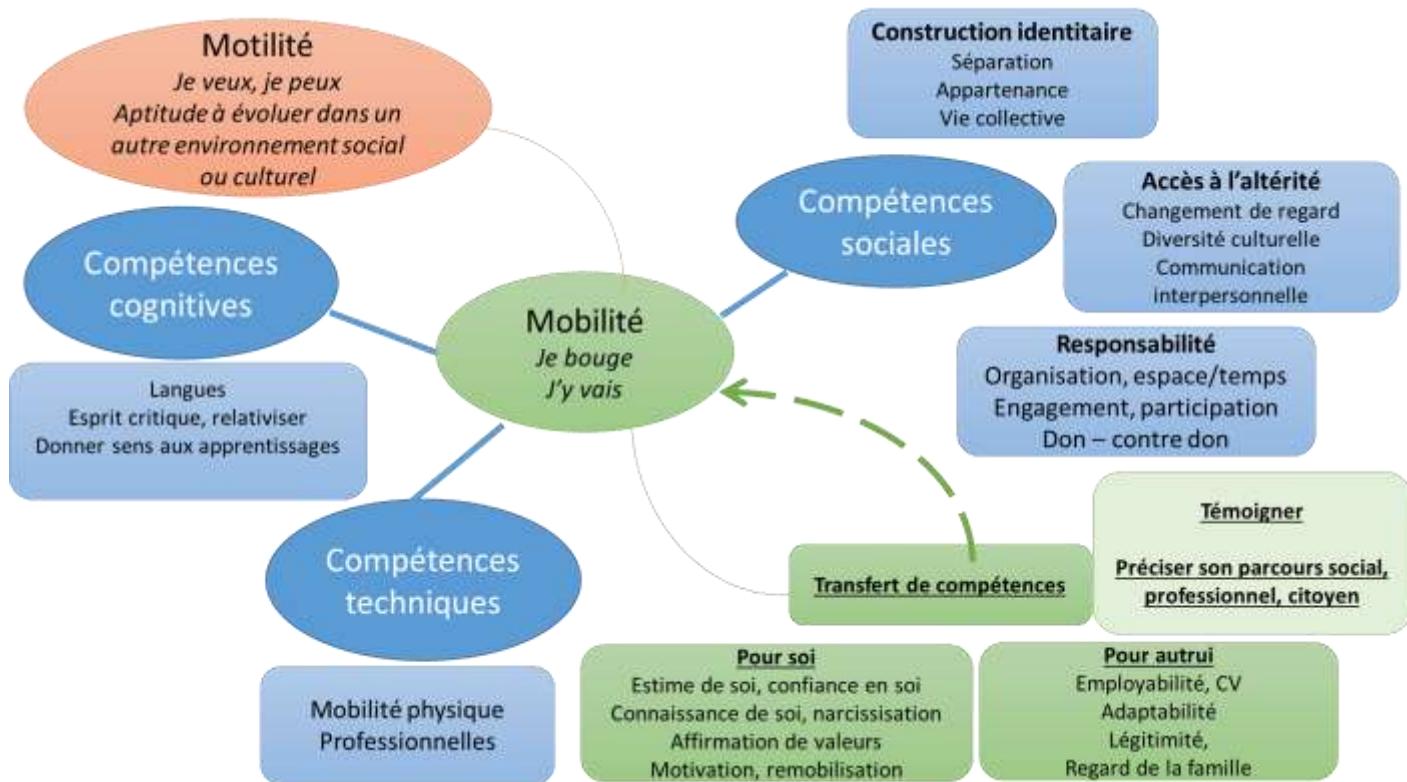
Le point de départ de ce développement de compétences relève de ce qui a été évoqué précédemment : la motilité, aptitude à évoluer dans un autre environnement social ou culturel, capacité à se projeter dans un ailleurs, à voir que c'est possible ; cette aptitude de motilité est, comme nous l'avons vue, fortement liée aux différents cercles d'influence de la personne, au premier rang desquels ses groupes de pairs, sa

¹⁶ Régis CORTESERO, « La notion de compétences : clarifier le concept, en mesurer les enjeux, 'INJEP – Jeunesses études et synthèses, numéro 12, février 2013 ; CORTESERO cite notamment les travaux de Bernard REY, *Les compétences transversales en question*, Paris, Éditions sociales françaises, coll. « Pédagogies recherche », 1998.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Guy LE BOTERF, *Construire les compétences individuelles et collectives*, Paris, Éditions d'organisation, 2000.

famille, et son environnement scolaire. C'est la condition pour se mettre en mouvement dans la vie réelle, et développer ensuite de nombreuses autres compétences :



Source : Schéma Jeudevi – Compétences développées par les jeunes dans une expérience de mobilité internationale.

4.2.2.1 Le développement de compétences cognitives

- **La déconstruction des stéréotypes culturels :**

L'expérience de l'altérité permet aux jeunes de développer leur esprit critique quant aux cultures étrangères et ainsi de dépasser les idées reçues, voire simplistes. Que ce soit sur le plan politique ou social, l'effort d'observation et d'analyse d'un milieu étranger qu'ils ont réalisé peut ensuite être transposé à d'autres situations de la vie quotidienne.

De plus, une expérience à l'étranger permet aux jeunes, par le jeu de la comparaison, de relativiser leurs conditions de vie en France après en avoir vécu des plus difficiles, ou inversement. Certains auteurs parlent de reconstruction cognitive¹⁹, définie comme un changement du traitement de l'information mis en place lorsque les jeunes sont confrontés à l'apprentissage d'une nouvelle langue et d'une nouvelle culture. Cette dimension de l'esprit critique est une valeur ajoutée importante de ces actions de mobilité, car elle est indispensable dans les domaines de la lutte contre l'endoctrinement et de la promotion des

¹⁹ BORN Michel, Pour qu'ils s'en sortent ! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants, De Boeck, Bruxelles, 2011.

valeurs de la république, mais reste une démarche pédagogique souvent difficile à appréhender par les intervenants éducatifs, souvent par manque d'outils appropriés.

« On peut avoir des idées très fermées et avoir un autre avis en voyageant. Considérer quelque chose de normal ici peut être mal vu à l'étranger. » (Jeune fille de 17 ans, terminale S)

« Mon moins bon souvenir c'est d'avoir vécu le quotidien des palestiniens, d'être traité comme un moins que rien, de passer dans des box à bestiaux ; mais au final je suis heureux d'avoir fait cette expérience. Mais ce qui m'a frappé, c'est que les palestiniens des camps étaient mal vus par les autres palestiniens, ils ne sont pas considérés, on s'est rendu compte des inégalités au sein même du peuple palestinien. On les croit unis mais c'est plus compliqué que ça. » (Jeune garçon, SVE de 24 ans)

« On a plus de maturité, on a une vision sur le monde et ça peut parfois nous permettre de nous dire que c'est mieux sur certains aspect ou que c'est mieux chez nous. » (Groupe d'élèves bac pro)

- **Apprentissage de la posture d'humilité, être en capacité d'apprendre de l'autre :**

Très souvent, lorsque les jeunes partent développer des projets divers à l'étranger (humanitaires, sociaux, culturels, etc.), surtout lorsqu'il s'agit de pays du sud, le risque est grand qu'ils adoptent au départ une posture en « surplomb », voire « colonialiste », propre à l'ethnocentrisme français, pensant, parce qu'ils vivent dans un pays plus aisé économiquement et plus développé, qu'ils en savent bien plus que les populations qu'ils vont côtoyer. Ils s'aperçoivent alors, dès les premiers jours de présence sur site, qu'ils en apprendront sinon bien plus, au moins autant, des autres et que la transmission des savoirs ne peut être unilatérale, verticale et descendante mais horizontale.

Généralement, après une période de frustration et de déception due à l'écart constaté entre ce qu'ils espéraient transmettre et ce qu'ils transmettent effectivement, le tout sous fond de freins culturels multiples qui empêchent la reproduction telle quelle *in situ* d'un modèle d'action ou de projet, les jeunes s'ouvrent progressivement à l'autre et se laissent pénétrer par les savoirs locaux. Ils développent leur capacité à apprendre de l'autre et, par la même occasion, une posture d'humilité.

« Deux choses : quand on mène un projet humanitaire là-bas, on est un peu prétentieux, on croit qu'on va changer le monde. En plus, en Vendée c'est très catholique, on est dans le don pour autrui. Mais on s'aperçoit qu'on reçoit beaucoup plus qu'on apporte. Au début, c'est frustrant parce qu'on se croit inutile mais on finit par se rendre compte que c'est un échange enrichissant. Et quand les palestiniens se rendent comptent qu'on reste si longtemps et qu'on est reconnu au-delà du statut de volontaire, qu'on fait partie de la communauté, qu'on se fait appeler par nos noms, c'est vraiment gratifiant. » (Jeune garçon, SVE de 24 ans)

Il faut vraiment relativiser... ne pas essayer de comparer, il faut lâcher nos représentations et ce qu'on croit savoir, car ça permet d'être plus libre... même dans le rapport aux gens, si tu parles toujours de la France c'est violent... Mais c'est compliqué, surtout que nous sommes partis pour un échange professionnel, et au Bénin ils attendaient beaucoup de nous... ça demande de l'adaptation, on ne peut pas faire du copier/coller... C'est dommage qu'ils ne gardent pas leur culture.... Ils attendent qu'on leur dise quoi faire, comme s'ils n'étaient pas eux-mêmes capables... (jeune femme, 22 ans, partie au Bénin en stage professionnel avec la Fondation des Apprentis d'Auteuil)

- **L'apprentissage expérientiel des langues :**

Bien évidemment, une expérience de mobilité internationale est l'occasion d'apprendre une langue sur le terrain. Alors que nombre de jeunes nous ont confié avoir fortement peiné dans l'apprentissage des langues à l'école, ils nous ont expliqué que la pratique d'immersion les a amenés à progresser dans leur apprentissage. Nombre d'enseignants témoignent aussi que cette forme d'apprentissage expérientiel (par l'expérience) redonne du sens aux apprentissages et permet de remotiver les élèves ; et ceci est valable pour les voyages mais aussi pour les correspondances, y compris via les réseaux numériques ; citons l'exemple de ces élèves, collégiens de SEGPA, qui se remobilisent sur l'apprentissage de l'anglais grâce à une correspondance sur eTwinning²¹.

« Lorsque j'ai fait l'échange en Allemagne en 3e, mes notes n'étaient pas terribles en anglais et en allemand, après le voyage j'étais à 17 ou 18 de moyenne ! Ça m'avait permis de développer l'oral parce que ça force à parler et c'est bien. » (Jeune garçon, lycéen de 17 ans)

4.2.2.2 *Le développement des compétences sociales*

- **Le renforcement de son identité française :**

Etre à l'étranger permet aux jeunes, comme à tout un chacun au contact d'une autre culture, de prendre conscience de son identité française, mais aussi des spécificités et des particularités de celle-ci en la confrontant aux autres.

Autre enseignement majeur ressorti de notre enquête et non des moindres : pour une partie des jeunes nés en France de parents étrangers, qui n'ont pas toujours un fort sentiment d'appartenance à la République française parce qu'ils se sentent discriminés dans la vie quotidienne et dans leur accès aux droits, le fait d'être traités et perçus comme français à l'étranger leur permet (enfin ?) d'activer et de vivre leur identité française. Pour ces jeunes, une expérience de mobilité internationale permet de renouer avec une identité française contrariée.

« Quand des jeunes d'origine étrangère vont à l'étranger, ils sont reçus et traités comme français. Et ça participe au fait qu'ils se sentent plus français au retour. Parce que quand ils sont en France, ils sont marocains avant d'être français pour X raisons. Donc, la mobilité internationale peut être un moteur d'intégration et renforcer le sentiment d'appartenance à la France. » (Professeur d'anglais ERAEI)

« Pour l'avoir vécu en Afrique, c'est frustrant d'être une identité avant d'être une personne, et on comprend ce que d'autres vivent en France. C'est très violent comme sentiment. » (Jeune garçon SVE de 25 ans)

- **L'expérience de son identité européenne :**

Dans le prolongement, les expériences de mobilité européenne représentent une opportunité de vivre concrètement sa citoyenneté européenne, de l'incarner concrètement en l'éprouvant dans un espace relié.

« Pour moi, c'est aussi des occasions de ramener les valeurs européennes et promouvoir la citoyenneté européenne. Faire prendre conscience aux jeunes qu'on peut voyager facilement en Europe, qu'il y a une unité. Avant le départ, on travaille avec les jeunes et la Maison de l'Europe sur

²¹ En se connectant sur la plate-forme eTwinning, des acteurs de l'éducation des pays européens - enseignants, chefs d'établissement, éducateurs, etc. – communiquent, coopèrent et développent des projets.

les fondements de l'Union européenne, on leur présente les pays et les institutions européennes. On leur explique que ce n'est pas qu'une technostucture, qu'ils ont leur mot à dire, qu'ils doivent voter aux élections européennes, etc. Et il y a aussi tout le travail autour de la notion de tolérance et de paix. » (Coordinateur Léo Lagrange)

- **La construction identitaire par le vécu de la séparation, « partir pour mieux revenir » :**

Partir à la découverte d'un pays et d'une nouvelle culture s'inscrit, pour nombre de jeunes, dans une quête de sens. Se posant des questions existentielles relatives à leur identité et à leurs aspirations personnelles, et faute de trouver des réponses dans leur environnement, les jeunes optent pour un départ à l'étranger dans le but de cheminer et, au contact d'un milieu différent et d'une population différente, d'en apprendre sur soi afin de se révéler.

« Quand je suis parti, c'était plus une évasion de ce qui m'était proposé ici que la recherche de quelque chose là-bas. » (Jeune garçon de 26 ans)

« Partir, c'est se dépayser pour mieux revenir et moi j'ai vraiment adoré ce changement. Ce mois-là a été une très belle parenthèse durant laquelle j'ai très bien vécu. » (Jeune fille de 25 ans)

« Beaucoup me disent partir parce qu'ils sont perdus dans leur orientation. Ils ne savent pas vraiment si c'est ce qu'ils veulent faire et ils ressentent le besoin de partir pour confirmer leur formation initiale ou envisager autre chose. Certains font le choix de partir en lien avec leur formation et d'autres plus sur des intérêts individuels. » (Professionnelle Familles Rurales)

- **Le développement des habiletés sociales :**

A l'étranger les jeunes doivent déployer des efforts supplémentaires pour entrer en contact et développer des échanges avec autrui dans la mesure où les interactions sont culturellement codées et normées. Les jeunes doivent donc apprendre à les analyser pour les comprendre avant de se les apprécier et de les investir.

Cela passe nécessairement par une phase d'appréhension, de distance, plus ou moins importante selon les jeunes, avant de prendre confiance et d'interagir. Après avoir surmonté ces difficultés, les jeunes développent de l'estime de soi et sont plus enclins à aller au-devant des autres. C'est ce qui ressort nettement des entretiens.

« Des gamins s'épanouissent uniquement dans la relation, on met en place dans les premiers jours une gymnastique pour que les jeunes s'expriment sans jugement : qu'ils causent et baragouinent comme ils veulent ; et tout le monde est différent donc ça rassure. Ils osent parler anglais, ils le font sérieusement et s'amusent de leurs difficultés, quand les autres se marrent parce qu'ils ne comprennent rien, c'est amusant et ça devient un jeu. Ici, même les timides prennent la parole. » (Agent de communauté de communes)

« J'ai aimé la danse [au Cameroun], ils dansent vraiment bien, ils aiment danser, les hommes font la musique, les femmes dansent, c'est super, c'est vraiment différent de chez nous, ils sont très festifs. Ils font le cercle, ils te font danser au milieu, je n'avais jamais fait ça en France, c'était drôle. La convivialité est mortelle. Quand ils te parlent, ils te prennent la main, y a un rapport humain à l'autre. La danse a été le premier contact avec eux, c'est ce qui a créé des liens avec eux. » (Jeune fille de 17 ans)

« Le contact avec les personnes est plus facile quand on revient. On va plus facilement vers les autres, on prend plus facilement la parole. Comme là-bas, on a parlé directement avec des inconnus, ça facilite. Et comme je n'ai pas l'habitude de prendre la parole devant des personnes inconnues, ça m'a aidé. » (Jeunes garçon de 18 ans)

- **La prise de responsabilité et l'engagement citoyen :**

L'engagement des jeunes dans des projets à l'étranger, en faveur d'une cause, qu'elle soit politique, humanitaire ou autre, les amène à développer leur esprit critique, d'autant que les structures d'éducation populaire qui les accompagnent sont porteuses de valeurs et d'un regard critique sur le monde.

Ces engagements à l'étranger sont généralement précédés, notamment pour les jeunes les plus âgés, de divers engagements locaux, dans leur collège, leur commune, les associations. Mais ils peuvent aussi, pour de nombreux jeunes moins âgés (collège et lycée), constituer une première expérience qui va en appeler d'autres. En effet, de manière générale, un engagement dans un projet à l'étranger est rarement sans effet au retour, les jeunes étant plus sensibles aux questions de citoyenneté et plus enclins à participer à la vie de la Cité. Ce fait est confirmé par les professionnels éducatifs que nous avons rencontrés.

« Les élèves deviennent plus ouverts à la vie du collège et sont davantage en mesure de faire des propositions pour l'amélioration des conditions de vie. Par exemple, ils demandent des activités plus riches, veulent échanger avec le cuisinier pour travailler sur des repas à thèmes. Ils ont envie d'échanger davantage avec les adultes de l'établissement car ils deviennent plus matures et sereins vis-à-vis de leur scolarité ; ils ne voient plus le collège comme un lieu hostile. » (Principale de collège)

« On a des jeunes qui ne viennent pas dans les clubs mais viennent plutôt sur les échanges. Ils se sentent plus à l'aise et préfèrent les ateliers, l'avantage de ceux-ci est de forcer les jeunes à s'entraider pour réussir : par exemple, pour le cirque, il faut forcément travailler ensemble, donc il y a des échanges physiques et de solidarité, il faut prendre confiance en l'autre dans la mise en place de l'activité. » (Equipe d'animateurs maison de quartier)

« Ils ont créé une junior asso comme support de portage du projet. C'était le meilleur moyen qu'ils restent maîtres de leur projet. Si ça avait été le service jeunesse qui portait, les élus auraient pu reprendre la main ou demander à faire autrement. Là, quand ils nous posaient des questions ou exprimaient des réserves, on leur disait que c'était le projet des jeunes et que c'était une association indépendante qui le gérait. On leur disait que les jeunes étaient autonomes et qu'on ne pouvait que leur proposer, pas leur imposer. » (Animatrice jeunesse)

Les projets de mobilité internationale qui nous ont été présentés durant notre étude sont, pour beaucoup, orientés vers des causes politiques et écologiques qui éveillent la conscience citoyenne des jeunes.

« On a vu au niveau politique que y en a qui étaient d'accord pour accueillir des migrants et d'autres pas, mais nous on n'avait pas d'idée. On n'avait pas la maturité sur ce sujet qu'on a maintenant. Notre point de vue a tellement changé, on a une opinion maintenant grâce à ce projet. » (Élèves de 5^e d'un collège)

« Chaque année, il y a une thématique de développée sur les échanges franco-allemands. L'an passé, on était sur la coopération entre jeunes. On a déjà travaillé sur « racisme et xénophobie », sur

le réchauffement climatique, etc. Pendant l'échange, on garde toujours de la place pour l'après. On leur demande quelle thématique ils veulent développer pour l'an prochain, on se donne rendez-vous en septembre et on retravaille ça, c'est aussi simple que ça. » (Chargé de mission Communauté de communes)

- **L'accès à l'altérité, et la découverte de nouvelles cultures :**

La découverte d'une nouvelle culture, nous l'avons vu à travers les résultats de l'enquête quantitative, est le premier objectif fixé par les jeunes quant à leur projet de mobilité internationale. Il apparaît clairement que cet objectif est largement rempli pour la quasi-totalité des jeunes que nous avons rencontrés. L'expérience de l'altérité et l'immersion dans une nouvelle culture les transforment considérablement.

Les jeunes nous ont raconté leurs expériences très enrichissantes dans lesquelles tout ne fut pas simple. Ils ont dû se confronter aux dures réalités des pays et des territoires dans lesquels ils se sont rendus. Ils ont été confrontés à l'expérience de minorité dans une culture qu'ils ne maîtrisaient pas et ont parfois dû faire face à des difficultés plus ou moins importantes. Ces multiples expériences dans l'expérience les ont fait grandir.

« J'ai plein de bons souvenirs mais les paysages m'ont marqué [au Cameroun]. C'était totalement différent de la France. Avant de partir, je ne m'étais pas du tout renseigné sur le Cameroun, j'imaginais des huttes partout avec des toits en taule. Disons que je pensais que c'était un petit village sans infrastructures, pas forcément urbanisé. Au final, y avait l'eau courante et ça m'a surpris. Du coup, c'est aussi pour ça que je voulais y aller, j'ai découvert des reliefs et je pensais qu'il y en avait pas, j'ai découvert de nouvelles plantes en entrant dans des forêts où l'homme n'est pas entré. » (Jeune homme de 22 ans)

« Quand on se baladait, ils nous appelaient « les blancs ». Quand on allait sur le marché, on y allait en masse [le groupe de jeunes concerné] et ça les surprenait. Pour eux, on était forcément riches parce que français. Quand on sortait un billet de 10 000 francs CFA, ils venaient tout de suite nous quémander. Mais je me dis que si je vivais à leur place, je ferais peut-être la même chose. Dès notre arrivée à l'aéroport, on a vu qu'ils faisaient tout pour gagner de l'argent, ils veulent porter nos bagages, etc. Et y en a un qui a porté ma valise de force, il voulait que je le paie et je ne pouvais pas parce que j'avais pas fait de change, et il était très en colère. Il ne m'a pas lâché, et ça a été chaud, il a fallu monter dans le bus pour qu'il me lâche. Et quand on est monté dans le bus, des gens tapaient au carreau, on ne savait pas pourquoi. » (Jeune fille de 18 ans)

« La découverte d'un autre mode de vie complètement différent de chez nous, qu'on voit qu'ils ont toujours la joie de vivre malgré la pauvreté, j'ai pris conscience que chez nous c'est pas pareil. C'était très enrichissant d'un point de vue culturel. Ça m'a vraiment permis de prendre du recul : j'ai pris conscience que je consommais beaucoup d'eau quand je prenais une douche, on devient plus économique. On voit qu'on a accès à énormément de choses dont on pourrait se passer quand on voit qu'eux n'ont pas accès à tout ça. » (Jeune fille de 17 ans)

4.2.2.3 *Le développement de compétences techniques*

- **Compétences relatives à la mobilité physique :**

Si une expérience de mobilité internationale permet aux jeunes de progresser en termes de mobilité sociocognitive, elle leur offre également l'occasion de progresser dans l'apprentissage de la mobilité physique.

Un grand nombre de jeunes que nous avons rencontrés n'avaient jamais emprunté l'avion ou même le train. Beaucoup ne s'étaient jamais déplacés en dehors de leur ville sans leurs parents ou ne s'étaient jamais déplacés tout court. Le vivre au cours de leur séjour à l'étranger leur permet de lever les appréhensions liées aux exigences de la mobilité et de franchir ainsi un palier, fort utile ensuite pour entrer dans la vie adulte.

« On est allés à Strasbourg, on a pris le train, le métro, le Tramway, les escalators, etc. C'était plusieurs petites expériences en une qu'on avait jamais faites. On a été dans une auberge de jeunesse. Direct, on a posé les valises dans les chambres et direct on est allé faire l'interview pour le site Hippocrène. » (Elèves de 5^e d'un collège)

« J'ai pris un car à Grenade pour rejoindre mon amie dans un petit village situé à une heure de la ville en voiture, le chauffeur m'a dit qu'il ne desservait pas la ville mais qu'elle était à une demi-heure à pied. Il faisait 45 degrés minimum, et finalement j'ai marché trois heures avec mon gros sac !!! J'ai fini par trouver une dame dans un petit hameau qui a accepté de me donner de l'eau et j'ai bloqué un monsieur qui arrivait en voiture en contre-sens, je me suis mis au milieu de la route pour l'arrêter, et il a accepté de m'emmener. Mais finalement, ça a été une belle expérience, je ne la regrette pas. Je n'ai jamais autant savouré une bière de ma vie [rires]. » (Jeune garçon de 22 ans)

- **Compétences organisationnelles :**

Les jeunes développent également de nombreuses compétences organisationnelles durant leur expérience de mobilité internationale. Que ce soit en amont de leur projet afin de préparer ou financer leur départ, ou pendant leur séjour où beaucoup sont contraints de composer avec les moyens du bord, les jeunes nous ont expliqué avoir appris la « débrouillardise ». Les capacités à gérer son temps et à s'adapter aux situations inattendues constituent des compétences transversales qui seront ensuite utiles dans leur trajectoire scolaire comme dans leur trajectoire professionnelle ou dans leur vie personnelle.

« J'ai le souvenir d'une fille qui s'était présentée au retour d'une mobilité en République Tchèque avec un classeur épais avec une photocopie de tous les billets de banques tchèques pour se repérer et savoir quelles sommes utiliser pour ceci ou cela, les cartes, l'itinéraire, les coordonnées des personnes à contacter, la météo (« qu'est-ce que j'emporte comme vêtement »), etc. Elle a tout géré sur place. Donc elle a transformé son angoisse en énergie positive pour trouver les solutions. Je ne m'en suis rendu compte qu'au retour. Le temps de la préparation qui dure quelques mois leur permet de se transcender. » (Chargée de mission mobilité européenne dans un lycée)

« On est plus créatif, plus imaginatif, là-bas [au Cameroun] on a appris tellement la débrouillardise à partir de tout et n'importe quoi. » (Jeune homme de 21 ans)

Dans ce registre, nous noterons que certains jeunes que nous avons rencontrés ont pu créer une Junior association, afin de constituer un outil juridique propice à la recherche de fonds et à la gestion budgétaire.

« On s'était mis en junior association au bout de six mois. Par le biais du Conseil des Jeunes d'Allonnes, un monsieur du CRJ (Conseil Régional des Jeunes) est venu et nous a invités à participer à un week-end du CRJ. Ça s'est vu après avec B. notre animatrice. Ça nous permettait d'avoir un statut légal et un compte en banque comme le CJA ne peut pas avoir de compte en banque, ils n'ont

pas de régie ou j'sais pas quoi. Du coup, on a fait un compte en banque et on a aussi commencé les actions d'autofinancement même si on n'avait pas de partenaire. Sinon, ça trainait. Là ça nous permettait d'avoir un statut légal et un compte en banque. On a fait ça à l'échelle locale sur les événements allonnais : sécurité au carnaval, baby-sitting, vente de crêpes et de boissons sénégalaises (préparées par Fatou) dans les événements. Ça nous a apporté à peu près 2 000€. » (Groupe de jeunes, QPV d'Allonnes)

- **Gestes et savoir-faire professionnels :**

En fonction de l'objectif et de la thématique de leur séjour à l'étranger, les jeunes développent des compétences techniques très pointues dans un domaine professionnel précis ; là encore, selon les enseignants et/ou animateurs, ces apprentissages expérientiels donnent du sens aux enseignements théoriques, remotivent les jeunes et renforcent leur estime personnelle puisqu'ils réalisent, en situation, que finalement ils connaissent déjà beaucoup de choses.

« Notre but a été de créer un atelier de transformation du cacao, dans une chaîne complète et que la filière soit courte et sans intermédiaire. Rendre le petit producteur autonome et l'amener à vivre de sa production. » (Elèves du lycée agricole Nantes Terre Atlantique)

« C'était un camp artistique, on a monté un spectacle pendant une semaine – on a fait rapidement comme on pouvait – c'était sur les problèmes environnementaux qu'on traitait avec de la musique, du théâtre et danse. On était une vingtaine de volontaires de toute l'Europe (il y avait aussi une coréenne et une kenyane). Mes meilleurs souvenirs, c'était quand on se représentait dans le village, on en a fait 10. On y allait à pied, avec deux ânes, ou en van. On passait dans la nature, on chantait, on parlait et on se marrait, c'était vraiment cool. Quand on arrivait dans le village, on faisait une batucada : le but c'était de faire le plus de bruit possible pour que les gens nous voient, sortent et qu'on les invite à venir sur la place au village voir le spectacle. » (Jeune garçon, SVE de 21 ans)

« En Islande, grâce aux familles qui m'ont accueilli avec Work Way, j'ai appris à pêcher les moules, les traiter jusqu'à les vendre. C'était super enrichissant. J'ai aussi appris à gérer un troupeau de moutons, les ramener en intérieur, les sortir, les séparer, les tondre, leur donner à manger. J'ai aussi fait le nettoyage des chambres d'hôtes et j'ai appris à m'occuper des chevaux. » (Jeune garçon de 24 ans)

« Pendant le voyage, on avait interrogé des gens au hasard à Hambourg (micro-trottoir), ça pourra nous aider plus tard, on n'aura pas peur de demander des choses aux gens. Là, on posait des questions sur le mur de Berlin. On leur demandait de parler plus lentement pour qu'on puisse comprendre. Et quand on disait qu'on était français, ils nous disaient qu'ils aimaient la France. » (Elèves de 3^e d'un collège)

- **La confrontation à d'autres techniques et pratiques professionnelles :**

Dans le prolongement, les jeunes qui partent à l'étranger dans le cadre de leur formation ou d'un emploi sont confrontés à de nouvelles pratiques professionnelles, à des savoir-faire et des savoir-être différents, ce qui ne manque pas de les enrichir.

« Les techniques irlandaises, leur façon de travailler avec les chevaux, ça m'a vraiment apporté. C'est pas énormément différent mais ils ont des habitudes à eux qu'on ne ferait pas ici. Là-bas, ils restent naturels avec les chevaux (ils perdent pas de temps à brosser leurs chevaux comme nous), nous on les surprotège. » (Elève MFR Bournezeau)

4.2.3 La transférabilité de ces compétences pour soi

Comme nous l'avons précisé précédemment, les compétences développées par les jeunes s'inscrivent moins dans une optique de performance, vérifiable ici et maintenant, que de développement d'une potentialité amenée à se développer au moment opportun.

Le voyage constitue une expérience fondatrice pour les jeunes, et leur permet de mettre à 'épreuve et de s'approprier des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui jusque-là n'avaient été appréhendées que sur un mode théorique. Grâce à l'expérience du voyage, la personne fait sienne un grand nombre de potentialités qu'elle avait acquises. Citons par exemple Jean Piaget²² qui montre que « *le sujet construit ses connaissances et assume son processus d'apprentissage : il est le "créateur" de ses connaissances* »²³. De nombreux pédagogues se sont intéressés à l'appropriation, par la personne, de ses propres savoirs ; citons notamment Karl Rogers, figure de proue du personnalisme, pour qui « Les seules connaissances qui puissent influencer le comportement d'un individu sont celles qu'il découvre par lui-même et qu'il s'approprie²⁴ ». Ou encore Paulo Freire, qui insiste précisément sur les apprentissages expérientiels : « L'éducation authentique ne se fait pas de A vers B, ni de A sur B, mais par A avec B, par l'intermédiaire du monde²⁵. »

L'expérience que procure le voyage, résolument à distance des dispositifs classiques de formation qui transmettent un savoir de l'extérieur, favorise ainsi l'appropriation de nouvelles connaissances et compétences, qui sont des compétences transversales, des compétences psychosociales (life skills, compétences de vie, en anglais) qui font ensuite partie intégrante de la personne et lui facilitent son adaptation à la vie sociale.

- **Reconsidérer sa trajectoire :**

Les expériences de mobilité internationale nous ont souvent été présentées par les jeunes comme « une parenthèse » dans leur vie. Ils expliquaient, en usant de ce qualificatif, que leur départ fut un moment de prise de distance avec leur quotidien et tout ce qui façonne celui-ci : environnement familial et territorial, famille, pairs, activités, etc. Ce séjour à l'étranger, même vécu en groupe, offre aux jeunes un espace propice à l'introspection, à la réflexion sur soi et ses aspirations. C'est pour beaucoup l'occasion de faire un bilan pour mieux envisager la suite, conforter sa voie ou opter pour une réorientation vers un nouveau projet.

« Ça m'a permis de faire un travail sur moi-même, mes valeurs. J'étais sensible aux questions d'environnement, et je voulais aller voir de mes propres yeux. Après mon voyage en Afrique, j'ai eu

²² Jean PiAGET, né le 9 août 1896 à Neuchâtel et mort le 16 septembre 1980 à Genève, est un biologiste, psychologue, logicien et épistémologue suisse connu pour ses travaux en psychologie du développement.

²³ Gérald BOUTIN, « L'approche par les compétences en éducation: un amalgame paradigmique », Connexions, n° 81, vol. I, 2004, pp. 25-41.

²⁴ Carl Rogers, le développement de la personne, InterEditions; nouvelle édition mai 2005.

²⁵ Paulo FREIRE - *Pédagogie des opprimés*. Paris, Maspéro, 1974x

la confirmation que je ne voulais pas travailler dans certaines entreprises. Aujourd'hui, je veux plutôt travailler dans l'ESS et je regarde les ONG et ce qu'elles peuvent proposer. Je pense que mon profil peut leur correspondre. Ça m'a donc permis de me rendre compte des impacts de notre consommation sur les autres, ces impacts sont délocalisés et quand on en a pris conscience, on n'a pas envie de se voiler la face. » (Jeune garçon de 24 ans)

« Mon dernier voyage au Mexique m'a fait voir des choses plus essentielles pour nos vies. Et c'est vrai que travailler dans une multinationale ne m'intéresse pas. Mais on peut concilier les deux dans la mode : entre le sociétal et la mode, il y a des convergences, on peut travailler sur des savoir-faire locaux. » (Jeune fille de 23 ans)

« Pour moi, y a eu un avant et un après mon SVE en Palestine, ça a été un tournant dans ma vie. J'ai envie de travailler sur un poste de chargé de mission dans une ONG internationale alors qu'avant je voulais être comptable. Et ça m'a politisé. » (SVE de 24 ans)

« Ça apporte des pistes sur des projets et des envies au niveau professionnel. Par exemple, on a eu un week-end sur les plantes médicinales par deux siciliens très tournés sur l'écologie et l'agriculture bio, ils nous ont montré comment faire des savons, des shampoings, et donc après ce week-end très riche, j'ai eu un déclic : je me suis dit que je voulais faire ça et qu'il fallait que je fasse des recherches en rentrant sur tout ça. Depuis que je suis revenu, j'ai fait un stage en permaculture avec une association en Bretagne. » (Jeune garçon, SVE de 22 ans)

Pour certains jeunes, une expérience de mobilité internationale peut être de nature à les remobiliser pour une reprise ou une poursuite d'études. Pour d'autres qui sont déjà scolarisés, une expérience de mobilité internationale ouvre le champ des possibles et les autorise à être plus ambitieux.

« Si l'école les a fait aller en Allemagne, en Angleterre, ils seront à même de s'autoriser à formuler des vœux plus distants. » (Proviseur de lycée)

« Ça m'a donné de la motivation à travailler dans mes études, ça n'a rien à voir mais ça m'a vraiment donné envie de faire des études. Le fait d'avoir travaillé le projet avant d'y aller, d'avoir été retenu et d'être allé à l'étranger, je me suis dit : « si je travaille, si je me donne à fond, je réussirai à avoir ce que je veux dans la vie. » » (Jeune garçon de 18 ans)

« J'ai repris [au retour de son SVE] un équivalent du bac, un DAEU. Je me suis dit : « allez j'y retourne pour un an pour décrocher ce fichu papier que tout le monde demande. » Sans ça, on se tape quand même des petits boulots de merde. Donc, faut passer par là pour aspirer à une vie meilleure. » (Jeune garçon de 21 ans)

- **Faire le point sur ses compétences : la métacognition**

Un des enjeux majeurs du voyage, c'est toujours le retour ! Il importe donc aux organisateurs de développer des stratégies pédagogiques pour permettre aux jeunes de mieux identifier leurs propres limites et compétences. Afin d'aider les jeunes à cheminer dans l'appréciation des effets qu'a eue pour eux la mobilité internationale, nombreuses sont les structures à proposer des démarches et des outils concrets propices à cela ; elles permettent ainsi d'identifier ce que l'on sait et ce que l'on sait faire...

« On a fait une sorte de bilan. J'avais écrit des choses avant de partir en Espagne, en rendez-vous avec Valentin. Il y avait un exercice qui était une lettre ouverte que je devais m'écrire à moi-même pour expliquer mon état d'esprit, comment je me sentais. Le but, c'était de voir la différence, comment

j'ai changé en un mois. Et il y avait un graphique avec des qualités sur des critères qu'on devait noter avant le départ et au retour pour mesurer l'évolution : par exemple, la maîtrise de la langue, l'ouverture d'esprit, etc. Pour moi, c'était positif. » (Jeune garçon de 21 ans)

- **Capacité à se transcender et gagner en estime de soi :**

Pour de nombreux jeunes, une expérience à l'étranger amène à se transcender, à repousser ses limites et ainsi gagner en estime de soi ; et le fait d'aller au bout de son projet conforte lui aussi cette estime personnelle. C'est sans doute un des bénéfices majeurs du séjour à l'étranger, qui permet de prendre de l'assurance, de mieux identifier ses limites et ses compétences, d'avoir plus confiance en soi.

Une fois le projet concrétisé, les jeunes en retirent de la fierté : fierté d'avoir surmonté ses craintes et ses appréhensions, fierté d'avoir vécu loin de son environnement familial et territorial, fierté d'avoir surmonté les barrières de la langue, fierté d'être parvenu au bout d'un projet périlleux etc.

« Ce voyage était thérapeutique, c'est vraiment le mot. Avant de partir, je ne dormais pas, je n'avais jamais pris l'avion. » (Jeune fille de 25 ans)

« J'ai vu des jeunes très introvertis avant le départ, le voyage les avait vraiment transformés. Je pense à Elise qui est partie en Grèce, c'est souvent un défi pour eux de partir aussi longtemps dans un pays étranger, ils se découvrent des facultés qu'ils n'auraient pas vues s'ils étaient restés : par exemple, faire du stop, prendre la parole, etc. » (Professionnelle Familles Rurales)

« C'était une envie avant de partir, mais on se dit qu'on est capable, on a été seul pendant trois mois sur un autre continent, donc on a moins peur, on se dit qu'on peut continuer et faire autre chose. » (Jeune fille de 17 ans, terminale S)

« Déjà, prendre l'avion, être dans un aéroport seul avec des gens qu'on ne connaît pas. Ensuite, c'est devoir se débrouiller seul dans une ville qu'on ne connaît pas du tout, avec des gens qu'on ne connaît et une culture qu'on ne connaît pas du tout. C'est une découverte totale sans rien qui nous rattache à la France, en dehors de Skype. Mais même Skype, au fur et à mesure, on y était moins accroché : au début, c'était tous les trois jours, puis quand on a été habitué, c'était une fois toutes les deux semaines. » (Jeune fille de 17 ans)

« Un accompagnateur accompagne les jeunes jusqu'à l'aéroport, il les met dans le bon bus et c'est à eux de se débrouiller. Certains doivent faire six ou sept heures de bus, avec des changements, dans un pays qu'ils ne connaissent pas, avec une langue qu'ils ne maîtrisent pas. Ça leur forge un mental. » (Directeur MFR Bournezeau)

- **Vivre des « émotions structurantes » :**

Une expérience de mobilité internationale représente l'occasion pour les jeunes de s'en mettre plein les yeux et de vivre des moments intenses sur le plan émotionnel. Loin de leurs habitudes de vie en milieu urbain, « désempêtré » pour beaucoup, ces moments permettent aux jeunes de rêver et leur offrent un espace propice à l'introspection. Ces expériences ne manqueront pas de les transformer en retour. D'un point de vue psychologique, tous ces bons souvenirs accumulés améliorent l'estime de soi et contribuent à renforcer les assises narcissiques ; ils permettent de combler un éventuel déficit d'intériorité, de mentaliser des émotions, de rendre attractive sa réalité intérieure, pour ainsi être moins envahi par la

réalité extérieure²⁶. En d'autres termes, ces bons souvenirs accumulés seront autant de ressources pour affronter les vicissitudes de la vie et les périodes où le moral est en berne...

« Je suis parti chasser le vison, une petite fouine, avec un retraité islandais, une personne assez âgée, c'était un amoureux de la nature, on était en plein milieu de l'Islande. C'était le fait d'être au milieu de nulle part, totalement isolés, sans point de repère (il me lâchait, j'étais totalement perdu, c'était mon unique point de repère ce monsieur). La chasse consistait à tendre des pièges et cette journée a consisté à relever les pièges. Ces pièges étaient impossibles à repérer parce qu'il y avait un mètre de neige par-dessus et les cours d'eau étaient gelés, c'était incroyable. Je revois le monsieur, ses arbustes comme points de repères, se diriger vers eux, et compter ses pas pour retrouver ses pièges, c'est inoubliable. » (Jeune garçon de 24 ans)

« Mon meilleur souvenir, c'est dans les steppes de Mongolie au milieu de rien, avec que de la nature sauvage autour de toi. C'était quelque chose de très puissant. C'est le contact avec la nature, quelque chose qu'on a perdue dans notre société. Se retrouver au milieu de rien, c'est presque spirituel, un contact avec le divin, c'est vraiment fort d'un point de vue émotionnel. » (Jeune garçon de 26 ans)

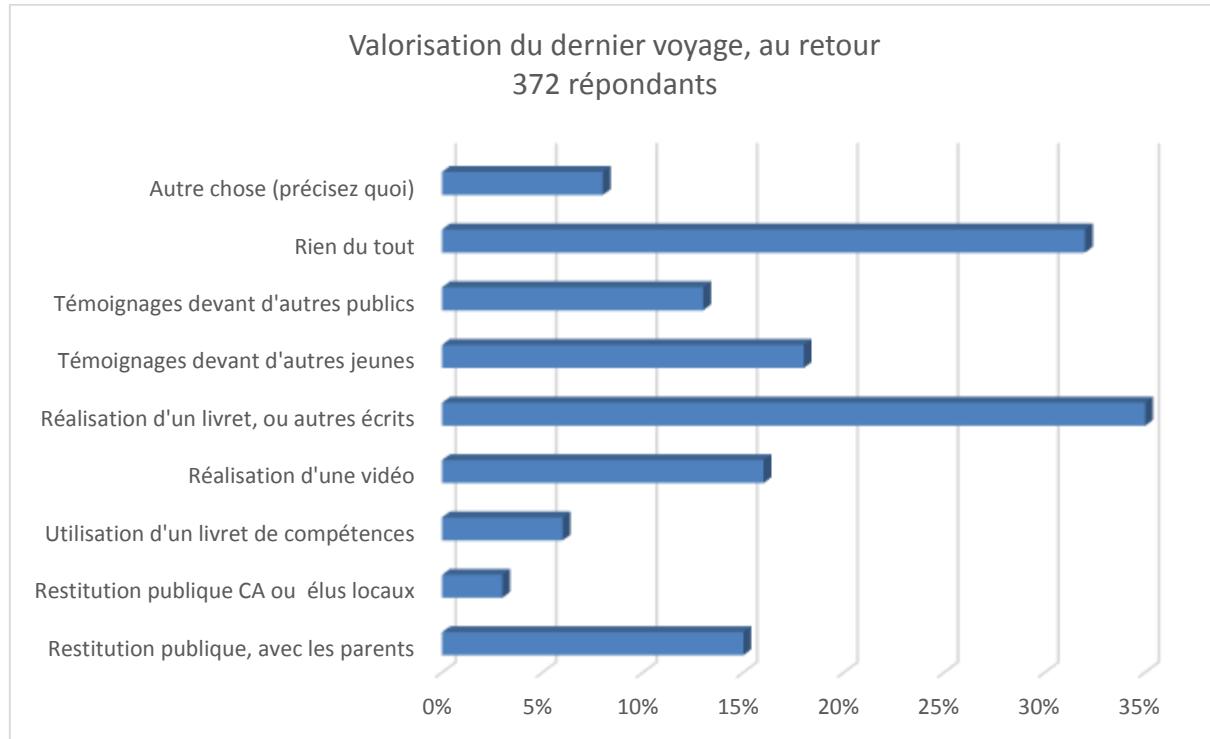
4.2.4 La transférabilité de ces compétences pour autrui : employabilité et reconnaissance

Bien entendu, un des objectifs implicites de ces expériences éducatives est bien de faciliter l'accès des jeunes à la vie adulte, au plan civique, mais aussi et surtout au plan professionnel. Les financeurs comme les accompagnateurs insistent donc sur l'identification des compétences acquises au cours du séjour, ainsi que sur le transfert de ces compétences dans la trajectoire scolaire ou professionnelle.

Au retour de leur séjour à l'étranger, seulement un tiers des jeunes nous ont confié (enquête par questionnaire) n'avoir pas valorisé leur expérience et les compétences développées. Pour les deux autres tiers, beaucoup auront restitué leur expérience à leurs pairs ou à d'autres publics par le biais de témoignages, de soirées publiques, de supports divers tels que la vidéo ou l'écriture.

A l"échelle régionale, on peut dire que les stratégies de « pédagogie du retour » et de « valorisation des jeunes » sont plutôt développées. Cette ouverture des jeunes sur leur environnement social à leur retour nous paraît tout à fait importante, puisqu'elle permet de développer leur capital social. On sait d'ailleurs que les jeunes ayant le moins d'opportunités sont aussi ceux qui ont le réseau social, en dehors de leurs groupes de pairs, le plus réduit. Garder des contacts issus de son séjour, et développer une nouvelle image de soi et de nouveaux contacts à son retour sur son lieu de résidence, constitueront des atouts indéniables pour l'avenir. On sait aussi que la rencontre avec des élus locaux ou des responsables institutionnels fait œuvre de reconnaissance politique pour ces jeunes, qui se trouvent précisément en manque de reconnaissance. Ces démarches ne sont pas du tout anodines, bien au contraire, et méritent d'être pensées et organisées avant même le départ des jeunes.

²⁶ STEPHAN Mylène. *Place du séjour de rupture dans la prise en charge du trouble des conduites à l'adolescence*. Thèse de doctorat en médecine de l'Université de Bretagne Occidentale, 2013, 157p. Voir aussi Christophe Moreau et al, **Séjours de rupture, adolescents en crise, et cheminement des parents ; ruptures, transitions et reconstructions : les spécificités d'une prise en charge peu reconnue**, JEUDEV / ONED, AVRIL 2014 : www.oned.gouv.fr/system/files/ao/aot2012.moreau_resume.pdf



Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (372 répondants - 2016)

« C'est très valorisant pour les jeunes d'expliquer ce qu'ils ont fait aux élus, de montrer ce qu'ils ont produit en atelier. Mais plus largement, les jeunes se rendent compte qu'ils peuvent faire plein de choses. Nous, on ne fait pas à la place de. On laisse les jeunes faire, on leur laisse les rênes, c'est pas un séjour de jeunes organisé par des vieux, on le monte ensemble et on le travaille ensemble. Quand on a des problèmes, on cherche les solutions avec eux. Et donc c'est gratifiant pour eux. » (Agent de communauté de communes)

« On a fait un dossier et un film-photos pour la Ville qui nous a pris beaucoup de temps. On avait l'assistante qui nous a accompagnés mais on a fait les choses librement. Le dossier a été compliqué parce qu'on rentre de voyages et on passe à autre chose. » (Jeune fille de 17 ans)

« L'envie de réussir un projet et de donner envie aux autres jeunes, leur montrer que c'est possible. Leur donner envie de croire en leur rêve. Avoir envie de servir d'exemple. C'est valorisant, enfin c'est surtout se dire qu'on peut aider les autres. » (Jeune garçon de 17 ans)

« Il y a eu des temps d'échange, il y a eu un premier entretien avec notre accompagnatrice d'ici. On nous a proposé de rédiger un article pour vanter les mérites de la mobilité. On nous a demandé de témoigner pour attirer plus de jeunes vers la mobilité internationale. Uniquement du témoignage de retour, nous avons été quatre à le rédiger, ça a fait cinq ou six paragraphes. On a essayé de ne pas être trop longs mais complets : et en introduction, on a vraiment parlé du programme Mobiplus. » (Jeune fille de 25 ans)

De plus, bien que ce ne soit pas le seul but recherché, un séjour à l'étranger amène forcément le jeune à développer des gestes techniques, et des compétences sociales observables et mesurables. Ce sont ces derniers qui sont mis en avant généralement au retour, notamment pour justifier d'une capacité à satisfaire des exigences sur le marché de l'emploi ou de la formation professionnelle. Ici, peuvent être réalisés des livrets ou des documents écrits, ce qu'environ 39% des jeunes disent avoir fait (enquête par questionnaire).

« Ça fait une ligne sur le CV que les directeurs d'école et les chefs d'entreprise peuvent apprécier. C'est un plus qui peut faire la différence. » (Jeune fille de 17 ans, terminale S)

« On aura la mention européenne en plus du bac, ce qui peut nous ouvrir des portes. » (Jeune fille de 18 ans, bac pro)

« Je pense que c'était une grande expérience qu'il faut que je valorise. Quand on me demande ce que je fais, je parle toujours de cette expérience parce que je trouve qu'elle est très valorisante, je la mets beaucoup en avant, elle montre que je suis ouverte. Et comme je ne sais pas ce que je ferai plus tard, j'ai gardé des contacts qui pourront toujours m'être utiles. J'en parle aussi beaucoup pour inciter les autres à y aller. » (Jeune fille de 18 ans)

« Moi ça m'a déjà beaucoup servi, quand je cherche des jobs d'été et que je fais des entretiens d'embauche, les employeurs sont intrigués par ce que j'ai fait, ils me posent des questions. Je sais pas si ça fait la différence ou pas, mais aujourd'hui j'ai un job d'été. Je le mets en avant dans le CV » (Jeune fille de 17 ans, terminale L)

« Ça m'a déjà servi parce que j'ai passé l'oral pour mon concours d'infirmière à Allonnes et les examinatrices ont été très attentives à cette expérience. Elles m'ont posé pas mal de questions sur le projet et ce que ça m'avait apporté pour rentrer dans l'école. » (Jeune fille de 17 ans, QPV)

En revanche, seuls 5% des jeunes disent avoir travaillé la valorisation de leur séjour à partir d'un livret de compétences. Au regard de ces résultats, mais aussi des résultats de notre enquête qualitative, il apparaît que l'Europass et le Youthpass peinent à être appropriés par les jeunes et leurs structures encadrantes. En fait, il ne l'est que quand des professionnels accompagnent son usage ; et d'autre part on doit s'interroger sur l'utilité et la transférabilité effective de ces « pass », d'autant qu'ils sont faiblement reconnus par les employeurs de la région. Notons que différentes démarches ont déjà été entreprises dans la région pour développer un outil de valorisation des compétences reconnu de tous les acteurs locaux, mais que ce travail n'a jamais vraiment abouti sur des résultats opérationnels. D'aucuns affirment que le meilleur outil de valorisation de son expérience reste le CV... mais le débat sur un outil opérationnel et partagé de valorisation des compétences reste ouvert.

« On travaille à partir du Youth pass, c'est une grille qu'on décline avec chaque jeune. Après, on le fait sur une fin de journée et ils ont chacun un petit cahier. Ça n'a pas de caractère obligatoire parce qu'on n'est pas à l'école. Mais le but c'est que concrètement les gamins soient en capacité de lister tout ce que ça leur a apporté. » (Charge de mission Communauté de communes)

Europass

Créé en décembre 2004, le porte-folio Europass est un ensemble de cinq documents, en accès libre, permettant d'exprimer clairement ses compétences et qualifications en Europe. Ce dispositif permet aux citoyens européens de présenter dans un cadre unique, dans la langue officielle de leur choix, leurs expériences éducatives et professionnelles, y compris celles acquises au travers de la mobilité. En savoir plus: <http://europass.cedefop.europa.eu>

Youthpass

Le Youthpass est un instrument de reconnaissance de l'éducation non-formelle mis en œuvre par le Programme européen « Jeunesse en action ». Il se réfère notamment à la stratégie « Education et formation 2010 » de l'Union européenne. C'est un outil d'auto-évaluation qui s'appuie sur huit compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie définies en 2006 par le Parlement européen et le Conseil européen : communication dans la langue maternelle, dans une langue étrangère ; compétences en sciences et technologies, dans le domaine du numérique, capacité d'apprendre à apprendre, compétences sociales et civiques, esprit d'initiative et d'entreprise, sensibilité et expression culturelles.

Enfin, notons que pour certains jeunes, la transférabilité de l'expérience, au regard des normes du marché de l'emploi en France, sera difficile, voire impossible :

« Non, en France c'est que les diplômes qui comptent, ils s'en foutent que tu sois allé à l'étranger. »
(Jeune de 22 ans)

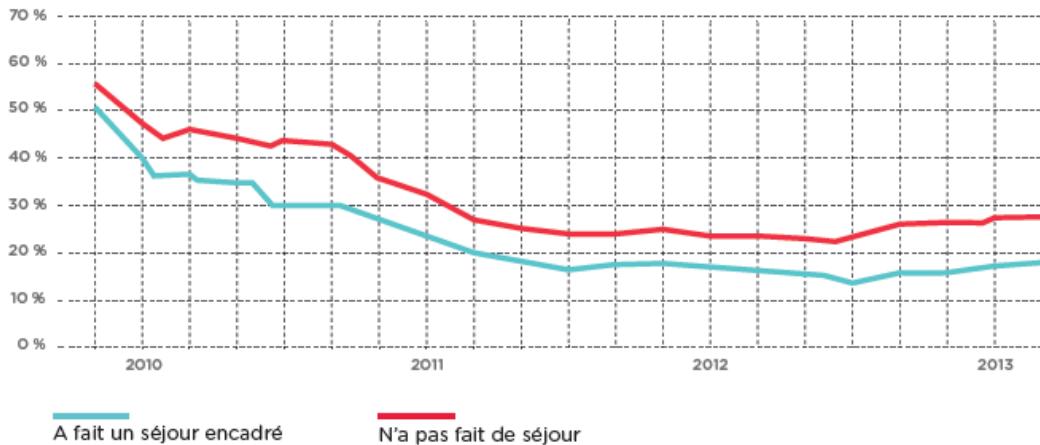
Le constat énoncé par ce jeune doit toutefois se nuancer à la lecture des résultats de l'étude « Génération 2010 » du CERÉQ²⁷ exploités par L'Observatoire Erasmus+ Education formation, pour les jeunes qui ont quitté le système scolaire en ayant effectué au moins un séjour encadré à l'étranger. La part de temps passé en emploi est, pour ces derniers, largement supérieure (78%) à celle de l'ensemble de la Génération 2010 (66%). L'expérience de mobilité internationale encadrée en cours d'étude semble ainsi protéger les jeunes du chômage tout au long des trois premières années de leur vie active. Ils atteignent trois ans après des positions globalement plus avantageuses.

Le CERÉQ s'interroge aussi sur les expériences de stage à l'étranger et fait ressortir l'idée d'une plus-value pour l'insertion professionnelle, que les stages soient courts, intermédiaires ou longs et indemnisés. Cette comparaison des situations fait apparaître un « effet mobilité » à l'étranger sur l'employabilité. La démonstration d'une corrélation positive reste cependant à faire, à travers des travaux de recherche à poursuivre.

²⁷ A la fin des années quatre-vingt-dix, le Céreq a mis en place un dispositif d'enquêtes original qui permet d'étudier l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Tous les trois ans, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes qui ont en commun d'être sortis du système éducatif la même année, quel que soit le niveau de formation atteint. Le Céreq a interrogé un échantillon national : les 33 500 jeunes qui ont répondu sont représentatifs des 708 000 qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif, à tous les niveaux de formation. Les enquêtes Génération du Céreq permettent ainsi d'étudier l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. L'enquête Génération 2010 est la première à exploiter des questions sur les mobilités internationales des jeunes.

Par rapport aux autres jeunes de la Génération 2010, les jeunes ayant effectué un séjour encadré à l'étranger apparaissent ainsi davantage protégés du chômage (écart de 10 points, voir le graphique ci-dessous), et bénéficier d'une insertion professionnelle plus rapide, vers des emplois plus stables (à durée indéterminée), plus qualifiés et mieux rémunérés.

Evolution du taux de chômage durant les trois premières années de vie active



Ce graphique permet de visualiser les évolutions du taux de chômage durant les trois premières années de vie active des jeunes issus de la Génération 2010 selon que le jeune a effectué ou non un séjour encadré à l'étranger. Le taux de chômage des jeunes n'ayant pas fait de séjour à l'étranger est largement supérieur, sur l'ensemble de la période, à celles des jeunes ayant réalisé un séjour encadré à l'étranger et, dans une moindre mesure, à celle des jeunes ayant réalisé un séjour non-encadré.

Les jeunes ayant eu une expérience de mobilité sont moins souvent au chômage au cours des trois premières années de leur vie active.

Source : L'Observatoire Erasmus+ Education Formation, n°2, mai 2016, p. 10

Dans une autre mesure, l'étude du CREDOC réalisée en 2016 et mobilisée par le Gouvernement fait apparaître que 52% des jeunes ayant vécu une expérience de mobilité internationale ont développé par la suite des acquis au travers des différents outils suivants :

Des acquis reconnus pour la moitié des jeunes partis à l'étranger



Source : document du Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports : #LaBouigkeit La mobilité internationale des jeunes en quelques chiffres.

4.3 Les freins à la mobilité

4.3.1 Quatre principaux freins repérés dans diverses études

4.3.1.1 L'étude « Engagement citoyen et appartenance républicaine » de l'Assemblée nationale

Le rapport du président de l'Assemblée nationale sur l'engagement citoyen²⁸ fait le constat que, si les jeunes sont souvent désireux de s'engager au service de la collectivité ou de leurs pairs, ils ne franchissent pas pour autant systématiquement le pas de l'engagement, soit par manque d'information, soit par manque d'opportunités concrètes.

Nous l'avons vu, les statistiques montrent la prédominance des jeunes très diplômés dans les dispositifs de mobilité. L'absence des autres résulte de quatre facteurs²⁹ :

- **Professionnels :**

Le sondage BVA SGMAP (cité dans cette même étude) confirme que le public cible (apprentis, bac, bac pro, BTS, bac+2) est soucieux avant tout d'une entrée rapide dans la vie active. Une enquête du CREDOC montre que les contraintes professionnelles pèsent de façon non négligeable sur les actifs qui souhaiteraient s'engager à l'international.

- **financiers :**

C'est la deuxième raison du renoncement à un VSI selon le sondage BVA SGMAP (raison donnée par 24 % de ceux qui avaient commencé à s'informer). En effet le montant des indemnités est parfois jugé insuffisant et ne couvre pas, en tout état de cause, les frais de transport et d'hébergement. Il suppose souvent une participation significative des familles. Or celles-ci, pour ce qui concerne le public cible, n'est pas toujours en mesure d'y pourvoir. C'est ainsi que les jeunes ayant des ressources modestes et ceux ayant un niveau de diplôme inférieur au bac citent plus souvent que les autres les moyens financiers comme premier frein au départ.

²⁸ Rapport de l'Assemblée nationale, *Engagement citoyen et appartenance républicaine*, avril 2015.

²⁹ Cf. également l'étude du CREDOC en juin 2015 (p.18-19) et le sondage BVA SGMAP d'octobre 2015.

- **Psychologiques et familiaux :**

Les responsables d'associations s'entendent souvent répondre par les jeunes, quand ils prospectent dans les établissements : « *ce n'est pas pour moi* ». Partir à l'étranger, pour certains jeunes qui n'ont jamais quitté leur commune, voire leur quartier, est un saut dans l'inconnu, souvent peu encouragé par les familles ou les proches. L'engagement familial lui-même (jeunes en couple, jeunes parents) est un frein sérieux à la mobilité (22 % des sondés par BVA avancent cette cause) ;

- **Culturels et sociocognitifs :**

Les dimensions psychologique et culturelle tiennent une place importante dans le processus qui mène à s'engager dans une mobilité internationale. L'image de certains pays figurant dans les offres de mission n'est guère positive dans l'opinion, pour des raisons religieuses, sociopolitiques ou culturelles. Faire évoluer les mentalités et atténuer les idées préconçues reste une tâche de longue haleine. En outre, on relève, dans le public des moins diplômés, peu d'enthousiasme à apprendre l'anglais, pour ne rien dire des autres langues. Cette faiblesse linguistique, qui fait naître l'inquiétude de ne pouvoir s'adapter dans un pays étranger, apparaît comme un frein important, même si, comme le soulignent les personnes rencontrées dans notre enquête, elle ne constitue pas un véritable obstacle dans les faits.

4.3.1.2 Les quatre freins repérés par l'étude du CRAJEP, de France Volontaire et de l'OEVSI en Pays de la Loire

L'étude du CRAJEP, de France Volontaire et de l'OEVSI en Pays de la Loire de 2013 met également en évidence quatre obstacles à la mobilité internationale des jeunes³⁰ :

- **Obstacles socio-économiques :**

Les obstacles socio-économiques sont ceux qui sont prioritairement identifiés par les structures et les volontaires. Ils sont évoqués dans plus de 50 % des interviews. Malgré les subventions, les volontaires et les structures soulèvent des difficultés inhérentes à la planification d'un départ à l'international. Quelques volontaires ont mis en exergue l'importance d'avoir une épargne de côté pour prévoir le départ et le retour en France.

- **Obstacles territoriaux en termes d'accès à l'information :**

1 fois sur 5, les acteurs interrogés durant l'enquête³¹ évoquent les obstacles territoriaux en termes d'accès à l'information.

- **Obstacles de qualification (niveau d'étude ou de compétences requises) :**

Les candidats au volontariat se heurtent souvent aux exigences de qualification de certaines missions (les VSI notamment).

- **Obstacles personnels :**

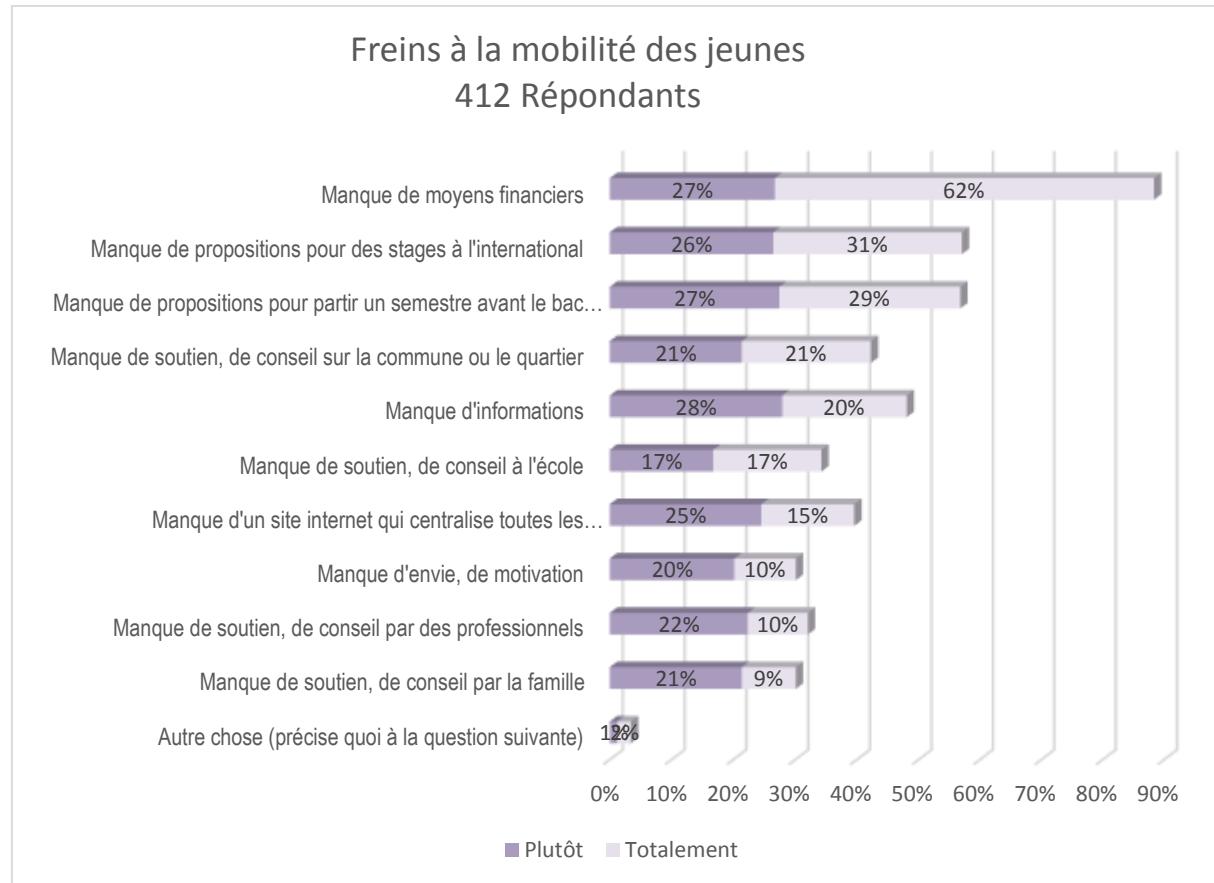
Des obstacles plus personnels ont en outre été évoqués par les différents acteurs. Ces derniers soulignent en particulier l'autonomie des individus, leur capacité d'adaptation à un nouvel environnement, leur capacité à se projeter, la barrière de la langue, la disponibilité familiale. Cependant au-delà de ces

³⁰ Op. cit., pp. 60-62

³¹ 74 structures par questionnaires et 51 entretiens qualitatifs (33 auprès des professionnels de jeunesse et 18 auprès de volontaires).

freins internes, on peut également les envisager comme prenant source dans un faisceau d'inégalités plus complexes.

4.3.2 Les freins repérés dans notre enquête par questionnaire



Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (412 répondants - 2016)

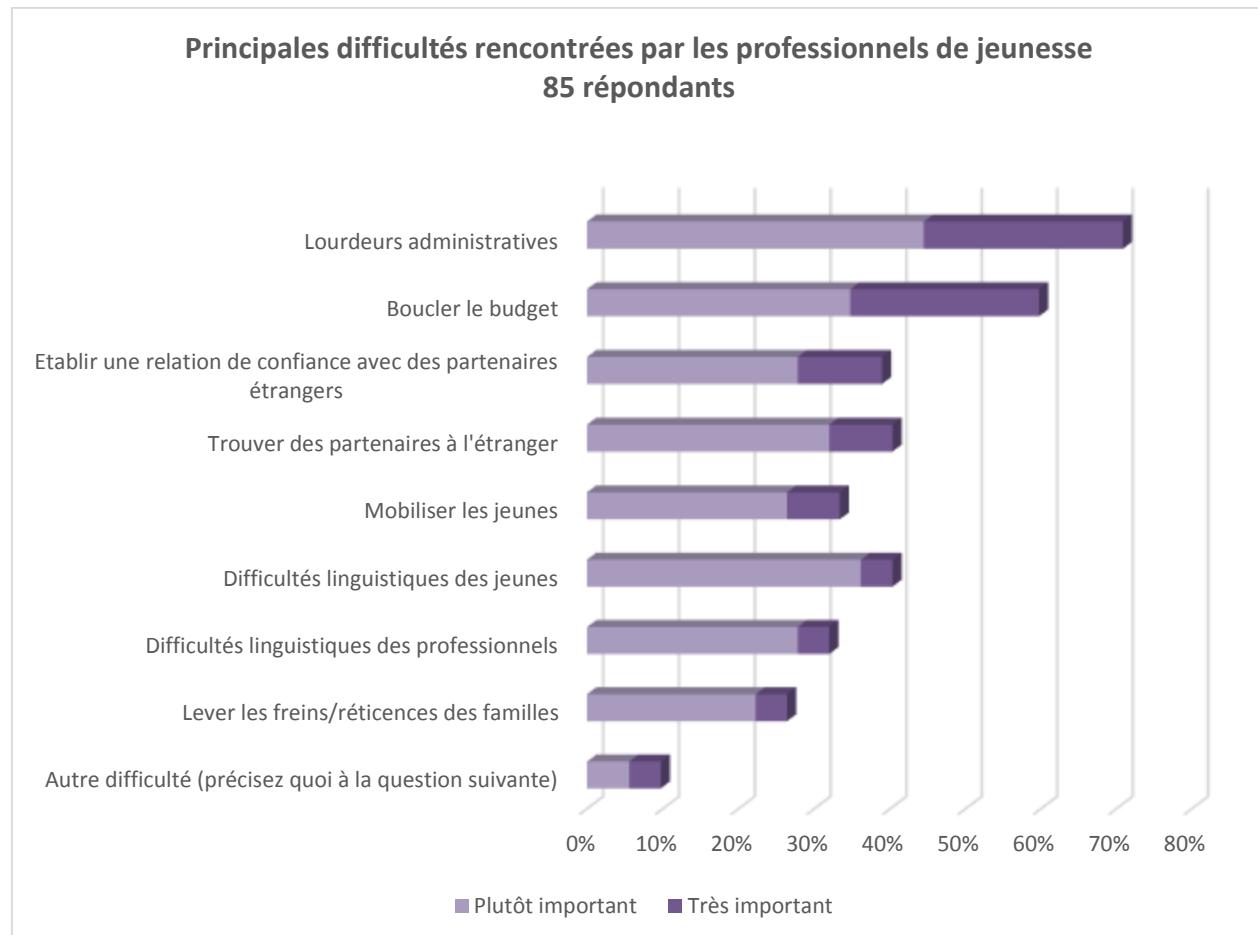
Dans notre enquête par questionnaire, les jeunes ont placé quasi-unaniment en tête des freins à la mobilité internationale le manque de moyens financiers (89% des répondants).

Vient ensuite le manque de propositions « concrètes » pour permettre aux jeunes de partir : stage à l'international (57% des répondants) ou séjour dans le cadre des études (56% des répondants). En croisant avec les résultats de l'enquête qualitative, on peut penser, comme le préconisent des acteurs de terrain rencontrés durant l'étude, que des propositions de séjour « clés en main » seraient de nature à permettre aux JAMO de partir à l'étranger en leur permettant de se projeter dans une expérience concrète.

Nous retiendrons également que le manque d'informations est mis en avant par 48% des jeunes ; à cet égard, 35% des jeunes disent regretter l'absence de site Internet recensant toutes les informations sur l'international. Et comme le soulèvent les rapporteurs de l'évaluation de politique publique portant sur l'engagement citoyen international des jeunes, « *les dispositifs existants ne parviennent pas non plus à assurer une information satisfaisante à destination des publics peu diplômés* » (op. cit., p. 6).

Dans le prolongement, le manque de soutien et de conseil dans la commune et le quartier est cité par 42% des répondants, ce qui accrédite l'idée des obstacles territoriaux dans l'accès à l'information mise en avant dans l'étude du CRAJEP.

Enfin, en synthèse, nous pouvons également relever, même si les répondants sont minoritaires dans ces items, que les manques de soutien des professionnels et de la famille sont cités par environ 30% des jeunes.



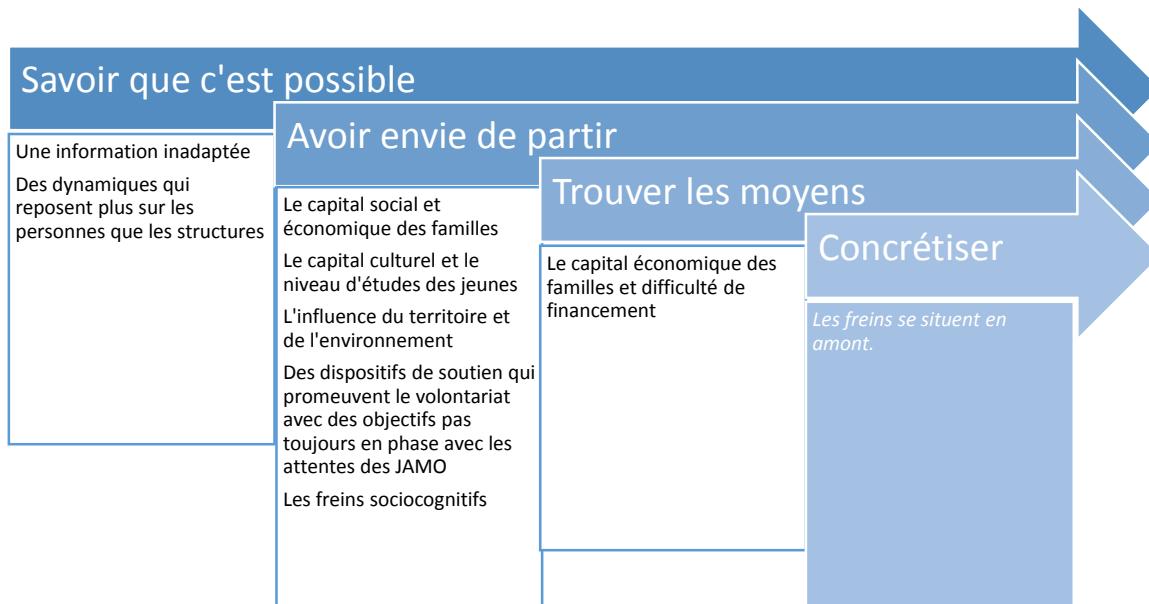
Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des professionnels (85 répondants - 2016)

Pour les professionnels de jeunesse, en revanche, sans surprise, ce sont les lourdeurs administratives relatives au montage des dossiers et la question budgétaire qui les préoccupent avant tout. Nombreux sont les professionnels rencontrés durant l'étude à réclamer davantage de financements pour accompagner les jeunes, estimant que les démarches sont souvent longues et fastidieuses mais jamais subventionnées au réel. Nous y reviendrons plus en détails dans la partie relative aux enjeux.

Viennent ensuite, pour les raisons que nous allons développer ici, les freins relatifs à la mobilisation des jeunes et à l'instauration de relations de confiance avec ces derniers.

4.3.3 Huit freins principaux mis en avant par les jeunes et les professionnels dans les entretiens

En mobilisant les données de l'enquête qualitative et en les croisant avec les résultats de l'enquête quantitative, nous avons repéré huit freins à la mobilité internationale. Nous les voulons, bien entendu, complémentaires et dans le prolongement de ceux des études que nous venons d'exposer. Avant de les développer, nous les resituons dans le processus de départ que nous avons présenté au début de ce chapitre.



1- Le capital social et économique des familles



Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des jeunes (380 répondants - 2016)

Un autre élément vient confirmer la prééminence de la famille dans les départs des jeunes à l'étranger : s'ils ne sont que 29% des répondants à avoir mentionné que c'est la famille qui les a incités à partir, 69% disent avoir été soutenus par elle dans leur projet.

Dans ce constat résonne en creux un autre enseignement majeur que nul n'ignore chez les professionnels rencontrés dans cette étude : le capital économique et le capital social des familles est déterminant.

« *L'éducation que nous ont donné nos parents est importante. Comment dire ça ? Il y a des parents qui vont peut-être plus éduquer leurs enfants tout petit à sortir, s'informer par les journaux, les ordinateurs, à se déplacer. Rien que de regarder l'actualité. Et dès que les parents auront fait visiter à leurs enfants un pays étranger, ça leur donnera envie d'en visiter un autre.* » (Jeune garçon de 18 ans)

« Dans ce milieu social, on est plutôt fermé, les familles vivent des situations très incertaines sur le plan socioéconomique et ne veulent pas ajouter de l'incertitude à l'incertitude : « mieux vaut tenir que courir. » » (Chargée de mission mobilité européenne d'un lycée)

« Leur environnement familial dans le quartier est peu propice au volontariat, ils ne sont pas du tout dans ça. » (Chargé de projet Parcours Le Monde)

« Les sections générales qui sont composées d'élèves de milieux sociaux plus favorisés sont plus faciles à faire partir [à l'étranger] car culturellement il y a moins de freins. » (Proviseur de lycée)

« Les freins sont sociaux, c'est une ambition qu'ils n'ont plus. Dire à une famille d'un HLM qui vit des allocations sociales que son fils va aller en Angleterre, elle n'adhère pas, elle ne comprend pas, elle ne se projette pas, ce n'est pas sa priorité. Et finalement, qui donne l'info ? Qui va à la rencontre de ces jeunes pour leur dire que ça existe ? Il n'y a que les jeunes déjà sensibles à la mobilité internationale qui se renseignent. Vous ajoutez là-dessus la misère sociale, et vous les éloignez de cela. » (Principal de collège)

Le capital économique renvoie aux ressources matérielles et financières de la famille. Comme nous l'avons vu, le frein financier est le plus important pour les jeunes, ce que mettent en avant les enquêtes que nous avons citées parmi tant d'autres. Lorsque la famille en est dépourvue, ou limitée, il lui sera difficile d'offrir des opportunités d'expériences à ses enfants, quel que soit le champ d'action.

Le capital social, quant à lui, renvoie aux réseaux dans lesquels s'inscrit la famille, ses connaissances et ses liens. Autrement dit son carnet d'adresse. Les familles qui incitent les jeunes à partir ont souvent été influencées par des expériences qu'elles ont observées ou des informations qui les ont influencées.

2- Le capital culturel et le niveau d'études des jeunes

Le capital culturel renvoie à l'ensemble des ressources culturelles (savoirs, savoir-faire ou compétences, maîtrise de la langue et des arts) détenues par un individu et qu'il peut mobiliser³². Avec les deux autres capitaux, il influence les trajectoires.

Or, nous savons, grâce aux apports de la sociologie, que les gens s'adaptent à leur condition socioéconomique : ils ne revendiquent que ce à quoi ils pensent pouvoir accéder. Comme le souligne Pierre Bourdieu, il existe une corrélation très étroite entre les « probabilités objectives », scientifiquement construites (par exemple les chances d'accès à tel ou tel bien, telle ou telle formation universitaire...) et les « espérances subjectives » que constituent précisément les besoins et les motivations qui y sont liés pour les satisfaire. Un besoin n'est donc pas naturel, il est construit socialement dans l'interaction entre un individu et son environnement. Les jeunes intègrent dans l'expression de leurs besoins les dispositions qui sont les leurs, en l'occurrence celles qui sont inculquées par les possibilités et les impossibilités qu'ils intègrent très tôt. Ce sont ces dispositions qui engendrent d'autres dispositions en quelque sorte pré-adaptées à leurs exigences. Ainsi, chez une partie des jeunes, les pratiques les plus improbables se trouvent exclues, très souvent avant même tout examen, au titre d'« impensables », et la mobilité internationale en fait partie. Là où des jeunes, de par leur environnement de socialisation et leurs parcours socioéducatifs, sont en capacité de penser des projets à l'international, d'autres, au contraire, soupçonnent à peine leur existence. Dans leurs parcours, les jeunes développent des aspirations conformes à leurs chances effectives de réalisation.

³² " Pierre Bourdieu, « Les trois états du capital culturel », Actes de la recherche en sciences sociales, n°30, 1979

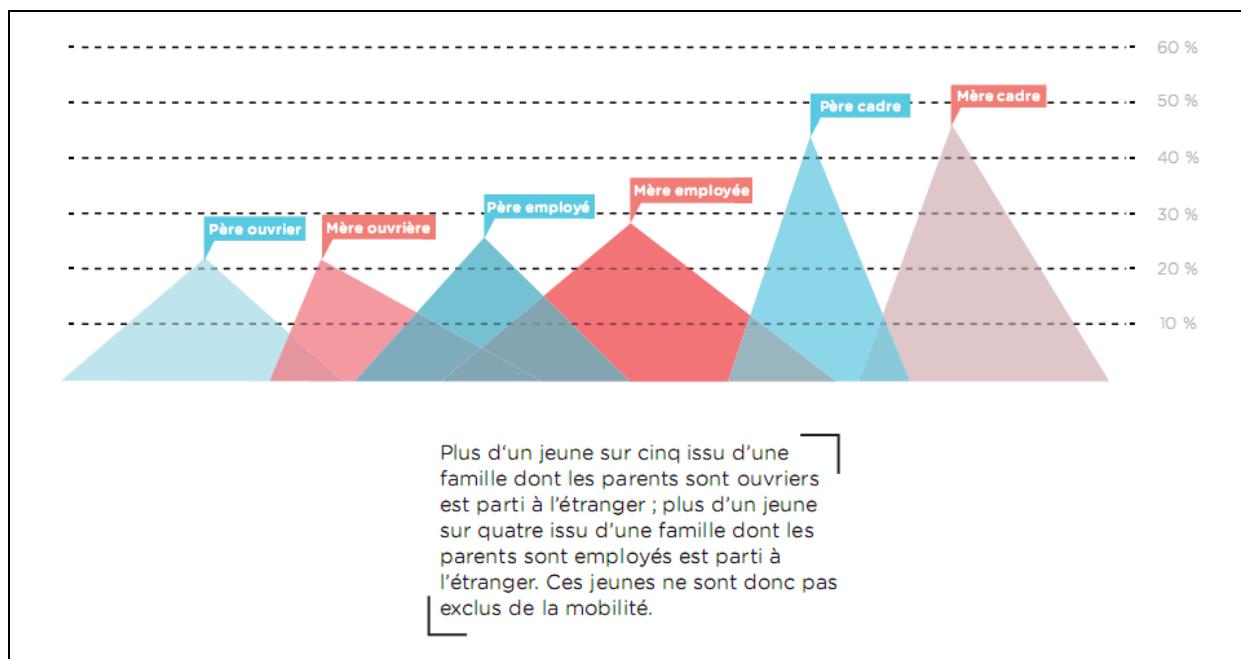
« L'absence de JAMO dans les projets de mobilité internationale renvoie aux représentations qu'ils ont de certaines activités : quand tu faisais un camp VTT, tu avais toutes les catégories sociales de ton territoire, quand tu faisais un camp plongée sous-marine avec le même tarif, on n'avait que les jeunes issus de familles favorisées. Ça correspond à nos réalités dans les ACM. Peut-être que les gens ne se l'autorisent pas. » (Chargée de mission Francas)

A cela s'ajoute le constat que les procédures de sélection sur certains projets font appel à un capital culturel et à des niveaux scolaires relativement élevés, dont l'essentiel, nous le savons, est acquis en dehors de l'école, notamment dans la famille. Ainsi, quand bien même des jeunes auraient envie de partir, et trouvé des financements potentiels, de nombreux obstacles s'érigeront sur leur route au moment de la concrétisation.

« Sur le projet USA, on était huit à postuler pour deux places avec deux bourses pleines de 1 000€ [dispositif Passepartout du Rectorat]. Il a fallu monter un gros dossier avec présentation de toute la famille (pour savoir dans quel cadre allait être accueilli l'américain) ; lettre de motivation de l'élève et du parent pour attester de l'accueil responsable dans la famille ; le programme envisagé pour ne pas que l'étudiant reste seul dans sa chambre pour trois mois. A la fin de la procédure, un entretien a lieu au Rectorat. » (Jeune fille de 17 ans, élève de terminale S)

« Pour l'identification des jeunes, des moments sont organisés dans les lycées pour présenter l'Eurocamp aux jeunes saumurois, un appel à candidature est lancé avec l'aide des supports de communication, les jeunes doivent envoyer CV et lettre de motivation au Maire. » (Agents de collectivité)

Les résultats de l'enquête « Génération 2010 » du CEREQ (Observatoire Erasmus) mettent en avant cette corrélation étroite entre le niveau de diplôme et la mobilité internationale.

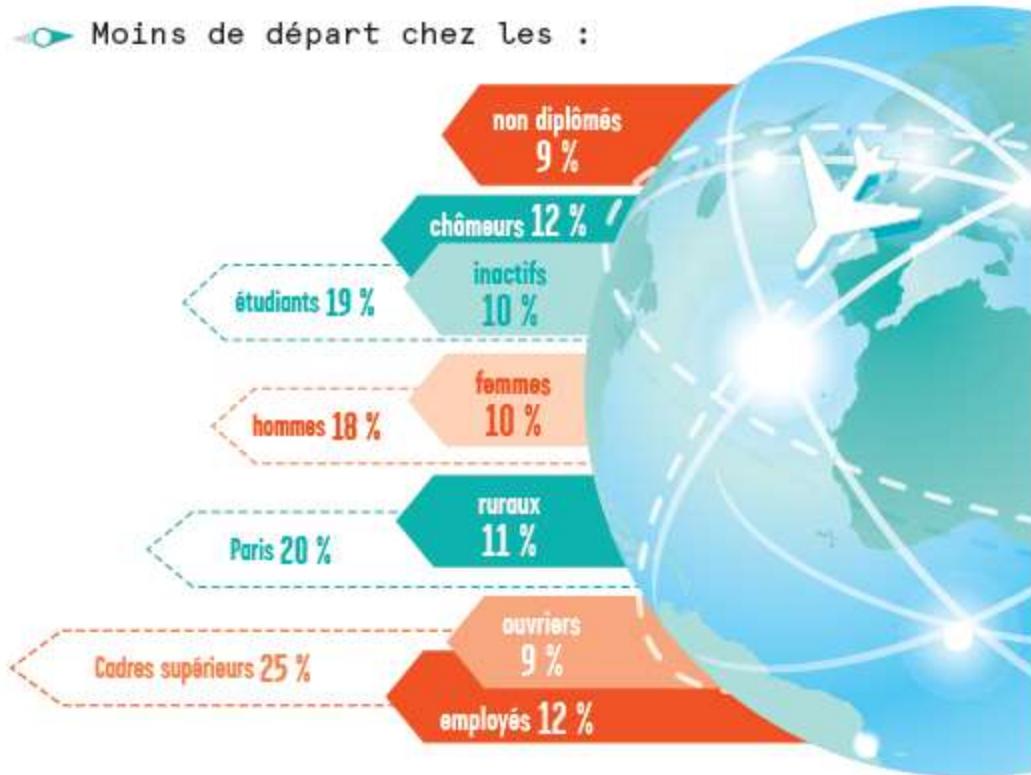


Source : L'Observatoire Erasmus +, n°1, 2015, p. 4

La récente étude du CREDOC pour le Gouvernement réalisée en 2016 va plus loin en pointant les écarts entre les différentes catégories de jeunes selon le niveau de diplôme, certes, mais aussi selon le statut social, le territoire et le genre :

DES POINTS NÉGATIFS À PRENDRE EN COMPTE

► Moins de départ chez les :



Source : document du Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports : #LaBougitude La mobilité internationale des jeunes en quelques chiffres.

3- L'influence du territoire et de l'environnement

Dans les entretiens est revenu le constat que les territoires, divers sur le plan socioéconomique, mais aussi culturel, se développent inégalement et jouent un rôle actif dans la formation des inégalités entre jeunes. Ces inégalités de territoires représentent de véritables inégalités sociales. D'où la question politique d'une intervention correctrice de ces inégalités : comment offrir les mêmes horizons d'expériences positives et formatrices pour tous les jeunes ? Pour y répondre, les acteurs de la jeunesse rencontrés en appellent quasi unanimement au nécessaire élargissement des champs culturels et des réseaux des jeunes, ce afin de leur donner à voir ce qu'ils ne peuvent voir : l'étendue des possibles en matière d'implication dans les projets et les ressources existantes en matière de mobilité internationale pour se mettre en mouvement.

Cela se travaille en lien étroit avec le territoire. Encore une fois, le besoin social n'existe pas en tant que tel, il relève de l'interaction entre l'individu et son environnement immédiat.

« Il y a les JAMO mais aussi les TAMO [Territoires avec moins d'opportunités]. On doit toujours faire avec les compétences locales et ça limite d'autant plus les perspectives en termes d'ouverture. Ça paraît être hors-sujet, impossible, au regard des ressources qui existent dans ce territoire. Par exemple, Lassay les Châteaux n'a pas de ville jumelée. » (Principal de collège)

« Si je prends mon exemple, c'est assez simple : je viens d'un petit village près de La Roche [sur Yon], j'ai fait mes études dans cette ville. J'aurais pu me contenter d'y travailler parce que personne ne m'a jamais poussé à partir. [...] Et une personne qui vit dans un milieu rural vit dans un

environnement où il y a moins de possibilité. Quand je vois le profil de ceux qui travaillent dans l'ESS dans des start-up de Paris, je constate qu'il y a eu des écarts de possibilités. Eux ont mené des projets très tôt, ils ont été ouverts à ce monde. » (Jeune garçon, SVE de 25 ans)

« Ici, les jeunes ne s'inquiètent pas trop de leur avenir parce qu'ils savent qu'ils vont travailler à Bel ou la Socopa. Mais ils n'ont pas plus d'ambition ; ils se restreignent aux possibilités de leur territoire. » (Agent de communauté de communes)

4- Une information inadaptée

L'étude du CRAJEP sur le volontariat de solidarité internationale met en évidence un manque de lisibilité sur l'information et les possibilités de volontariat à l'international. D'après les entretiens effectués avec les structures et les volontaires, 23 structures sur 33 interviewées évaluent l'accès à l'information insatisfaisante ou peu satisfaisante. Pour 12 des 18 volontaires interviewés elle est peu ou pas satisfaisante.

« A plusieurs reprises, les différentes personnes interviewées ont mentionné que l'information n'est pas toujours claire. Un volontaire ayant évalué l'information satisfaisante nous dit : « l'information est satisfaisante lorsque l'on est averti et que l'on sait où chercher. Sinon, sous cette masse d'information, c'est difficilement déchiffrable » » (p. 55).

Il semble effectivement que l'information existe, et existe en masse. L'enjeu se situe plus particulièrement dans son accompagnement, c'est-à-dire à la fois dans les choix qui sont faits pour sa diffusion (supports, moyens mis en œuvre) et pour la mise en place de sa médiation (formation/sensibilisation des structures relais ou non à l'accompagnement à l'international, etc.).

Bien entendu, ajoutons à cela les freins exposés précédemment, ils nous rappellent que pour se renseigner précisément sur quelque chose, il faut déjà penser que l'on peut être concerné, ce qui n'est pas le cas pour beaucoup de jeunes.

5- Des dynamiques qui reposent sur les personnes et non sur les structures

Trop souvent, pour ne pas dire dans tous les cas, les dynamiques engagées autour de la mobilité internationale, que ce soit dans les établissements scolaires ou les structures du champ de l'éducation non formel, reposent moins sur un portage institutionnel que sur de farouches volontés personnelles.

Il s'agit là d'un frein majeur à la mobilité internationale des jeunes ; elle est rarement pensée, faute de sensibilisation, à travers une stratégie délibérée d'une institution ou d'une équipe et guidée par une ambition dans le cadre d'un projet qui fasse sens. Les structures qui ne disposent donc pas de professionnels sensibles à la mobilité internationale font rarement l'effort de s'y intéresser. C'est ce qui explique que la plupart des structures du champ de l'éducation non formel n'initient aucune dynamique autour de l'international.

Aussi, très nombreux sont les professionnels rencontrés à nous avoir confié leurs difficultés face à de telles situations, et même leur lassitude tant la mobilité internationale exige du temps et de l'investissement pour peu de reconnaissance institutionnelle (et/ou financière) en retour.

« Ce n'est pas une préoccupation de toute l'équipe des maisons de quartier en dehors de quelques-uns dans le secteur jeunesse. » (Animatrice Maison de quartier)

« Même si l'international présente un intérêt pour les élus, c'est d'abord et avant tout mon affaire. Côté élus, en termes de réflexion et de perspectives, c'est assez court. Quand on est invités à une

formation à l'étranger, pour eux c'est très vite : « vous partez en vacances ». C'est très raccourci. Donc on avance sans eux, c'est plus simple. » (Chargé de mission Communauté de communes)

« Les projets de mobilité internationale reposent souvent sur les épaules d'une seule personne. Moi, si demain je me casse une jambe, ces projets tombent à l'eau. Donc, il faut que je sensibilise la collectivité pour qu'elle m'accorde du temps sur ces projets, mais aussi mes collègues pour préparer l'avenir, pour que ces projets perdurent. Quand les finlandais et les allemands viennent, je suis le seul professionnel qu'ils voient. Donc mon boulot c'est de faire des petits sur la collectivité. » (Agent de collectivité)

« Le quotidien d'un enseignant est lourd, la mobilité internationale est vue comme une contrainte pour la majorité, seule un tiers voudra s'investir, certains suivront sans être un frein et les autres s'opposeront. Dès que quelqu'un est défaillant dans la chaîne, ça met en péril le projet. » (Proviseur de lycée)

« On s'aperçoit que l'international, dans un établissement, est souvent liée à une personne. Ici, la personne qui impulsait est partie l'an passé et c'est maintenant bancal. C'est souvent le problème. Après, si personne n'est là pour incarner le projet d'établissement sur l'international, ça ne marche pas non plus parce que c'est chronophage. » (Chargée de mission européenne dans un lycée)

« Faire partir les élèves bac pro demande plus d'investissement de la part des enseignants qui ne veulent pas le faire. Ils vont y passer plus de temps dans le travail avec les familles, le montage des dossiers et le contact avec l'entité étrangère dans la mesure où on n'est pas dans du collectif, ils sont gérés en individuel sur place donc c'est lourd de leur trouver une solution. » (Proviseur de lycée)

« L'impulsion au départ est le fait d'un enseignant, mais si ce n'est pas suivi par un collectif, une équipe pluridisciplinaire, ça ne marche pas. C'est tellement lourd que l'établissement doit suivre, il y a tellement de tâches à gérer. » (Principal de collège)

6- Des dispositifs de soutien qui promeuvent le volontariat là où des jeunes aspirent avant tout à une expérience professionnelle

De manière générale, comme le soulignent à juste-titre les rapporteurs de l'évaluation de politique publique portant sur l'engagement citoyen international des jeunes³³, le terme « volontaire » prête à confusion : il existe une ambiguïté entre l'idée de service ou de solidarité (essentiellement présente dans l'humanitaire) et un investissement intéressé en vue de trouver un emploi. Les rapporteurs remarquent au passage que le terme anglais de référence internationale « volunteer » signifie strictement « bénévole », ce qui n'est pas le cas du mot français qui ne retient pas obligatoirement la notion de bénévolat ou de désintéressement. Un volontaire dans l'armée, par exemple, est quelqu'un qui s'est engagé de son plein gré mais qui n'est ni bénévole ni désintéressé. En ce sens, le terme convient aux VIE et aux VIA³⁴, mais en principe pas aux VSI qui se rapprochent pourtant de plus en plus des premiers

³³ Op. cit.

³⁴ Concernant les programmes VIE et VIA qui comptent 9 000 volontaires, essentiellement des jeunes très diplômés nous l'avons vu, ces derniers constituent pour les entreprises une main d'œuvre qualifiée et peu coûteuse. Être VIE représente pour ces jeunes une étape dans la vie professionnelle plus qu'un acte de solidarité, le parcours idéal étant d'enchaîner stage, volontariat et recrutement. Grâce au VIE, ils valorisent leur formation et augmentent leurs chances d'intégrer une entreprise (1 858 entreprises, toutes de droit français, font appel à des VIE à l'étranger). Une affiche faisant de la publicité pour les VIE porte d'ailleurs pour slogan « Boostez votre carrière ». Toutes les parties y gagnent, les jeunes diplômés, les entreprises et même notre pays puisque ces jeunes contribuent à valoriser l'activité économique et le savoir-faire des entreprises françaises.

dans l'esprit, ni aux JSI, VVV/SI et SVE qui s'engagent clairement dans une démarche bénévole de solidarité³⁵.

Dans l'étude du CRAJEP sur « les engagements volontaires et solidaires à l'international en Pays de la Loire »³⁶, le volontariat solidaire à l'international est défini de la manière suivante : « *Le volontaire solidaire à l'international est une personne qui s'engage à plein temps pour une durée variable dans le cadre d'une mission d'intérêt général à l'international (mission de solidarité, d'échange interculturel) de façon désintéressée.* » (p. 14)

D'ailleurs, dans son rapport page 34, cette même étude constate la chose suivante : « *Si la recherche d'un échange interculturel prime dans les motivations exprimées par les volontaires, ils sont également nombreux à faire valoir le bénéfice d'une expérience professionnelle ou la participation à la gestion concrète d'un projet. Ces derniers éléments sont concomitants de la professionnalisation du volontariat relevée par les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales et les associations. Ces expériences font par conséquent d'autant plus partie d'un parcours de vie, mêlant à la fois choix personnels et recherche d'une expérience professionnelle valorisante.* »

Bref, concernant les JAMO, au regard de leur situation socioéconomique, les missions de volontariat ne font pas écho à leurs attentes immédiates, qui sont fortement orientées vers l'insertion professionnelle et l'accès au revenu dans des courts délais. Ainsi les JAMO se trouveront exclus si les propositions relatives à la mobilité internationale restent axées sur le volontariat.

7- Les freins sociocognitifs et affectifs

Beaucoup de jeunes ont des appréhensions à l'égard d'un séjour à l'étranger. La peur d'affronter l'inconnu doublée de celle de se séparer de leur famille et de leur environnement instaurent chez eux un sentiment d'insécurité qui s'érige comme un frein au départ. Ce sentiment d'insécurité sera plus ou moins grand selon la situation personnelle du jeune et son niveau de difficulté.

« *J'avais toujours envisagé de partir à l'étranger dans le cadre de mes études et j'avais entendu parler d'ERASMUS, mais je n'osais pas franchir le pas. Je craignais de quitter mon environnement et mes parents. Je n'osais pas partir seule, j'ai toujours été coucounée et c'est un gros défaut. Je suis d'une timidité maladive, ce qui m'empêche de faire des choses. Ce stage m'a donné une occasion de m'éclaire et de m'éviter de me censurer.* » (Jeune fille de 25 ans)

« *La langue est un frein, on est un pays en retard sur l'apprentissage de l'anglais. Y a la peur de l'inconnu, tu ne sais pas comment ça va se passer, qui tu vas rencontrer, ce que tu vas faire. Et y a la peur de rompre avec son chez soi, sa famille, ses proches ; il y a un certain confort et c'est une certaine sécurité donc on a peur d'aller vers l'inconnu. C'est dans la société française en général, on s'habitue à une routine et un confort qu'on privilégie au risque.* » (Jeune garçon de 21 ans)

³⁵ L'organisation *Volunteering England* propose une définition récente du volontariat comme « toute activité non rémunérée qui implique de passer du temps, pour le bénéfice de l'environnement ou d'une personne (un individu ou un groupe) autre que/ou en plus de sa famille proche. » Cette définition est validée dans une convention sur le volontariat passée entre le gouvernement britannique et le milieu associatif.

³⁶ Op. cit.

D'ailleurs, nous remarquerons que l'étude 2016 du CREDOC pour le Gouvernement sur la mobilité internationale place ce frein... en deuxième position derrière les moyens financiers ! Il concernerait 33% des jeunes selon l'étude. C'est dire l'importance d'agir sur ce paramètre en amont :

Le manque de moyens financiers (47 %) et les raisons affectives (33 %) sont les premiers freins au départ.

La complexité des démarches, la méconnaissance des aides et la difficulté à trouver une structure d'accueil sont également des freins.



Source : document du Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports : #LaBougitude La mobilité internationale des jeunes en quelques chiffres.

8- Les jeunes adultes ne sont pas le public-cible des équipements socioculturels

Autre frein majeur, celui du ciblage du public dans le secteur de l'éducation non formelle. Les jeunes adultes n'étant pas un public-cible des équipements socioculturels (centres sociaux, maisons de quartier, espaces jeunes, etc.), ils auront moins de chance de rencontrer une offre ou une proposition de mobilité internationale qui transiterait exclusivement par ces structures.

On touche ici à la difficulté grandissante, pour les structures d'animation socioculturelle, à renouveler leur public, et à accompagner des jeunes adultes de 16 à 25 ans. Ceci est sans doute dû aux modalités de financements des accueils de jeunes 11-17 ans, sous la forme d'ALSH (accueils de loisirs sans hébergement), qui contraignent les organisateurs et les animateurs à assurer une offre de « garde », intéressante pour les 11-13 ans, mais qui rend difficile les démarches d'accompagnement de projets auprès des 14-17 ans et au-delà. Si ceci est une réelle difficulté, notons toutefois que nous avons rencontré plusieurs structures qui ont développé un continuum de l'éducation à la mobilité, de 11 ans à 18 ans, proposant une offre adaptée et diversifiée (exemples de Animaje à Clisson - 44, ou de Nulle Part Ailleurs à Craon – 53)

« Les 18-25 ans ne sont pas un public qu'on accueille dans les maisons de quartier, déjà les 15-17 ans on les perd. Ce public ne fait pas partie des orientations de la maison de quartier. » (Equipe d'animation Maisons de quartier La Roche sur Yon)

5 LES ATTENTES DES ACTEURS DE LA JEUNESSE

5.1 Enjeux en matière d'accompagnement des professionnels de jeunesse

A l'issue de notre enquête qualitative nous avons pu repérer, chez les professionnels du champ de l'éducation formelle comme du champ de l'éducation non formelle, trois freins qui relèvent de leur posture et qu'ils érigent régulièrement face aux projets de mobilité internationale des jeunes :

- **La mauvaise interprétation de la situation sociale des jeunes et la focalisation sur leurs difficultés** : « *Non, il ne partira pas parce qu'il a d'autres soucis à régler avant.* » ; il est en effet commun d'identifier les freins et limitations des publics, en vue de ne pas prendre le risque de les conduire à l'échec. Il s'agirait pourtant de sensibiliser les professionnels aux effets positifs des expériences de mobilité, quelle que soit la situation de départ, en leur montrant que c'est justement en partant que les jeunes peuvent développer des aptitudes qui seront des leviers pour régler leurs difficultés d'affiliation sociale. La méthodologie du développement du pouvoir d'agir³⁷, telle qu'elle se formalise et se répand dans les milieux professionnels actuellement, incite justement à soutenir les personnes dans ce qui est important pour elles et à ne pas se focaliser sur leurs freins ou limitations ; ceci nécessite pour les professionnels de pouvoir lâcher prise, et de permettre aux jeunes de prendre leurs responsabilités plutôt que de porter soi-même, en tant que professionnel, la responsabilité de leurs réussites ou de leurs échecs... Au-delà des interprétations sur les potentialités des personnes, nous touchons là à un enjeu récurrent, celui de la posture, et de la capacité des professionnels de jeunesse à *faire* avec au lieu de *faire pour*...
- **La projection sur les jeunes de ses propres difficultés personnelles à voyager** : « *Moi-même j'ai peur d'aller à l'étranger donc je ne vois pas comment le jeune pourrait y aller.* » Il semble crucial de lever les appréhensions des professionnels, et notamment les freins linguistiques, en leur permettant de se rendre eux-mêmes à l'étranger et de développer des compétences interculturelles et des alliances avec des partenaires. La question de la mobilité des professionnels de jeunesse, et des démarches de préparation des échanges, constituent des enjeux essentiels. La compétence de motilité, c'est-à-dire le fait de penser que c'est possible, l'aptitude à évoluer dans un autre environnement social ou culturel, peuvent tout autant faire défaut aux jeunes qu'aux professionnels, et il ne faudrait pas négliger cette difficulté.
- **L'assignation du jeune à une fatalité et l'assignation à résidence** : « *Il ne sort jamais de son quartier, il n'a jamais pris le train, vous croyez vraiment qu'il va aller à l'étranger ?* ». Il s'agirait, ici, de briser cette spirale du déterminisme en montrant aux professionnels que c'est aussi en quittant leur territoire de vie que les jeunes peuvent se construire. A l'entre soi des jeunes se surajoutent les effets pervers de certaines politiques prioritaires (politique de la ville, éducation prioritaire...), qui peuvent conduire, si l'on n'y est pas vigilant, à replier l'action publique et les stratégies éducatives sur des « zones de relégation » ; l'immobilisme spatial risque fort de

³⁷ Jouffray Claire (dir), Développement du pouvoir d'agir, Une nouvelle approche de l'intervention sociale, Presses de l'EHESP, Rennes, mars 2014.

renforcer l'immobilisme social³⁸, et il importe de franchir en permanence les frontières de ces zonages prioritaires, d'éduquer à la mobilité, d'utiliser les transports en commun, de fréquenter les centres villes, pour demain se projeter vers un ailleurs, même si certains financements publics ciblent, étiquettent et replient sur eux-mêmes des territoires et des populations³⁹.

Il existe bien un enjeu d'accompagnement des professionnels de jeunesse, et nous avons identifié de nombreuses propositions dans ce domaine, qui seraient, par voie de conséquence, de nature à développer la mobilité internationale des jeunes.

De manière transversale, un préalable à l'accompagnement s'impose, relatif à la posture professionnelle : non seulement être convaincu du bien-fondé des projets de mobilité internationale mais bien plus encore, s'obliger en quelque sorte à cibler et à privilégier les JAMO afin de démultiplier leurs départs à l'étranger.

« J'ai toujours tenu, quand on sélectionnait les jeunes pour des projets internationaux, à ce qu'on privilégie les jeunes ruraux enclavés et défavorisés, pas ceux qui ont la possibilité de partir avec leurs parents. » (Référente internationale de lycée agricole)

« Pour ce programme, on a fait le choix de s'adresser à des jeunes qui ne sont pas à l'aise avec les langues, notamment l'anglais, parce que c'est excluant. [...] Je me rappelle qu'on a refusé deux jeunes femmes qui recherchaient des expériences de mobilité mais qui étaient diplômées et qui avaient la possibilité de monter un projet sans nous. » (Coordinateur Léo Lagrange 44)

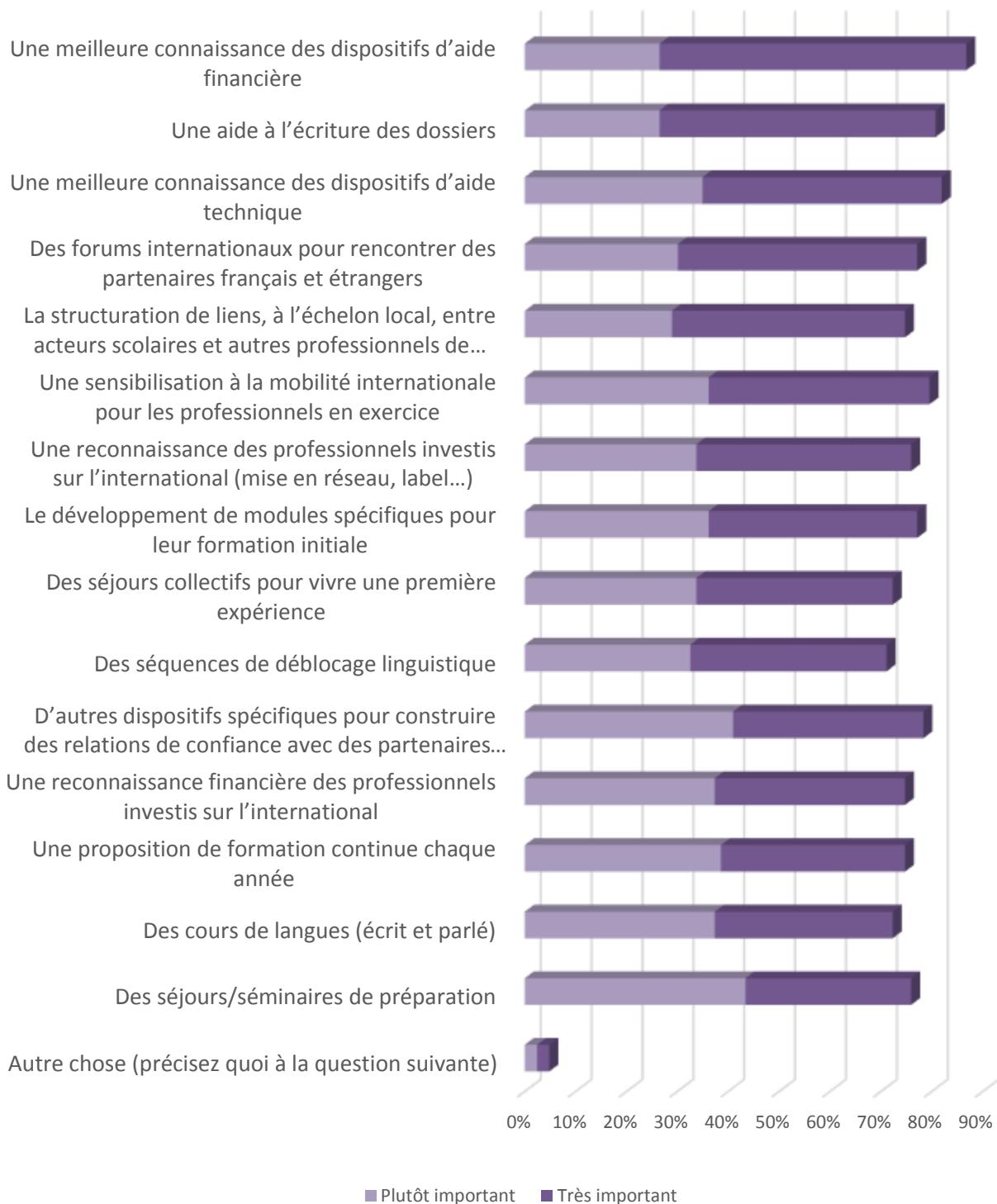
« Il a fallu que je tienne bon, le but était de privilégier les élèves défavorisés. Ça n'a pas été facile de ce point de vue de le faire entendre aux enseignants, « élitisme quand tu nous tiens tu ne nous lâches pas » ; comment est-ce envisageable d'envoyer des élèves qui ne parlent pas anglais en Angleterre ? » (Principal de collège)

L'étude quantitative que nous avons réalisée nous a permis de valider et de classer par ordre d'importance les nombreuses propositions qui sont ressorties des groupes de travail et des entretiens. On constatera pourtant, ci-dessous, qu'il est difficile de hiérarchiser cette quinzaine de propositions et qu'elles semblent toutes importantes ou très importantes, de façon assez homogène, aux yeux des 85 professionnels consultés (chacune des propositions a été validée par 71% à 87 % des enquêtés).

³⁸ Eric Maurin, *Le Ghetto français, Enquête sur la ségrégation urbaine*, PUF, 2004.

³⁹ Stéphane Beaud, *Violences urbaines, violence sociale*, Fayard, 2013.

Propositions en matière d'accompagnement des professionnels de jeunesse



Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des professionnels (85 répondants – 2016)

80 % des professionnels interrogés estiment qu'une **sensibilisation à la mobilité internationale** serait la bienvenue pour les professionnels de jeunesse en général (secteurs de l'éducation formelle et non formelle). Et si les répondants ne furent pas eux-mêmes, pour la plupart, des acteurs déjà engagés dans ce type de démarche, nous pouvons faire l'hypothèse que le taux de réponse positif à cette proposition eut été supérieur.

En termes de besoins, l'étude met en évidence une demande prioritaire : la **nécessité d'une meilleure connaissance des dispositifs d'aide financière** pour environ 87% des enquêtés. Comme pour les jeunes, l'enjeu de l'information quant à l'existant et aux possibilités offertes par les nombreux dispositifs apparaît déterminant. Suit de près, pour environ 82% des répondants, le besoin de **connaissance des dispositifs d'aide technique ainsi que l'aide à l'écriture des dossiers** (81% des répondants). L'instruction des dossiers relatifs à la mobilité européenne et internationale n'est pas chose aisée pour les professionnels, y compris les plus rompus à l'exercice, tant la complexité est importante et, à juste-titre, l'exigence de présentation des projets et de leurs financements forte et normée d'un point de vue rédactionnel. Du reste, nombre de professionnels nous ont exprimé, durant les entretiens qualitatifs que nous avons conduits auprès d'eux, leur lassitude quant à ces montages de dossiers, souvent très chronophages, et leur besoin d'accompagnement à la formulation, la relecture, la finalisation.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, nous le verrons plus loin, les professionnels en appellent à une **reconnaissance** spécifique de ceux d'entre eux qui sont engagés dans des projets de mobilité internationale avec les jeunes (76 % des répondants). Si cette reconnaissance peut prendre différentes formes, **l'aspect financier est le levier le plus mis en avant** à la fois dans l'enquête quantitative (environ 75 % des répondants) et dans l'enquête qualitative. Il est frappant, en effet, de constater que les structures qui ont fortement développé la mobilité internationale, s'appuient en fait sur des individualités, des professionnels qui ont pris cette question à bras le corps, investissant de leur temps professionnel (quelques heures spécifiquement dédiées ou dégagées) et personnel pour palier au déficit de portage institutionnel de cette question. Ces professionnels se trouvent rapidement isolés, voire épuisés, et finalement faiblement légitimés ; il conviendrait de renforcer la **reconnaissance symbolique et financière** à leur égard, et de s'assurer que cet axe de développement ne tienne pas qu'à la volonté de quelques individualités, au **risque de voir le château de carte s'écrouler avec le départ de telle ou telle personne**.

Ensuite, toute une série de propositions relatives à la structuration d'un réseau local et international sont validées. Ainsi, 75 % des répondants aspirent à une **structuration des liens entre acteurs à l'échelon local** (organiser des rencontres départementales ; identifier des personnes ressources chez les partenaires ; échanger ses ressources et compétences...) et 77 % seraient favorables à des **forums pour rencontrer des partenaires étrangers** et tisser des liens avec eux. On touche toutefois, ici, à une difficulté majeure : s'il paraît théoriquement intéressant de mutualiser les réseaux et partenariats étrangers, afin de décupler le nombre de partenaires étrangers pour chaque structure éducative de la région, on se heurte dans les faits à une **difficulté éthique ou idéologique**. En effet, les partenariats internationaux ne tiennent que parce qu'ils s'appuient sur une éthique partagée, une vision du monde et un engagement militant partagés entre des acteurs de différents pays. Il devient dès lors inconcevable de seulement mutualiser des bonnes adresses, puisque tout l'enjeu est de construire une relation de confiance, de s'entendre sur des valeurs et visées communes, qui tiennent à des personnes et à une histoire à construire à un instant T. C'est sans doute pourquoi l'idée d'une plateforme de mise en commun des contacts n'a pas retenu l'attention des membres du COREMOB, même si elle avait pu être évoquée à certaines rencontres. A cela s'ajoutent sans doute les freins liés à des effets de concurrence entre les

mouvements associatifs, induits par les difficultés de financements et les logiques d'appels à projets et donc de mise en concurrence.

Enfin, nous regrouperons toute une série de propositions dans un autre volet relatif à la **formation** tant les acteurs de terrain sont en attente d'être outillés sur la mobilité internationale : 77 % des répondants approuvent l'idée de modules spécifiques traitant de celle-ci dans les formations initiales et 75 % l'idée d'une proposition de formation continue chaque année. Nous pouvons ajouter que le souhait de 72 % des répondants de bénéficier de **séjours collectifs pour vivre une première expérience** s'inscrit également dans ce volet. Idem pour les 76 % de répondants qui aspirent à des **séjours et des séminaires de préparation en vue de construire leurs projets**.

Enfin, pour lever l'appréhension de nombre de professionnels à initier des dynamiques autour de la mobilité internationale, 71% des répondants trouvent pertinente l'idée de proposer des **séquences de déblocage linguistique et des cours de langues**.

L'enquête qualitative auprès des professionnels sur le terrain permet de développer un peu plus ces propositions et les attentes exprimées.

5.1.1 L'accompagnement des enseignants dans le secteur formel

■ NIVEAU BAC



Bac techno tertiaire :

9%

Bac pro tertiaire ou industriel :

11%

Bac techno industriel :

15%

Bac général :

20%

Taux de mobilité avant le dernier diplôme obtenu.

Source : *L'Observatoire Erasmus +*, n°1, 2016, p. 8

Comme nous l'avons précédemment expliqué, les établissements scolaires représentent des lieux privilégiés de promotion de la mobilité internationale des jeunes, jeunes qu'ils reçoivent en tant que « publics captifs ». Il est à noter que, dorénavant, ce sont les jeunes des filières technologiques et professionnelles qui sont les cibles prioritaires.

Toutefois, bien que la nouvelle mouture d'Erasmus + oblige les établissements à élaborer un plan de développement pour tout l'établissement et non pour les seuls enseignants de langues, un effort considérable reste à faire aujourd'hui afin que les processus engagés dans les établissements ne reposent plus uniquement sur la volonté de quelques-uns.

Deux enjeux en découlent :

- **Sensibiliser tous les enseignants à la mobilité internationale et pas uniquement les professeurs de langues :**

Lors de nos visites d'établissements scolaires et de nos entretiens avec les chefs d'établissements et les enseignants ; nous avons observé, et le constat vaudra tout autant pour le secteur non formel, que les dynamiques initiées autour de l'international reposent très souvent sur les épaules de quelques enseignants, en particulier les professeurs de langue. Ainsi, lorsque l'enseignant quitte l'établissement, le risque est grand de voir les projets non reconduits.

Il convient donc d'inscrire la mobilité internationale comme un axe explicite des projets d'établissement et d'affirmer le rôle du chef d'établissement comme garant de sa déclinaison opérationnelle afin de passer

d'une dynamique d'enseignants à une dynamique d'établissement. Certains établissements ont déjà opéré ce changement d'optique quand d'autres, la majorité de ceux que nous avons rencontrés, ne l'ont pas encore envisagé.

« Beaucoup d'enseignants pourraient être intéressés par des projets internationaux, échanger sur les pratiques avec des partenaires dans d'autres pays, etc. mais ne savent pas qu'ils ont cette possibilité. Donc, le but est qu'ils se disent : « nous aussi on peut partir. » Ce n'est pas réservé qu'aux enseignants de langue. Mais bien leur expliquer les objectifs, ce n'est pas des vacances, le but c'est de les amener à développer des partenariats. Dans l'idéal, il faudrait que le chef d'établissement parte et se rende compte de ce que ça peut apporter aux élèves. » (Chargée de mission mobilité européenne dans un lycée)

« Chaque professeur d'allemand qui arrive dans l'établissement (il nous arrive d'avoir des contractuels) sait que le projet d'échange avec l'Allemagne est inscrit d'office dans sa feuille de route. C'est bien un projet d'établissement et non d'un enseignant. » (Principale de collège)

- **Valoriser statutairement et encourager financièrement les enseignants qui s'engagent dans des projets de mobilité internationale**

Toujours en écho à l'enquête quantitative, l'idée de valoriser financièrement les enseignants engagés dans des projets de mobilité internationale fait son chemin. Il s'agirait d'une contrepartie à un investissement important et souvent chronophage dans le but de motiver davantage les enseignants engagés et susciter des envies chez les autres.

« Dans les établissements, il faut mieux rémunérer les enseignants qui se mobilisent sur la mobilité internationale pour les inciter à s'investir, s'appuyer sur les IMP [indemnités pour mission particulière], par équité, apporter de la reconnaissance. Chez nous, l'équipe de direction décide chaque année de la répartition des IMP. » (Proviseur de lycée)

« Moi il me faudrait un mi-temps pour mener à bien la mission, suivre les élèves, gérer, être à l'écoute, etc. Et je travaille beaucoup pendant les vacances. La charge est lourde. » (Professeure référente internationale d'un lycée)

Fiche expérience

La section Europro

Etablissement : Lycée Robert Schuman de Cholet.

Public-cible : les élèves de la filière professionnelle.

Les objectifs du projet en synthèse :

Créer une section européenne ouverte à tous les élèves de la filière professionnelle du lycée afin de leur permettre de développer l'apprentissage de l'anglais et de l'allemand.

Permettre aux élèves de la filière professionnelle de vivre deux expériences de mobilité européenne : en première : échange avec l'Allemagne (hébergement chez un correspondant allemand pendant trois semaines, et réception de celui-ci pour une même période) ; en terminale : trois semaines de stage professionnel en Angleterre en lien avec leur cursus.

Intérêt du projet : une initiative résolument tournée vers les élèves de la filière professionnelle, avec une réflexion sur les effets de la mobilité pour leur insertion professionnelle.

Témoignage d'Odile Whittaker, EAREI du lycée Robert Schuman :

« *Il y a toujours eu des projets ponctuels et individuels (une classe, un prof), voire isolés, pas forcément coordonnés au sein de l'établissement.*

Petit à petit, les projets ont été coordonnés de sorte à ce que tous les élèves de la section professionnelle puissent bénéficier d'une expérience de mobilité internationale sur la base du volontariat à partir de la section européenne anglais : ouverte à tous, elle existe depuis 2009, et fut officialisée en 2015.

Je trouvais que c'était un dispositif idéal pour soutenir les mobilités. Si une mobilité n'est pas encadrée pédagogiquement, elle ne sera pas optimisée. Ce sont des exigences dictées par l'UE pour accéder aux financements. C'est important qu'elle soit encadrée pour qu'elle soit préparée, évaluée, accompagnée.

J'enseignais en lycée professionnel, et je trouvais que les élèves étaient bons en langues. Certains avaient une langue maternelle différente du français (souvent arabe, turque ou africaine) et je trouvais que ce n'était pas assez valorisé. Mais j'avais remarqué que certains de ces élèves, du fait de leur bilinguisme, avaient des facilités à apprendre une langue étrangère. Je pensais qu'il fallait développer des compétences.

Au départ, c'était pour valoriser des élèves plutôt bons parce qu'ils ne pouvaient pas l'exprimer dans un niveau en deçà de leurs qualités. Mais je me suis aperçue ensuite que le niveau importait peu dans l'investissement de la filière, que les élèves venaient essentiellement en fonction de leurs motivations.

Je m'étais rendue compte que l'anglais était une compétence très importante, mais pas que chez les diplômés et les cadres, dans les TPE et les PME, on a aussi forcément besoin de l'anglais pour importer et exporter. L'anglais reste la langue internationale. Je trouvais que c'était important que nos élèves développent ces compétences. En 2006 a eu lieu notre premier projet européen. »

5.1.2 La formation et l'accompagnement des professionnels du champ non-formel

Pour les professionnels du champ non-formel, comme pour leurs homologues du champ formel, il convient en premier lieu de les sensibiliser, à travers leurs structures, afin que la mobilité internationale ne soit pas l'affaire d'un seul professionnel ou d'un groupe de professionnels mais s'inscrive dans une dynamique associative et institutionnelle. Nous ne reviendrons pas sur le constat que nous avons largement développé en tant que frein à la mobilité internationale des jeunes⁴⁰. Nous souhaitons ici revenir sur quelques propositions développées dans l'étude quantitative :

- **Mettre en place des séjours d'études pour lever les freins des professionnels**

Nombreux sont les professionnels à n'avoir jamais vécu une expérience de mobilité internationale dans le cadre professionnel. Pour eux, celle-ci reste floue et abstraite. Il convient alors de les sensibiliser en les projetant directement dans une expérience à l'étranger afin de leur donner à voir les multiples possibles que de tels projets sont à même d'apporter aux jeunes :

« *Il faut faire vivre une mobilité aux professionnels afin qu'ils soient convaincus et aient envie de la transmettre aux jeunes. Leur montrer tout ce que peut apporter un projet de mobilité internationale.* »
(Professionnelle Familles Rurales)

De plus, une expérience de mobilité internationale produit également des effets sur les professionnels qui initient les dynamiques. Sans être exhaustifs, beaucoup, durant nos entretiens, ont mis en avant qu'elle leur permettait la confrontation des référentiels et des pratiques professionnels, une prise de distance qui ne pouvait que les enrichir.

« *On s'est rendu compte en tant qu'organisme de formation que des stagiaires avaient des lacunes sur certains aspects (on est conventionné par la Région et on a beaucoup de demandeurs d'emploi), du coup on fait des échanges de pratiques avec des partenaires européens qui ont les mêmes problématiques que nous. C'est toujours plus enrichissant pour nous de confronter à ce qui se fait ailleurs, de réfléchir à des outils en commun et de voir ce qui est transférable.* »
(Professionnelle Familles Rurales 49)

- **Financer les préparations au départ**

Il convient une nouvelle fois de rappeler que l'essentiel, pour favoriser la mobilité internationale des JAMO, se joue en amont dans la lutte contre le non-recours, la sensibilisation à l'international et l'accompagnement avant le départ pour lever les appréhensions ; il s'agit là d'une phase déterminante insuffisamment valorisée à ce jour. Nous l'avons vu, afin de lever les freins à la mobilité internationale des JAMO, il est nécessaire d'intervenir fortement en amont auprès de ces derniers.

« *Beaucoup de jeunes ont la peur de se lancer dans l'inconnu. C'est pour ça qu'on a eu des réunions d'information et qu'on a bien préparé le séjour pendant une semaine. On a appris à se connaître dans le groupe, on a fait des exercices de mise en situation pour être rassuré.* »
(Jeune fille de 25 ans)

« *On a fait pas mal d'ateliers en plusieurs semaines : langue, sur l'Europe (les nationalités, l'UE, les préjugés, les stéréotypes), pour apprendre à se connaître entre nous (les quatre qui sont partis en SVE).* »
(Jeune garçon de 19 ans)

⁴⁰ Cf. partie 3.4. *Les freins à la mobilité*

« Moi, j'ai lâché plusieurs fois, ça mettait trop de temps, y avait trop de réunions et y avait rien. Y avait d'autres gens qui ont arrêté pendant le projet (deux ou trois). Mais on se voyait et on continuait, on continuait. Toutes les deux ou trois semaines on avait une réunion et on se disait : « allez une réunion c'est pas la mer à boire. » (Jeune garçon de 17 ans, résidant en QPV)

Or, les dispositifs de soutien à la mobilité internationale ne financent pas ces préparations en amont, souvent très lourdes pour les professionnels :

« C'est essentiel de préparer les jeunes, en amont et en aval. Il ne faut pas le négliger. Pourtant, il n'existe pas de moyens financiers et matériels pour l'identification et la préparation au départ. Du coup, pour la structure qui a du chiffre à faire, elle va être tentée de se diriger vers les jeunes les plus autonomes. » (Professionnel Léo Lagrange)

De manière plus générale, il n'existe pas de valorisation financière des professionnels et des équipes qui s'activent à initier des dynamiques autour de la mobilité internationale. Face à la baisse des dotations, ou au gel de celles-ci, que vivent nombre d'acteurs associatifs, la tentation peut être grande d'abandonner faute de moyens et de se recentrer sur des actions d'animation de proximité.

« Ce qui va être essentiel pour nous c'est de survivre financièrement. C'est-à-dire soutenir les équipes et les structures qui sont bien avancées sur ces questions, on sait qu'on n'y arrive pas en quelques semaines. Des structures comme la nôtre ne sont pas nombreuses à envoyer des jeunes à l'étranger, donc si on n'est pas financés une ou deux fois, on arrête. Il n'y a pas de financements sur les postes qui animent ces projets. C'est à notre bon vouloir. On va communiquer à l'extérieur mais combien de temps ça va durer ? Il nous faut plus d'un temps-plein annuel. Mais en le faisant, se dire qu'on participe aussi au COREMOB et au projet européen. Avec des moyens supplémentaires, on devrait pouvoir faire partir une dizaine de jeunes chaque année, y compris des JAMO. » (Equipe d'animation Maison de quartier)

5.2 Propositions en matière de sensibilisation, d'accompagnement et d'information des jeunes

5.2.1 Entre intention descendante et intéressement descendant, trouver le bon équilibre dans l'accompagnement

Comme nous l'avons vu dans la partie relative aux freins à la mobilité internationale, il ne suffit pas de créer un dispositif et d'en faire sa promotion pour qu'il rencontre spontanément son public. Et, contrairement à ce qu'avancent nombre de professionnels, il ne s'agit pas que d'une question d'information, bien que celle-ci soit centrale. C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire ressortir à travers cette étude. Des jeunes bien informés ne suffisent pas à faire des jeunes mobiles, ce d'autant plus que l'information existe, et existe en masse en termes de mobilité internationale. Encore faut-il que cette information fasse écho auprès d'eux.

Si l'enjeu se situe bien, dans l'intention des professionnels, sur l'accompagnement à la diffusion d'une information descendante, c'est-à-dire à la fois dans les choix qui sont faits pour sa diffusion (supports, moyens mis en œuvre...) et pour la mise en place de médiation (formation/sensibilisation des structures relais n à l'accompagnement à l'international, etc.), il y a, au préalable, l'obstacle de l'autocensure par les jeunes eux-mêmes à franchir.

Le premier défi à relever par les professionnels est donc celui de la sensibilisation des jeunes et de l'émergence ascendante d'une « volonté de bouger ». Partir de leurs motivations, de leurs envies, de quelque chose qui les mobilise. Si ce postulat semble a priori relativement clair et bien connu, il n'est pas toujours très évident à intégrer dans le fonctionnement des dispositifs ; d'autant que nombre de structures déplorent, ces dernières années, des baisses de fréquentation et le faible intérêt des jeunes pour les structures d'animation socioculturelle traditionnelles.

Les projets d'échanges interculturels et de mobilité internationale recèlent assurément une force d'attractivité intéressante pour renouveler le public des structures de jeunesse, et ce le plus souvent dans la mixité. L'intéressement des nouvelles générations de jeunes passe notamment par le développement d'une culture interculturelle dans le territoire local, la rencontre avec les jeunes étrangers accueillis, l'exemplarité des « plus grands » qui sont partis ces dernières années... Si les professionnels poursuivent assurément une intention délibérée de développer la mobilité internationale, l'art de l'accompagnement réside dans la capacité à donner envie, à susciter un intérêt, et celui-ci passe par les rencontres, l'expérience, la relation à l'autre davantage que par la méthodologie de projet classique, la recherche d'information, le montage de projet.

Fiche expérience

Nulle Part Ailleurs

Etablissement : Centre Social Nulle Part Ailleurs, Craon (53)

Public-cible : 20 à 30 jeunes de 14 à 20 ans (50 % hongrois ; 50 % jeunes filles), chaque année

Les objectifs du projet en synthèse : Depuis 2009, les jeunes français organisent un échange interculturel en partenariat avec des jeunes hongrois, puis des jeunes polonais, sur le thème de l'Art, la Culture et la citoyenneté européenne ; accueil organisé autour camps itinérants sur la communauté de communes en milieu rural pendant l'été.

Intérêts du projet : accueil de jeunes étrangers ; sensibilisation d'adolescents et d'enfants du centre de loisir à l'interculturel ; préparation d'une mobilité des jeunes français une année sur deux ; jeunes impliqués dès la 3^e, pendant 3 ans et au-delà ; certains âgés de 20 25 ans sont devenus administrateurs du centre social ; en milieu rural ; production de supports numériques (vidéos de flash mob, lip dub, émission de radio) ; création d'un comité de jumelage en prolongement de ce projet.

Financement du projet : PEJA (16 000 € pour la première année en 2009)/ Erasmus + ; aide de la Maison de l'Europe de Laval et de la DDCS 53 ; projet d'auto financement par les jeunes.

Témoignages de jeunes :

"Cet échange était une expérience unique qui m'a beaucoup apporté (tant au niveau social que culturel)"

"Nous avons pu découvrir une autre culture et la faire partager à notre famille et notre entourage."

Témoignages de professionnels :

« Les jeunes gagnent en maturité, s'adaptent, il se passe un truc... je ne sais pas quoi... les parents disent « il a changé », il regarde moins la télé, il parle anglais... il y a vraiment une plus-value... Quand on n'a pas obtenu le dossier Erasmus déposé par les partenaires, ça n'a pas fait débat ; le centre social a cofinancé une partie du voyage sur ses fonds propres. Il y a vraiment une plus-value, c'est dommage qu'il n'y est pas davantage de structures à mettre en place ce genre d'actions... »

Fiche expérience

ANIMAJE

Etablissement : Association ANIMAJE, Clisson (44)

Publics cibles :

Camps passerelles à partir de 12 ans

CIL, chantier d'initiative locale pour les 12 14 ans

CIF, chantier d'initiative France, pour les 14 16 ans qui partent en France sur chantiers avec des jeunes d'autres structures

Smiley, échanges de jeunes européens pendant l'été, pour des 16 20 ans

Les objectifs du projet en synthèse : développer l'ouverture interculturelle, de 10 à 18 ans, comme outil éducatif et comme facteur de développement local sur une intercommunalité en zone péri urbaine.

Intérêt du projet : mobilise un grand nombre d'adolescents de la communauté de communes de 10 à 18 ans, génère de la mixité sexuée (50 % de filles pour les voyages), fait rayonner l'association et structure toutes les activités de l'année dans une dynamique intergénérationnelle ; mise en place d'un livret de compétences rempli au retour avec les jeunes.

Financement du projet : Erasmus + ; Conseil Régional (OIJ) ; CAF ; MSA ; DDCS ; et autofinancement à de nombreuses occasions (Festival Hellfest ; restauration ; vente de crêpes sur le marché de printemps ; vente de grillades en porte à porte ; organisation du concert Escapade ; participation à la fête de la musique...) ; soutien par la Maison de l'Europe et la Maison des citoyens du monde.

Témoignages de jeunes :

Mes meilleurs souvenirs, c'est l'ambiance, la cohésion de groupe. Au départ j'avais une hésitation, peur de mal m'entendre avec les autres. Les ateliers de connaissance qu'on fait tout au long de l'année c'est vraiment bien : pendant les réunions on fait des jeux de confiance et des petites activités pour apprendre à se connaître : se faire guider les yeux fermés ; ou alors on monte sur un grand plot, très haut, et on doit se laisser tomber en arrière et les autres nous assurent ; ou encore courir les yeux fermés tout droit super vite... L'encadrement c'est essentiel, de ne pas être seuls, grâce aux animatrices. »

« Il faut organiser des témoignages dans les lycées et les collèges, avec quelqu'un qui vienne nous parler, les papiers on les jette... »

Témoignages de professionnels :

« On ne peut plus tellement communiquer car on refuse des jeunes, on a 23 séjours et 2 smileys dans l'année, on ne peut pas faire plus ; on va dans les collèges pour informer sur les séjours. »

« Il est important de faire des repérages pour créer des partenariats avec des associations locales à l'étranger ; il faut se rencontrer ; il y a des projets qui se sont faits car on est allé dans le pays, et de là des projets se mettent en place. »

Il s'agit ainsi de se questionner avec le jeune sur ce qui a du sens pour lui, mais aussi sur le sens des efforts qu'il lui faudra accomplir. Cela suppose pour les professionnels d'accepter que les attentes d'un jeune, l'envie qui l'anime, ne convergeront pas nécessairement avec ce que proposaient les professionnels en premier ressort, et que c'est différent pour chacun. Puisqu'il n'existe pas de chemin standard, il est important que les portes d'entrée et les temporalités soient diverses et adaptées à chaque personne ou du moins à chaque groupe de jeunes.

Comme le relève Maëla Paul, on qualifie parfois d'accompagnement des postures professionnelles qui n'ont rien de l'accompagnement⁴¹. Le sens s'est dilué dans la prolifération des dispositifs et l'usage inconsidéré du mot. Qu'en est-il réellement des binômes relationnels affublés à la hâte de « relation d'accompagnement » ?

Ici se pose clairement la question du **référentiel de l'accompagnement** auquel se réfèrent les professionnels de jeunesse, pour la mobilité internationale comme pour d'autres champs d'action. Si l'accompagnement s'impose aujourd'hui comme un « allant de soi » que l'on interroge trop peu, il désigne en réalité, comme le souligne Maëla Paul⁴², un processus précis : « **se joindre à quelqu'un, pour aller où il va, en même temps que lui** ». Nous avons tenté de reprendre ce triptyque pour analyser les processus d'accompagnement des jeunes à la mobilité internationale :

- **Se joindre à quelqu'un** : ce n'est pas toujours aux jeunes de se présenter aux professionnels, mais à ceux-ci d'aller vers eux ou de structurer des rencontres publiques pour les sensibiliser. Il s'agit de développer des actions hors les murs qui permettent d'aller au-devant de publics qui ne viendraient pas spontanément dans la structure. Nous le développons plus loin.
- **Pour aller où il va** : autrement dit, « je vais là où le jeune souhaite aller et non pas là où j'ai envie de l'amener ». Comme l'explique Maëla Paul, seule la personne concernée est habilitée à dire ce qu'il en est de sa situation, comment elle la vit et quel désir de changement elle nourrit pour celle-ci. Toute contrainte exercée, toute tentative de persuasion, ne prépare qu'un échec différé. Ainsi, nous suggérerons plus loin que si un jeune envisage un projet de mobilité internationale autour de l'emploi, c'est bien de cette demande qu'il faut partir, et le laisser, dans son cheminement, apprécier la faisabilité d'un tel projet.
- **En même temps que lui** : la question de la temporalité est centrale. Certains professionnels peuvent se montrer frustrés de ne pas voir les projets avancer plus vite, ou les jeunes perdre du temps dans leurs démarches, etc. La temporalité du jeune n'est pas celle du professionnel. Il s'agit d'être « là au bon moment ». Un jeune pourra être tantôt dans une immédiateté difficile à satisfaire, tantôt dans une incertitude qui s'étire dans le temps.

Cette posture peut être qualifiée de réflexive dans la mesure où elle se veut ascendante, bienveillante et émancipatrice. Elle se fonde sur la volonté du jeune, ses attentes et le sens qu'il souhaite donner à son parcours, et non sur une injonction normative de la part des professionnels ou des institutions.

...en sachant que le professionnel doit aussi ouvrir le champ des possibles !

⁴¹ Maëla Paul, *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris, L'Harmattan, 2004.

⁴² Ibid.

Bien entendu, le rôle d'un professionnel ne peut se limiter à une posture exclusivement ascendante. S'il doit bien partir des jeunes eux-mêmes, il doit aussi tenir compte du fait qu'il représente pour eux un éclaireur. Il est celui qui dévoile le champ des possibles au cours d'un accompagnement.

Si sa posture doit s'inscrire dans la retenue et le non savoir, comme le préconise Maëla Paul, l'accompagnant est aussi celui par lequel une expérience autre va être possible⁴³. En cela, il doit savoir tendre vers une posture parfois plus normative ou descendante où il oriente les jeunes.

Face à certains jeunes qui n'expriment rien ou qui sont limités dans leur vision des possibles, il est évident que le rôle du professionnel sera de les aider à faire émerger une idée, une envie, à trouver une voie qui fasse sens pour eux. Autrement dit, la relation d'accompagnement ne peut être créatrice que si les deux « formants » de cette relation sont fondés dans leur consistance ; la relation est le lieu de l'interlocution. Et dans l'interlocution, il n'y a que deux places : « c'est parce que je suis l'écoutant que la personne accompagnée peut être le parlant ».

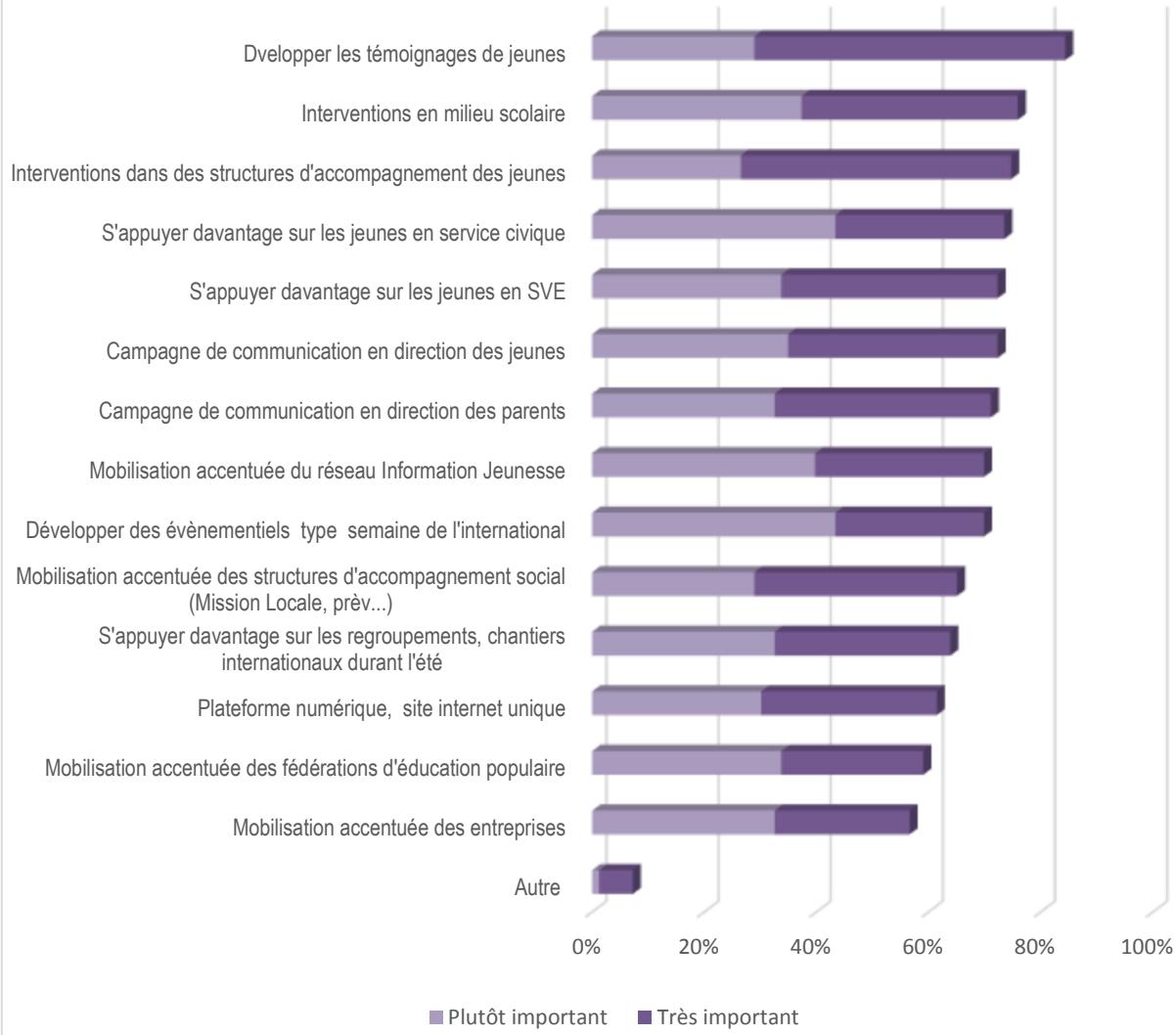
Un dispositif de mobilité internationale, comme tous les dispositifs d'action publique, ne représente jamais une fin en soi mais seulement un moyen en vue de cette fin. Et il appartient au jeune, *in fine*, de construire la « fin » vers laquelle il veut se diriger.

A cet égard, comme le souligne Maëla Paul, s'il est une constance dans l'usage du terme d'accompagnement, c'est celui de posture et de relation⁴⁴. En effet, remarque-t-elle, bien avant d'être une démarche, **l'accompagnement se révèle être davantage une incitation à réviser nos manières d'être en situation professionnelle et en lien avec l'autre**. Si on n'y prend pas soin, on risque de réduire l'accompagnement aux dispositifs qui en organisent les actions. Or ces dispositifs, pour autant qu'ils soient définis et attachés à des objectifs de résultats, ne disent rien de la manière dont il convient de les faire vivre. Il s'agit donc d'inverser la logique : partir de la posture et de la relation pour concevoir la manière d'habiter ou de faire vivre au mieux les dispositifs. C'est ce que nous allons voir ici à travers quelques propositions avancées par les professionnels et les jeunes rencontrés durant l'étude.

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Ibid.

Propositions en matière d'information des jeunes



Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des professionnels (85 répondants – 2016)

Selon les professionnels, ce sont avant tout **les témoignages de jeunes, les échanges de pairs à pairs qui sont à développer** pour, selon eux, donner envie aux jeunes de partir à l'étranger (84 % des répondants). Dans le même ordre d'idées, vient ensuite la proposition de **s'appuyer davantage sur les jeunes en service civique** pour faire passer le message auprès des jeunes (73 % des répondants). Il est ainsi intéressant de noter que les professionnels font passer la sensibilisation entre pairs avant leur propre intervention.

Les perspectives les plus plébiscitées concernent ensuite les **interventions à développer en milieu scolaire (76 %) et dans les structures d'accompagnement des jeunes (75 %)** ; ce n'est qu'en troisième lieu qu'apparaissent la **mise en œuvre de campagnes de communication, en direction des jeunes (72 %) et parents (71 %)**, mais comme on le voit les écarts sont faibles et il n'est pas facile de hiérarchiser ces propositions.

Parmi ces nombreuses propositions, il est également intéressant de souligner que l'idée d'une plate-forme numérique ou d'un site Internet unique n'est pas la proposition la plus citée par les professionnels qui l'approuvent à environ 60% dans notre questionnaire. Cela nous invite à **relativiser l'importance**

capitale accordée à l'outil numérique comme levier d'information pour la mobilité internationale. Au risque de nous répéter une énième fois, l'envie précède souvent l'information et lorsque la première est effective chez un jeune, la seconde s'en trouve facilitée.

5.2.2 Partir des attentes des jeunes

- **Partir des attentes et des aspirations des jeunes en liant la mobilité internationale à l'insertion professionnelle**

Nombreux sont les jeunes à ériger leur insertion professionnelle en priorité absolue et ne souhaitent pas s'engager dans des expériences qui peuvent leur paraître « superflues » - la mobilité internationale en fait partie – au regard de leur situation sociale et socioéconomique. Pour un grand nombre de JAMO, les missions de volontariat ne font pas écho à leur quotidien. On retrouve ici un constat bien connu des structures d'accompagnement social : les publics les plus éloignés de l'emploi se mobilisent faiblement pour des projets culturel, socioculturels, ou autour de l'engagement bénévole, puisque leur préoccupation première est de s'insérer professionnellement et économiquement ; cette aspiration est sans doute, de plus, confortée par une injonction tacite de la part des institutions comme de la part des travailleurs sociaux.

Un des enjeux de l'accès des JAMO à la mobilité internationale est donc de trouver des moyens de l'adosser à leur désir d'insertion professionnelle, que ce soit dans le cadre d'une formation, d'un stage rémunéré ou d'une expérience professionnelle plus consistante.

« *La mobilité doit être inscrite dans un projet concret, c'est le premier truc qu'ils demandent : « qu'est-ce que je vais faire là-bas ? » Il faut que ça leur apporte quelque-chose de concret, qui fasse sens pour eux. La plupart, c'est la question de l'emploi qui revient, ils veulent travailler. Ça leur parle plus que le volontariat. »* (Professionnel Parcours le monde)

Pour ce faire, **il appartient aux professionnels de l'éducation formelle de tisser des partenariats avec les Missions Locales** afin de travailler sur des projets de mobilité internationale fondés sur de l'insertion sociale et professionnelle. Du reste, nous avons pu rencontrer durant nos entretiens qualitatifs quelques jeunes qui nous ont affirmé que l'idée d'un projet de mobilité internationale leur avait été soufflée par un conseiller de Mission Locale en lien avec une structure d'envoi.

« *On a beaucoup axé sur les interventions auprès des jeunes dans les Missions Locales [...]. A chaque fois qu'on se déplace sur le terrain, on y va pour parler de dispositifs de mobilité internationale de jeunes. Depuis qu'on est parti vers les Missions Locales, on a plus de jeunes qui viennent se renseigner pour des projets de mobilité internationale. Il y a de plus en plus de jeunes à se déplacer sur les sessions que j'anime sur les dispositifs de mobilité internationale. »* (Charge de mission relations internationales d'une Municipalité)

« *A l'avenir, il faudra travailler davantage les liens avec la Mission Locale. Il faudra qu'on partage plus et qu'on se mette plus en lien sur des accompagnements croisés, que le conseiller ait toutes les informations pour qu'on passe bien le relais. »* (Coordinateur Léo Lagrange)

« *La Mission Locale m'a mis en lien avec Valentin qui m'a proposé différents projets : SVE, chantiers bénévoles, etc. »* (Jeune garçon de 21 ans)

Fiche expérience

Dispositif Mobi +

Porteur : Léo Lagrange Nantes, dans le cadre des pépinières de projets Triptik et Eclectik.

Public-cible : Jeunes âgés de 16 à 25 ans, en demande d'emploi ; avec une priorité pour les jeunes résidant dans les quartiers de la politique de la ville.

Les objectifs du projet en synthèse :

Proposer à des jeunes demandeurs d'emploi (inscrits à Pôle Emploi) une formation qualifiante intégrant un stage à l'étranger (en Angleterre) de quatre semaines.

Offrir un espace aux jeunes leur permettant d'allier la mobilité internationale à leurs préoccupations immédiates d'insertion (emploi et formation).

Intérêt du projet : Là où de nombreux projets de mobilité autour du volontariat et de la citoyenneté ne parviennent pas à capter les publics JAMO, Léo Lagrange choisit une autre approche. Tout l'intérêt de MOBI + est de réussir à cibler des JAMO en leur permettant de vivre une expérience de mobilité internationale à partir d'une de leurs attentes immédiates, à savoir l'insertion professionnelle. Pour cela, Léo Lagrange travaille en partenariat avec différents acteurs de l'insertion, au premier rang desquels la Mission Locale.

Financement du projet : Erasmus +, le projet est porté par un consortium de trois fédérations régionales de Léo Lagrange qui ont obtenu un financement d'environ 1 million d'€ sur la base d'une convention de deux années : 2015-2017, pour environ 500 jeunes. La fédération des Pays de la Loire se voit attribuer 40 bourses sur cette période.

Témoignage de Thomas Bevand, Léo Lagrange, coordinateur des pépinières d'initiatives jeunesse Triptik et Eclectik de Nantes :

« Dans Mobi+, la mobilité internationale est envisagée comme un outil de facilitation d'un parcours professionnel. On a commencé en 2014 à utiliser le programme Leonardo pour permettre à des jeunes d'aller vivre une expérience de stage à l'étranger. L'idée c'est de se dire que pour certains jeunes, à un moment de leur parcours, il y a des blocages, ils s'enferment dans un cercle vicieux, soit ils n'ont pas le bagage, soit ils ont des problèmes qui font qu'ils ne parviennent pas à trouver un emploi. Alors là on fait intervenir la mobilité comme déclencheur pour les extraire de cet environnement.

Les stages se font sur un mois, trop court pour acquérir des compétences techniques très pointues, surtout avec une barrière de la langue. Mais travailler à partir d'une dimension collective, ce sont des groupes qui partent en ne se connaissant pas, tout cela joue sur les envies et la confiance. Au moins, on les extrait du quartier, ça leur donne des envies et la mobilité joue un rôle de remise en confiance qui va être assez intéressant.

En ce moment, les deux pépinières travaillent avec l'Irlande pour promouvoir l'anglais. Le dispositif s'adresse à des jeunes en difficulté d'insertion : des niveaux de qualification relativement faibles ou des jeunes diplômés en déficit de confiance en soi. On s'adresse à des jeunes en formation ou sortis de formation depuis 6 mois. Donc les critères sont souples et variables.

Le dispositif utilisé est Erasmus +, comme Léo Lagrange est institut de formation, la mobilité internationale est envisagée comme une formation professionnelle avec un accompagnement en amont et en aval. Pour permettre aux jeunes d'entrer en formation, ils doivent passer par la case demandeur d'emploi. La plupart du temps, ils sont inscrits à Pôle Emploi, mais s'ils ne le sont pas, on les accompagne pour le faire.

Le dispositif est porté avec deux autres fédérations régionales de Léo Lagrange (Nord et Centre-Est). Cela apporte un réseau de partenaires et de prestataires à l'étranger plus important. Cela nous permet aussi de développer des compétences sur les projets européens, ce qui n'était pas mon quotidien.

Les jeunes identifiés proviennent de notre réseau ou nous sont proposés par les partenaires : la Mission Locale, la Prévention spécialisée, etc. Chaque candidat est reçu pour un premier entretien au cours duquel il fait part de sa motivation et qui permet à Léo Lagrange d'évaluer sa capacité à mener le projet à terme et les potentiels effets bénéfiques pour lui. Si un jeune remplit tous les critères, il y a peu de chance qu'il soit refusé. »

- **Développer des séjours-courts accompagnés pour les JAMO**

Rappelons qu'actuellement pour les jeunes générations, plus le niveau de diplôme est élevé, plus la durée de leur mobilité est longue⁴⁵. La nature du séjour est généralement corrélée au niveau d'étude : voyages de classe de courte durée pour des collégiens ou lycéens, stages de durée courte pour les élèves en formation professionnelle, périodes d'étude plus longues, jusqu'à un an, pour les étudiants.

Nous l'avons vu, l'appréhension ou les craintes relatives à une expérience de mobilité internationale chez les jeunes sont dues, bien souvent, à des freins sociocognitifs et psychologiques. Beaucoup craignent la séparation et la confrontation à l'inconnu ; ces freins sont aggravés par un déficit d'estime de soi que peut connaître le jeune. Pour surmonter ces différents obstacles, le développement de séjours courts apparaît comme une proposition pertinente, en tout cas une première étape qui peut en appeler d'autres ensuite.

« Il y a 3 ans, on a tenté des volontariats plus courts pour que des jeunes plus éloignés puissent partir. On a déjà fait une expérimentation avec France volontaires et les collectivités... que ces volontaires en courts séjours soient accompagnés sur place par des volontaires en long séjours... Des jeunes des quartiers de Nantes, Saint-Nazaire, Saint-Herblain, Rezé et Bouguenais sont partis en service civique européen... ils ont bénéficié, sur une durée de six mois, de 1,5 mois de préparation ici, d'un départ de trois mois, et d'un accompagnement de 1,5 mois au retour... Sur ce projet-là, « volontaires courts », c'est 10 jeunes plus trois jeunes en volontariat long. » (Professionnel CEMEA Nantes)

- **Motiver les jeunes en les projetant directement dans une destination « clé en main »**

Dans le prolongement, afin de motiver les jeunes et susciter des envies, des professionnels préconisent des séjours « clé en main » pour permettre aux jeunes de se projeter dans une destination sans rien sacrifier aux finalités éducatives.

« L'échange européen est moins vendeur que l'annonce d'une destination. Dire qu'on va accueillir des finlandais et des polonais sur le réchauffement climatique n'intéresse pas les jeunes, surtout ceux qui ont du mal à l'école et qui le vivent comme quelque chose de scolaire. Donc il est préférable de leur dire qu'on va en Allemagne pour qu'ils se projettent. Après, on leur dit qu'on n'y va pas uniquement pour le parc d'attraction, que c'est un vrai projet, et c'est du donnant-donnant, ils n'achètent pas un voyage : ils ont obligation de venir aux temps de préparation, participer aux réunions, etc. » (Agent de communauté de communes)

« A l'avenir, je pense que ce qu'il faut c'est aller vers eux avec du « clés en main ». Je leur ai parlé de choses concrètes à Saumur. Leur parler d'aller comme ça à l'étranger c'est trop vague pour eux,

⁴⁵ L'Observatoire Erasmus+, N°1, décembre 2015, p. 11

ça ne leur parle pas. Il faut qu'ils puissent se projeter, qu'ils aient tout « clés en main » et qu'ils puissent se greffer à un projet qui existe déjà. » (Professionnel Parcours le monde)

- **Partir des sensibilités des jeunes et découvrir des enjeux géopolitiques majeurs**

Comme pour tout projet et tout accompagnement, la mobilité internationale doit faire sens pour les jeunes et s'inscrire dans leur registre de valeurs ; comme nous l'avons vu, si l'insertion sociale et professionnelle est une aspiration forte chez une partie des JAMO, il existe aussi chez certains des sensibilités politiques affirmées qui peuvent susciter un intérêt. Par exemple, nous savons tous que le conflit du Proche-Orient et la cause palestinienne préoccupent, pour diverses raisons sur lesquelles nous ne nous pencherons pas dans ce rapport, une partie des jeunes résidant dans les quartiers de la politique de la ville. C'est sans doute pourquoi nombre d'acteurs rencontrés durant l'étude nous ont confié s'en être emparés pour construire des dynamiques autour de l'international avec ce public.

Et les processus engagés ont souvent vocation à éléver les jeunes dans leur esprit critique vis-à-vis de la situation politique donnée, de les amener à complexifier leur point de vue en les confrontant au terrain. Ainsi, ces démarches permettent aux jeunes de développer des compétences citoyennes.

« Sur les JAMO, le projet Palestine a permis des accroches avec les jeunes des quartiers prioritaires parce que la thématique résonnait avec les appétences de ces jeunes. Une dizaine de jeunes sont partis, dont quatre ou cinq JAMO. Le projet a été mené avec les Villes de Nantes, Saint-Nazaire, Saint-Herblain, Rezé, et Bouguenais. Elles avaient déjà des histoires communes avec la Palestine. Des critères communs ont été créés. » (Professionnel Ligue de l'enseignement 44)

5.2.3 Aller au-devant des jeunes et des animateurs en développant des démarches proactives

Afin de sensibiliser les JAMO à la mobilité internationale, le levier le plus efficace réside dans les démarches proactives auprès des animateurs et des jeunes eux-mêmes : des démarches qui s'inscrivent dans la proximité, qui consistent à « aller vers » en produisant de l'action « hors les murs ».

« Notre mode de fonctionnement est efficace, on est présent dans les quartiers et le bouche-à-oreille fonctionne. Pour la plupart des jeunes, il y a déjà une relation avant. Les jeunes nous connaissent et nous les connaissons. La proximité joue énormément. » (Professionnel Léo Lagrange)

« France volontaire, c'est VSI, donc volontariat d'élite, donc à 90 % ce sont des jeunes avec un master, et souvent en coopération internationale ; là ils sont en train de développer le service civique avec les associations qui sont membres de leur réseau. Et nous notre objectif c'est autour des animateurs jeunesse, des gens qui seront auprès de publics... que ces gens qui ensuite accompagneront des publics doivent avoir vécu cette expérience ; c'est du volontariat « de formation », un peu. » (CEMEA Nantes)

Il s'agit ici de permettre aux jeunes de repérer localement des acteurs qui peuvent les sensibiliser sur la mobilité internationale et de leur fournir des éléments d'information. Il convient pour cela de développer un réseau d'acteurs de premier niveau et faire savoir que ce réseau existe, constituer un maillage en développant les lieux-ressources et d'informations.

Concernant ce type de démarches, nous rappelons un certain nombre de propositions que les jeunes et les professionnels ont mis en avant durant l'enquête :

- **Aller à la rencontre des jeunes dans les espaces publics :**

« Moi je vais dans la rue à leur rencontre mais c'est super dur. Je ne suis pas du tout formé à ça mais je suis convaincu qu'il n'y a que comme ça qu'on arrivera à les toucher. Par exemple, à Saumur la semaine dernière, à la base j'allais dans les locaux de la SCOP [association d'animation socioculturelle], mais je savais d'avance qu'il n'y aurait pas grand monde, la plupart du temps sur ces événements les jeunes ne viennent pas, ou seulement quelques-uns. Quand j'ai vu qu'il n'y avait que deux jeunes, je leur ai parlé, mais j'ai voulu aller plus loin donc j'ai pris mes livrets de témoignage et je suis allé déambuler dans le quartier. Il y avait avec moi une volontaire de l'asso à Nantes. Du coup, on a déambulé dans les rues, on a galéré à les trouver mais on y est parvenus. On a trouvé trois jeunes assis sur un banc en bas d'une tour, un avait 23 ans. Les premiers échanges, comme d'hab', c'était aller à l'étranger mais pourquoi. On a parlé de leur situation, ils sont démobilisés, ils nous ont dit qu'ils ne travaillaient pas et que c'était pour ça qu'ils étaient là. Ils nous ont parlé de leur expérience de mobilité internationale, c'était des départs au « bled » [pays de leurs parents]. Entre-temps, deux autres sont venus se greffer quand ils ont vu qu'il se passait quelque-chose. On a discuté de manière informelle. Au début, il y avait de la réticence, mais au final j'ai pu diffuser les livrets et ils l'ont pris sans que j'aie à forcer. » (Professionnel Parcours le monde)

- **Adopter des postures bienveillantes, être à l'écoute des jeunes sans chercher à les orienter d'emblée vers un dispositif :**

« Il faut d'abord les écouter, les mettre en confiance afin de bien saisir ce qui peut leur correspondre ; ne pas les freiner dans leurs ardeurs dans un premier temps même si c'est irréaliste parce qu'il faut qu'ils puissent réaliser leur rêve ; les autres, les faire cheminer pour qu'ils trouvent une idée. Entre le début et la fin d'une séance, ils peuvent se projeter et se dire qu'à un moment de leur vie, c'est une fenêtre qui peut s'ouvrir. » (Agent d'une commune)

Fiche expérience

Parcours Le Monde Grand Ouest

Anciennement Itinéraire international⁴⁶, Parcours Le Monde (PLM) est une association née en décembre 2015 pour favoriser la mobilité internationale des jeunes, notamment les plus éloignés, favoriser le dialogue interculturel et la citoyenneté des jeunes. Son conseil d'administration est composé d'anciens volontaires, d'anciens salariés d'Itinéraire International et de militants de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'association est dotée de deux chargées de (une en Loire Atlantique, une en Maine et Loire) qui accompagnent chacun environ 60 jeunes par an.

Les principales missions :

Sensibiliser et informer les professionnels de jeunesse et les jeunes sur les dispositifs et outils de mobilité internationale : temps de sensibilisation, réunions d'information, temps d'atelier en direction des jeunes dans les structures d'insertion (Mission Locale, Apprentis d'Auteuil, etc.).

⁴⁶ Itinéraire international était une association nationale, elle a été liquidée au début de l'année 2016. L'équipe locale d'Itinéraire international a voulu poursuivre le projet associatif en créant une nouvelle structure locale, régionale, Parcours Le Monde, qui reste dans la même optique.

Proposer un accompagnement personnalisé des jeunes sur leur projet de mobilité (l'accompagnement est essentiellement individuel mais peut aussi être collectif), à travers l'articulation de nombreux dispositifs et modalités de financement.

Public-cible : Jeunes âgés de 18 à 25 ans ; avec une mission particulière pour les jeunes résidant dans les quartiers de la politique de la ville (QPV).

Intérêt du projet : Parcours le Monde propose aux jeunes un accompagnement individualisé rigoureusement phasé dans le temps. Aussi et surtout, dans le cadre de ses missions relatives au ciblage des JAMO, plus particulièrement des jeunes résidant en QPV, Parcours le Monde travaille avec de nombreux partenaires, dont les acteurs de l'insertion et les municipalités, et développe des démarches proactives auprès des jeunes.

Une nouvelle action, « **Raconte ton Europe** », consiste à sensibiliser des jeunes inscrits sur le dispositif de la garantie jeune de la mission locale de Vendée Atlantique, à construire et simuler une expérience collective de mobilité européenne à travers des ateliers spécifiques.

Les jeunes les plus éloignés de ces expériences européennes pourront ainsi s'engager sur un projet et être accompagnés dans la préparation et la mise en place d'une expérience de mobilité qui se veut structurante, riche en apprentissages transposables dans leur parcours de vie.

- **Aller à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires :**

« Systématiquement, je vais dans les collèges et les lycées pour informer les jeunes sur le temps du midi. A l'époque, on faisait des grands-messes à 11h30 avec des jeunes qui ne voyaient pour seul intérêt que rater une heure de cours. Depuis, je privilégie une présence sur le temps du midi, je m'installe dans le foyer, une affiche annonce ma venue ; certains enseignants ont la courtoisie de me présenter et d'informer les élèves de ma venue, c'est là que j'ai le plus de jeunes. » (Agent de communauté de communes)

5.2.4 Promouvoir la sensibilisation par les pairs et le travail à partir des collectifs de jeunes

- **Multiplier les témoignages de pairs**

C'est la proposition la plus plébiscitée par les jeunes et les professionnels. Les témoignages de pairs sont largement plus mobilisateurs pour les jeunes que les discours des professionnels. A travers l'expérience d'un jeune, un autre jeune peut se projeter et, par le jeu du mimétisme et de la comparaison, se dire qu'il peut aussi y parvenir.

« Dans le cadre de Mobi+, j'ai participé à plusieurs réunions d'information au Triptik ou à l'éclectik. Ces réunions visaient à nous proposer des témoignages de jeunes qui sont allés à l'étranger, ce que ça leur a apporté, ce qu'ils ont vécu, ce qu'ils ont fait, etc. » (Jeune fille de 25 ans)

- **S'appuyer sur des groupes de pairs afin de susciter une émulation**

Nous avons pu observer que les dynamiques collectives étaient de nature à motiver les individus, les maintenir dans une démarche et, plus largement, à les tirer vers le haut. A contrario, des jeunes engagés dans des projets individuels peuvent, à un moment donné et pour diverses raisons, abandonner face aux difficultés et à l'isolement dans lequel ils se trouvent. Et face à la peur de l'inconnu, il est plus facile pour les jeunes, notamment les JAMO, de s'appuyer sur une dynamique collective. C'est pourquoi les expériences que nous avons recensées nous amènent à mettre en avant cet enjeu du collectif dans les projets de mobilité internationale.

« Si on a tenu, c'est aussi parce qu'on était un groupe. Il y avait des moments où on avait envie de lâcher parce qu'on en avait marre de faire des réunions, surtout le matin, pour rien de concret à la clé. Donc, y en a beaucoup qui se décourageaient mais comme on était un groupe, dès que y en avait un qui lâchait, on le remotivait. Les réunions on y allait tous ensemble, donc on se réveillait tous et on s'appelait. Mais avant, on se rappelait les réunions. » (Jeune fille QPV de 17 ans)

5.2.5 Sensibiliser les familles et les enfants dès le plus jeune âge

En amont de toutes les propositions que nous venons de formuler, nombreux sont les professionnels à nous avoir alerté sur la sensibilisation des familles et l'intervention auprès des enfants pour lever le plus tôt possible les freins sociocognitifs à la mobilité internationale.

- **Rassurer les familles, faire des compromis avec leurs exigences sociales et culturelles**

Nous avons vu que des jeunes se heurtaient à la crainte de la séparation, il se trouve que celle-ci existe aussi chez des familles qui appréhendent de « livrer leurs enfants à l'inconnu ». Certaines familles sont également plus réticentes, du fait de leur culture ou de ce qu'elles se représentent comme des contraintes religieuses, de laisser partir leurs enfants de peur de les voir fragilisés par le non-respect de leurs codes culturels et religieux en dehors du cadre familial. Il convient alors, pour certains professionnels, de les rassurer en leur offrant des garanties sur les interdits alimentaires, les activités ou encore les personnes fréquentées.

« On a des familles d'origine maghrébine ou turque qui ne veulent pas laisser partir leurs filles. On les travaille au corps. On a toujours essayé de convaincre en donnant des garanties : par exemple, qu'il n'y aura pas d'hommes dans la famille. On essaie de trouver des familles musulmanes aussi quand on peut ; par exemple, pour des filles qui voulaient faire le ramadan. » (Professeur d'anglais ERAE)

- **Sensibiliser les jeunes à la mobilité internationale dès le plus jeune âge**

Des structures développent des dynamiques autour de la mobilité internationale auprès des enfants âgés de 8 à 11 ans. Selon les professionnels qui initient ces démarches, elles permettent de sensibiliser les jeunes très tôt mais aussi leurs familles, ce qui permet de lever ces fameux freins sociocognitifs.

« Avec l'Allemagne, c'est un travail de fond qu'on met en place ; on a commencé à travailler sur des publics de 10 ans pour lever les appréhensions. Ces jeunes ont aujourd'hui 14-15 ans, pour certains ils partent pour la cinquième année avec le même partenaire. Donc, ça pourra générer des choses à l'avenir. Travailler avec les jeunes dès 10 ans permet d'impliquer les parents et les sensibiliser, ça leur permet aussi de suivre leurs enfants et de les inciter à ne pas abandonner quand ils sont convaincus du bien-fondé de la démarche. » (Equipe d'animation Maisons de quartier La Roche sur Yon)

Il faut noter toutefois que la DAREIC insiste davantage sur la sensibilisation des collégiens, à travers notamment les programmes Phileas Fogg (aide à la recherche d'établissements européens partenaires et financement des échanges avec les établissements) et ambassadeurs Erasmus + (interventions d'étudiants Erasmus dans des collèges de REP +, cf page 19).

- **Cibler les publics captifs 16-18 ans**

Dans le prolongement, un enjeu apparaît également dans l'intervention auprès des publics âgés de 16 à 18 ans. Pour nombre de professionnels rencontrés, passée la majorité, il devient très difficile de cibler les JAMO du fait de leur absence dans les équipements socioculturels de proximité⁴⁷. Ainsi, afin de ne pas perdre totalement le contact, il serait opportun d'agir en priorité auprès des 16-18 ans.

« Il y a clairement des jeunes avec lesquels on ne travaille pas. Ce sont des jeunes qui posent généralement problème, sont marginalisés, dans le trafic, ou instrumentalisés par les dealers. Ils sont très visibles sur l'espace public et posent problèmes aux institutions. On arrive à garder le contact uniquement avec les 16-18 ans au niveau de ce public parce qu'ils restent encore quelque peu captifs : il est encore temps avec eux, les choix ne sont pas totalement faits de leur côté. » (Professionnel Léo Lagrange)

5.2.6 Prendre appui sur les coopérations décentralisées

En matière de structuration d'action publique et de sensibilisation des populations, des liens pourraient être davantage développés entre coopérations décentralisées et mobilité internationale. En effet, très nombreux sont les professionnels à nous avoir fait part de leurs expériences dans ce registre. Quand le jumelage ou la coopération sont structurés, la collectivité peut en faire bénéficier les jeunes et les structures jeunesse du territoire, y compris les établissements scolaires.

Il s'agit là d'une piste à exploiter et à développer en sensibilisant la collectivité et ses élus.

« On fait des échanges de jeunes systématiques de jeunes avec deux des villes jumelées à La Roche sur Yon : Cáceres en Espagne et Gummersbach en Allemagne. On travaille depuis six ans avec la première et depuis 4 ans avec la deuxième. On s'est dit qu'on devait arrêter de changer de destination chaque année pour que ça devienne structurel. Il fallait un partenaire avec qui on a l'habitude de travailler sur la forme et sur le fond. Il s'agissait d'envisager des projets à long terme et proposer des repères aux élus et aux professionnels. On a pu organiser des échanges d'élus et de professionnels en dehors des jeunes en parallèle afin de favoriser l'interconnaissance et les amener à découvrir d'autres politiques, d'autres modes de fonctionnement. Ce travail était nécessaire d'apprendre à se connaître afin que les élus (Ville et Maison de quartier) continuent de soutenir l'accueil et l'envoie de SVE et être interpellés sur des questions de jeunesse. » (Equipe d'animation Maison de quartier)

« Je me suis appuyé sur les deux villes jumelées d'Evron : Alwergna en Pologne et Wildeshausen en Allemagne. Démarrer avec les villes jumelées c'est plus simple parce qu'on a les contacts et on connaît les partenaires. Et c'est compliqué d'avoir des partenaires fiables, beaucoup veulent faire des échanges européens mais ne trouvent pas de partenaires, nous on avait la chance d'en avoir. » (Chargé de mission Communauté de communes)

« On est inscrit là-dedans et ça nous a nourri, ça a permis des développements. Quand il y a un jumelage, en général il y a plusieurs assos qui s'impliquent. Exemple, le projet Palestine construit avec Rezé, Bouguenais, Saint-Herblain... Nantes avait des échanges avec Jéricho... Saint-Nazaire a des assos très impliqués avec la Palestine... et le département aussi... La ville d'Allonnes, on l'a accompagné à créer sa coopération avec une ville en Palestine. Idem pour Rezé, on a fait un diagnostic pour eux sur une coopération. » (CEMEA Nantes)

⁴⁷ D'où, encore une fois, l'intérêt de tisser des partenariats avec les Missions Locales ou même les équipes de prévention spécialisée.

5.2.7 Promouvoir des modes de communication adaptés aux jeunes

Après avoir insisté sur le constat que l'envie précède toujours la stratégie d'information, il n'en reste pas moins qu'une réorganisation des modalités d'information serait la bienvenue pour les acteurs et les jeunes rencontrés. Cela peut se traduire par ces deux propositions :

- **Décloisonner les sources d'information**

Paradoxalement, concernant les sources d'information, les professionnels et les jeunes s'accordent à penser qu'elles sont pléthoriques. C'est donc moins le volume des informations que leur visibilité, leur coordination et leur agencement qui sont critiqués. Revient alors l'idée de défragmenter et de centraliser les nombreuses sources d'information afin de les rendre plus faciles d'accès. Il est à noter toutefois que le volet international du site internet du CRIJ des Pays de la Loire répond d'ores et déjà à cette exigence.

« Les moyens de partir, comment s'y prendre, etc., ne sont pas assez mis en valeur. Il y a vraiment trop de choses et on peut très vite s'y perdre. Tu passes des heures et des heures, des jours et des jours à chercher parce qu'il y a tellement de choses... Tu cliques sur un lien qui te renvoie sur autre chose et ainsi de suite, et au final tu n'as pas trouvé ce que tu cherchais. Il faudrait un site du Gouvernement qui soit facile d'accès, simple, où tu peux trouver des contacts pour être bien orienté. »
(Jeune homme de 21 ans)

- **Utiliser et exploiter les réseaux sociaux, articuler le virtuel et le réel**

En lien avec les enjeux relatifs à l'« aller vers », nombre de professionnels rencontrés préconisent d'investir les réseaux sociaux afin de relayer les informations auprès des jeunes. Cela rejoint une préoccupation majeure aujourd'hui dans le milieu de l'animation, puisque, comme nous l'avons évoqué, de nombreuses structures déplorent des baisses cycliques d'effectifs d'adolescents. Nous pouvons nous référer, entre autres, à la démarche des « promeneurs du net » promue par les Caisses d'Allocations Familiales au plan national, à partir d'expériences suédoises. Il s'agit non seulement d'adresser de l'information, mais aussi d'interagir et de nourrir des relations avec les jeunes sur l'espace numérique qu'ils fréquentent assidument. Compte tenu des expérimentations et réseaux d'animateurs mobilisés sur ces questions dans la région (autour des DDCS 49 et 85 notamment), on ne peut qu'inciter des rapprochements entre « l'animation 2.0 » qui émerge aujourd'hui et la thématique de l'international.

« Je suis toute la journée connecté sur Facebook pour échanger avec les jeunes et les partenaires européens. Avec les jeunes, les mails ça ne marche pas, ils sont plus réactifs sur Facebook. »
(Agent de communauté de communes)

5.3 Propositions en matière de structuration de l'action publique

5.3.1 La réflexion collective autour des horizons possibles

Un certain nombre de propositions ont émergé des rencontres départementales, et ont ensuite été soumises aux différentes personnes interrogées (professionnels et jeunes en entretiens ; questionnaires pour les professionnels / élus locaux). Nous les présentons succinctement sous la forme d'un inventaire exhaustif, avant de nous centrer sur les propositions qui ont été jugées prioritaires par les personnes interrogées.

Clarifier les objectifs de la mobilité internationale et sensibiliser les acteurs locaux

- a. Formaliser des objectifs pédagogiques généraux, réaffirmer les visées éducatives à tous les niveaux, car la mobilité n'est pas un objectif en soi ; « ça devient un objet qui n'a plus de sens » ; « il faut que ça aide à avancer dans sa vie ».
- b. Développer des méthodes d'évaluation afin d'identifier les effets en termes de trajectoires de vie.
- c. Communiquer sur les effets de la mobilité dans les trajectoires des jeunes.
- d. Développer des évènements locaux,
 - Temps d'information avec élus, associations, établissements scolaires : échanges, séjours...
 - Evènements « aux couleurs de l'international », afin que les jeunes témoignent ; actions dans les établissements scolaires, les centres de formation, les structures socioculturelles, dans les quartiers populaires, dans les transports en commun...
 - Construction participative avec les jeunes

Structurer le réseau des professionnels (formel / non formel)

- a. Organiser des rencontres régulières entre porteurs de projets, à l'échelon départemental ; notamment à l'occasion de la préparation des projets ; faciliter la mise en réseau.
- b. Mieux faire connaître les ressources existantes dans l'éducation non formelle et développer le soutien des acteurs locaux à la constitution des dossiers de demandes de subventions (Relais Europe Direct, associations spécialisées, Information Jeunesse...)
- c. Diffuser une lettre d'information départementale (exemple du Dpt 49, DDCS et Familles Rurales)
- d. Proposition d'avoir un référent international dans chaque territoire (aide au montage de dossiers)
- e. Valoriser les acteurs de la mobilité au plan institutionnel : référents ERAIE (enseignants référents pour l'action européenne et internationale), animateurs, coordonnateurs.
Promouvoir un label pour les structures les plus investies ?

Former les professionnels de jeunesse

- a. Proposer des formations départementales auprès des professionnels sur l'accompagnement des jeunes : formations ludiques, déblocage linguistiques/technique, écriture des dossiers de financements, pédagogie du retour...
 - Renforcer les compétences interculturelles des animateurs et des enseignants ; s'appuyer sur des personnes ressources qui connaissent bien le pays de destination
 - Veiller à mobiliser à la fois les animateurs, les cadres, les administrateurs ; « que tout le monde ait les mains dedans ».
 - Développer des postures non directives dans l'accompagnement des jeunes
- b. Incrire la mobilité internationale dans la formation initiale et continue des professionnels de jeunesse (secteurs formel et non formel)

Mutualiser et conforter un réseau de partenariats européens à partir du réseau d'acteurs locaux

- a. Organiser une bourse aux projets internationaux : un évènement qui permette de faire venir des partenaires étrangers potentiels, car ces rencontres de préparation et la relation de confiance entre les opérateurs français et étrangers constituent une question centrale.
- b. Développer la mobilité des équipes éducatives et des travailleurs de la jeunesse : permettre aux acteurs de la jeunesse de vivre une mobilité (informer ; sécuriser ; coaching linguistique) et de construire des partenariats
- c. Instituer un consortium commun aux structures d'éducation populaire : mutualiser les réseaux de partenaires, et mutualiser l'ingénierie de projet pour aller chercher des fonds (éviter que chacun dans son coin ne dépense une énergie folle pour des résultats parfois faibles).
- d. Instituer des postes de chargés de mission à l'échelle régionale, pour informer et accompagner les structures (montage de projets)

Informier et motiver les jeunes et les parents

- a. Renforcer la transversalité de l'information ; actuellement trop segmentée (relais Europe jeunesse sur SVE, parcours le monde sur JAMO...).
- b. Démultiplier les points relais d'information dans les départements où l'IJ est peu présente
- c. Développer un outil numérique qui recense les dispositifs, à l'échelle nationale (« découvrir le monde ») et régional (CRIJ et mouvements fédérés au CRAJEP), et qui s'inscrit dans les habitudes culturelles des jeunes (réseaux sociaux)
- d. Aller vers les JAMO : missions locales, résidences habitat jeunes, MLDS, structures jeunesse...
- e. Développer l'information par les pairs, les témoignages, et systématiser les temps de restitution : S'appuyer sur les témoignages au retour pour développer les projets pédagogiques avec les autres jeunes et leurs parents

- f. Se saisir des portes ouvertes dans les établissements scolaires ; et associer les parents à « la culture de la mobilité » pour lever les freins.
- g. Interventions d'associations dans les établissements d'enseignement pour promouvoir les mobilités post-cursus (ex. volontariat). Développement d'évènements dans ce cadre.
- h. Développer le rôle de jeunes en service civique pour informer dans les établissements scolaires.
- i. Développer la mobilité des parents, avec les professionnels, visiter les sites d'accueil (exemples existant en MFR)

Accompagner les territoires locaux et développer des expérimentations

- a. Initier des rapprochements entre établissements scolaires, structures jeunesse, comités de jumelage, et parents
- b. Développer des expériences de mobilité pour les JAMO
 - o avec des jeunes décrocheurs
 - o autour de la garantie jeunes
 - o sur des territoires très ruraux
 - o sur des ZUS
- c. Valoriser les échanges de jeunes durant l'été, pour les ouvrir au plus grand nombre
- d. Solliciter les entreprises pour les associer à des jumelages, à des stages à l'étranger
- e. Valoriser, localement, les entreprises qui accueillent des stagiaires étrangers
- f. Rapprocher animateurs et éducateurs spécialisés au contact des jeunes les plus éloignés ; mutualiser les compétences mobilité / accompagnement de projet ; de même avec les missions locales.

Formaliser des outils pédagogiques

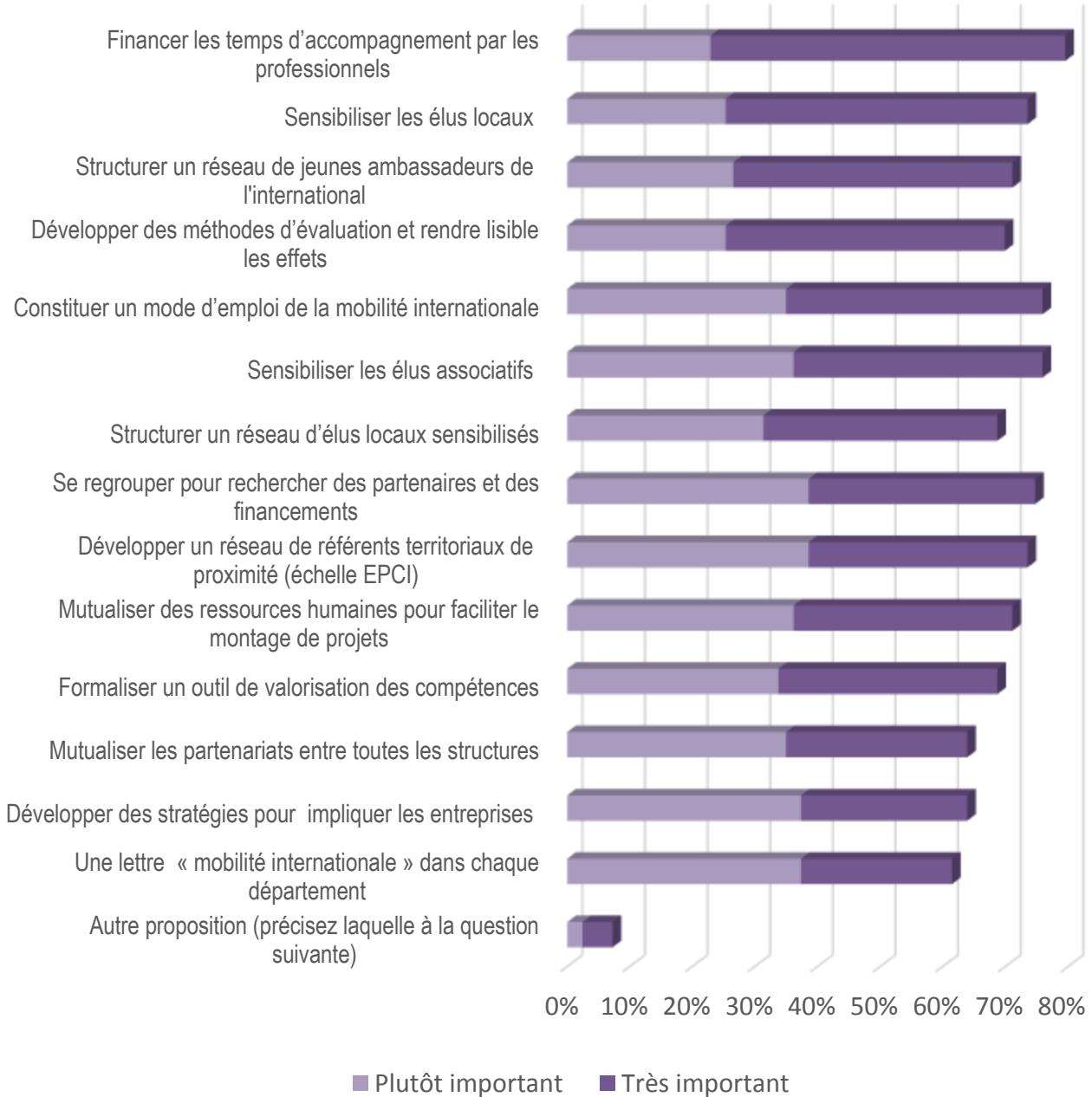
- a. Disposer d'une boîte à outils et d'un mode d'emploi de la mobilité internationale, pour sensibiliser les élus et opérateurs locaux. Prendre en compte toutes les phases d'un projet, de la préparation au retour ; communiquer sur des retours d'expériences.
- b. Ancrer une culture de l'interculturalité dès l'âge élémentaire : développer des modules pédagogiques, en lien avec les associations locales et les jeunes en retour de mobilité : TAP, séjours pré ados
- c. Valoriser les démarches pédagogiques pertinentes, notamment pour la pédagogie du retour
- d. Développer l'outil de valorisation des compétences le plus pertinent (de type youthpass, europass mobilité)
- e. Développer l'expérimentation, par des jeunes, d'une année de césure après le BAC, voire même avant le Bac (projets MFR) ; s'affranchir de l'APB pour expérimenter des trajectoires plus fluides.

5.3.2 Les priorités retenues dans l'enquête par questionnaire

Ces nombreuses propositions ont ensuite été synthétisées puis soumises à l'appréciation des professionnels et élus par voie de questionnaire.

- 80% des professionnels sont demandeurs de financement pour les temps d'accompagnement des jeunes par les professionnels ;
- 76% des professionnels sont favorables à sensibiliser les élus locaux et associatifs à l'importance de la mobilité internationale, dans le cadre d'une stratégie claire et opérationnelle ;
- 76% trouvent pertinente l'idée de constituer un mode d'emploi de la mobilité internationale pour sensibiliser les élus et opérateurs locaux ;
- 75% des professionnels sont favorables à l'idée de se regrouper pour rechercher des partenaires et des financements ; dans le prolongement, 73% sont favorables à l'idée de développer un réseau de référents territoriaux de proximité (échelle EPCI) sur la mobilité internationale ;
- 71% des professionnels sont intéressés par l'idée de mutualiser des ressources humaines pour les structures d'éducation non formelle : des emplois partagés pour faciliter le montage de projets ;
- 71% trouvent pertinente l'idée de structurer un réseau de jeunes « ambassadeurs » mobilisé à l'échelle régionale.
- 69 % retiennent la proposition de formaliser un outil de valorisation des compétences reconnu régionalement (livret ligérien de compétences, valorisés dans les entreprises, écoles, universités...)
- 64 % retiennent la proposition de développer des stratégies pour impliquer les entreprises
- Et 61 % jugent important de diffuser une lettre d'information « mobilité internationale » dans chaque département, à l'image de ce qui existe dans le Maine et Loire.

Propositions en matière de structuration de l'action publique



■ Plutôt important ■ Très important

Source : enquête quantitative Jeudevi auprès des professionnels (85 répondants – 2016)

6 CONCLUSIONS

6.1 Les principaux enseignements de ce diagnostic

Nous pouvons retenir que les acteurs éducatifs et de jeunesse des Pays de la Loire se montrent particulièrement mobilisés autour des échanges internationaux et de la mobilité internationale des jeunes.

Même s'il est difficile d'appréhender la mobilité internationale des jeunes de façon exhaustive, puisque cette mobilité s'inscrit le plus souvent dans un contexte privé et hors dispositif, il se trouve que l'articulation entre les ressources personnelles et les aides publiques existe mais doit être améliorée. L'inventaire des aides publiques possibles dans la région montre que plus de 35 dispositifs sont mobilisés et concernent, en 2014, environ 37 700 jeunes ligériens, soit 8 % des jeunes de la région⁴⁸.

Du point de vue de la formation scolaire, la région se situe au premier rang des régions françaises pour la mobilité internationale des jeunes au cours de leur formation (pourcentage de jeunes ayant séjourné à l'étranger durant leur dernière formation = 19 %⁴⁹). On note une forte mobilisation du Rectorat, autour de la DAREIC (déléguée académique aux relations européennes et internationales) et d'un réseau d'une quinzaine d'enseignants référents pour l'action européenne et internationale, pour structurer les coopérations internationales des établissements scolaires, informer et former les enseignants, soutenir les demandes de financement. Les départs s'organisent à partir de la 4^e, et la priorité est dorénavant donnée aux lycéens professionnels et au développement de l'employabilité des jeunes, avec un effort financier conséquent du Conseil Régional.

Pour ce qui concerne le secteur de l'éducation non formelle, il mobilisera environ 11 % des crédits alloués à la mobilité internationale à l'échelle régionale (sur un total d'environ 17 millions d'euros) ; et accompagnerait environ 3 % des jeunes bénéficiant de ces crédits (97 % des jeunes accompagnés par les pouvoirs publics le seraient donc dans le secteur de l'éducation formelle). On peut affirmer que les expériences singulières qui ont été conduites dans la région, autour de deux plateformes régionales et en lien avec le Fonds d'expérimentation à la Jeunesse (plateforme régionale interculturelle et solidaire – 2009-2012 et plateforme Européenne et Internationale des jeunes CRAJEP – 2015-2018) ont fortement renforcé les coopérations entre acteurs associatifs et institutionnels (services de l'Etat, collectivités territoriales), améliorer l'information et l'accompagnement des jeunes, notamment les plus éloignés des dispositifs de mobilité. On observe que les départements de Loire Atlantique et du Maine et Loire concentrent proportionnellement une grande partie des crédits et des jeunes accompagnés, tandis que la Vendée et la Mayenne sont nettement moins représentés, ainsi que la Sarthe dans une moindre mesure.

Nous avons mis en exergue que la mobilité internationale a des impacts très positifs sur les compétences et les trajectoires des jeunes ; l'INJEP⁵⁰ qualifie la mobilité de puissant vecteur d'apprentissage (« Learning by leaving », selon Mezirow, 2000 ; Kristensen, 2013). Des compétences cognitives, techniques, et sociales se développent fortement grâce à ces expériences, et sont ensuite transférées pour soi (appropriation des savoirs, conscience de soi, estime de soi et confiance en soi, affirmation de valeurs, remobilisation) et dans la société (reconnaissance par les pairs, par la famille, mais aussi et surtout par les employeurs). Il semblerait d'ailleurs que les Jeunes Ayant Moins d'Opportunités bénéficient davantage

⁴⁸ INSEE, RGP 2012 : 429 916 jeunes de 15 à 24 ans.

⁴⁹ Source : Observatoire Erasmus +, CEREQ enquête 2013 génération 2010, N°1, décembre 2015.

⁵⁰ Jeunesse Etudes et Synthèses, Le programme européen « Jeunesse en Action » au défi de l'équité, N° 32, Mars 2016.

du PEJA en termes d'apprentissage et gagnent davantage en compétences⁵¹. Au-delà de l'ouverture au monde, les différents travaux existant sur le sujet montrent que la mobilité internationale est un facteur qui facilite l'insertion professionnelle.

Pour autant, on observe que la mobilité internationale est génératrice d'inégalités sociales, au détriment des jeunes des familles aux CSP moins favorisées (20 % des enfants d'ouvriers pour 50 % des enfants de cadres seraient partis à l'étranger), et des jeunes aux plus faibles niveaux de formation notamment⁵² ; les analyses de l'INJEP montrent que seuls 19 % des jeunes français ayant bénéficié du programme PEJA (Erasmus + aujourd'hui) relèveraient de la catégorie des JAMO ; dans le secteur de l'éducation formelle, en matière de mobilité internationale, les inégalités sont tout aussi criantes : au plan national, 25 % des Bac professionnels pour 55 % des Bac + 5 seraient partis à l'étranger au cours de leur formation⁵³. De ce point de vue, notre travail en Pays de la Loire ne fait que valider les résultats des nombreuses études réalisées sur le sujet.

Cela dit, il est probable que ces inégalités diminuent progressivement, et notamment en Pays de la Loire, puisque notre système éducatif et le dispositif Erasmus+ se mobilisent fortement, dorénavant, pour accompagner les mobilités des jeunes de l'enseignement professionnel et de l'enseignement agricole.

Les principaux freins que nous avons identifiés, empêchant les JAMO de partir à l'étranger, renvoient essentiellement à de l'autocensure due à une vision limitée des possibles en raison de freins culturels (compétences linguistiques, préjugés...), psychologiques (faible motilité ; ce n'est pas pour moi), et familiaux (absence de culture de la mobilité, etc.) ; les autres freins majeurs concernent les ressources financières ; l'aspiration de ces jeunes et de leur entourage à une insertion professionnelle rapide ; les effets de territoire ainsi que le déficit d'information et la faiblesse des moyens en accompagnement social.

La consultation que nous avons pu réaliser, qui a concerné plus de 120 professionnels et 85 jeunes en entretiens, et plus de 400 jeunes et 85 professionnels et élus par questionnaire, ont fait émergé de nombreuses propositions, centrées autour des enjeux suivants :

- Le soutien financier aux jeunes, et aux structures accompagnatrices, notamment dans les territoires les moins dotés (zones rurales et périurbaines) mais pas seulement, et notamment à travers des expérimentations territorialisées ;
- La volonté de lever les freins socioculturels en développant la culture de l'international, en sensibilisant les populations ainsi que les élus locaux, grâce notamment aux témoignages et à l'implication des jeunes, aux expériences locales d'échanges ou de chantiers internationaux, et au déploiement de l'information jeunesse (espaces physiques, espaces numériques), d'associations ou de personnes ressources spécialisées (Maison de l'Europe, Maison des Citoyens du Monde, proposition de référents « international » dans les EPCI...), notamment auprès des enfants et des jeunes dès le plus jeune âge ;
- L'opportunité de renforcer les échanges entre professionnels, des secteurs de l'éducation formelle et non formelle, de faciliter la mise en réseau, de développer la formation dans ce domaine, de promouvoir les séjours de préparation et de valoriser institutionnellement les professionnels investis dans ce domaine.
- La nécessité de perfectionner les postures d'accompagnement des jeunes de 16-25 ans dits JAMO, et de formaliser des outils méthodologiques et pédagogiques qui mettent en avant les objectifs de la mobilité internationale, ses effets sur les trajectoires des jeunes, les modalités de conception, de mise en œuvre et d'évaluation de tels projets ;

⁵¹ Ibidem.

⁵² Observatoire Erasmus +, op. cité.

⁵³ Observatoire Erasmus +, op. cité.

- La nécessité de se rapprocher du champ de l'insertion socioprofessionnelle, priorité des priorités pour les jeunes dits « JAMO » et leur entourage, en mobilisant les acteurs de l'accompagnement (Missions Locales, établissements et organismes de formation, associations spécialisées de type Parcours le monde etc.) autour des stages mais aussi des expériences de volontariat à l'international (Service Volontaire Européen, Volontariat de Solidarité Internationale, Volontariat International en Entreprise, Volontariat International dans les Administrations, service civique international...), et bien entendu en se rapprochant du monde de l'entreprise (informer, sensibiliser, mettre en lien avec les acteurs jeunesse...).

Si ce diagnostic a permis de faire émerger la parole des jeunes et des acteurs qui les accompagnent, il doit maintenant faire l'objet de débats au sein et entre les institutions concernées afin de dégager des orientations institutionnelles. Les premières propositions de politiques publiques qui ont été jugées prioritaires par les différentes parties prenantes du COREMOB des Pays de la Loire, en juin 2016, concernent l'information des jeunes et des professionnels sur ces questions ; la formation des professionnels de la région ; et le développement d'expérimentations pour renforcer l'accompagnement des publics, notamment les plus éloignés, et notamment sur les territoires les moins bien couverts (Mayenne et Vendée).

6.2 Les préconisations en synthèse

Après avoir analysé les freins relatifs à la mobilité internationale des JAMO, nous avons proposé dans ce rapport un certain nombre de recommandations afin que l'ensemble des acteurs de la jeunesse se mobilisent davantage encore pour accompagner leurs mobilités. En synthèse, nous pouvons dégager cinq groupes de propositions :

Promouvoir la mobilité internationale dans le secteur de l'éducation non formelle

- Développer le soutien aux structures dans le montage des dossiers de demandes de financements (soutien technique ; financement des temps de travail), et soutenir financièrement les temps d'accompagnement par les animateurs et autres professionnels ;
- Développer la formation initiale et continue, ainsi que les réseaux d'échanges de pratiques et de contacts, entre professionnels de jeunesse ;
- Structurer, à l'échelle départementale, des expériences de mobilité des professionnels de jeunesse, qui associent les élus locaux lorsque possible (exemple de la Sarthe) ;
- Proposer des aides financières facilement accessibles, de type « bourse à projets », pour les jeunes en « mobilité libre » (free movers) ;
- Développer des liens entre les acteurs de la mobilité internationale, le programme Erasmus + et le service civique international, et les structures d'accompagnement social et de protection de l'enfance (ASE, PJJ, fondations ; exemple de la Fondation Apprentis d'Auteuil) ;
- Développer le Service Civique à l'international afin de faire davantage le lien entre la politique de soutien à la mobilité des jeunes et celle de soutien à leur engagement citoyen ; les conclusions de l'évaluation de politique publique sur l'engagement citoyen à l'international recommandent une multiplication par deux du nombre de jeunes en service civique à l'international en 3 ans, alors que les acteurs de l'éducation non formelle se centrent surtout sur les dispositifs liés à Erasmus + jeunesse.
- Promouvoir le corps européen de solidarité auprès des structures d'accompagnement ; il s'agit d'une nouvelle initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes (18-30 ans) la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe.

- Il importe, de façon générale, de renforcer les complémentarités entre les dispositifs afin de développer les parcours des jeunes et la continuité entre l'accompagnement éducatif local et les départs à l'étranger (exemple des liens à renforcer entre garantie jeunes/EPIDE, chantiers internationaux, service civique international, volontariat international).

Développer la culture de l'international sur les territoires et auprès des publics jeunes

- Multiplier les témoignages de pairs à pairs, dans les établissements scolaires, en articulant les secteurs de l'éducation formelle et de l'éducation non formelle ;
- Ancrer une sensibilité à l'interculturalité dès l'âge élémentaire : développer des modules pédagogiques, en lien avec les associations locales et les jeunes en retour de mobilité : Temps d'Activités Périscolaires, séjours pré-ados etc. ;
- Poursuivre, développer et valoriser les dynamiques d'échanges de jeunes et de chantiers internationaux, prendre appui sur l'accueil de jeunes étrangers pour sensibiliser les jeunes ligériens ;
- Valoriser par tous moyens les structures (établissements scolaires, collectivités, structures d'animation) et les professionnels (enseignants ; animateurs etc.) mobilisés dans la mobilité internationale ;
- Organiser des temps forts à l'échelle départementale, des temps d'information auprès des élus locaux ;
- Développer la participation des jeunes aux comités de jumelage et autres formes de coopération décentralisée ;
- Accentuer la mobilisation du réseau Information Jeunesse sur ce champ, notamment en milieu rural et dans les départements les moins mobilisés (Mayenne, Vendée, et Sarthe dans une moindre mesure), en prenant appui sur les jeunes en service civique.
- Démultiplier les points relais d'information dans les départements où l'IJ est peu présente.

Promouvoir la culture de l'international auprès des dispositifs d'insertion professionnelle

- Communiquer plus spécifiquement sur les bénéfices de la mobilité internationale en termes de compétences acquises, de transférabilité et d'employabilité, et rendre visibles les articulations entre engagement et employabilité.
- Poursuivre et valoriser l'offre de mobilité internationale dans les structures de formation professionnelle : lycées professionnels, lycées agricoles, MFR, CFA....
- Mobiliser les missions locales, pôle emploi et CAP emploi pour mieux faire connaître les dispositifs tels que le volontariat international en entreprise ; le volontariat international dans les administrations ; le service volontaire européen ; le service civique international ; le volontariat de solidarité internationale ; le corps européen de solidarité...
- Développer les chantiers internationaux à l'échelon local et les articuler avec les structures de formation et d'accompagnement.
- Promouvoir les liens, au niveau local, entre établissements scolaires et de formation, associations, et entreprises.
- Promouvoir la mobilité internationale auprès des organismes qui accompagnent les jeunes en situation de décrochage (MLDS, MIJEC, plateforme décrochage, missions locales, PJJ, SPRO, organismes de formation représentés par l'UROF Union Régionale des Organismes de Formation).

S'appuyer sur les cultures juvéniles et l'engagement des jeunes

- Développer des démarches d'aller vers (animation, information jeunesse) dans les espaces publics et les espaces d'engagement ou de mobilisation des jeunes ;
- Partir des sensibilités des jeunes et débattre des enjeux géopolitiques contemporains ;
- S'appuyer sur les jeunes en service civique, en service volontaire européen, pour mobiliser les autres jeunes ;
- Repérer des jeunes engagés et les mobiliser autour du COREMOB et de la plateforme mobilité.

Promouvoir une gouvernance partagée, intersectorielle et interinstitutionnelle

- Capitaliser les données existantes et améliorer leur lisibilité (âges, niveaux de formation, secteurs de résidence) en vue de mieux identifier la part des JAMO parmi les bénéficiaires des aides publiques, notamment dans le secteur de l'éducation formelle ;
- Prendre appui sur l'expérience du secteur de l'éducation formelle (Rectorat et DRAAF) et poursuivre la gouvernance partagée initiée au sein du COREMOB (réseau multi acteurs) : services de l'Etat (Rectorat, DRDJSCS, DRAAF, DIRECCTE, DIR PJJ) collectivités territoriales, associations pour définir et mettre en œuvre des stratégies concertées en direction des JAMO. Partager une volonté commune de cibler ces jeunes les plus éloignés des dispositifs, en renforçant les moyens d'accompagnement ;
- Prendre appui sur les acquis des plateformes régionales pour la mobilité dans le champ de l'éducation non formelle : coopérations entre collectivités territoriales, services de l'Etat, associations, autour d'une méthodologie de projet ciblée sur des objets précis et une temporalité circonscrite. Articuler au mieux l'échelon régional et les dynamiques départementales et locales, dans une démarche de co-production ;
- Formaliser une parole commune, en lien avec les autres COREMOB, pour faire remonter à l'agence Erasmus + Jeunesse des propositions d'amélioration en matière d'instruction des dossiers (accessibilité des données, consultation de commissions régionales...) et d'accès aux données concernant les jeunes de la région ;
- Améliorer le maillage existant en identifiant un ou des référents mobilité, dans le champ de l'éducation non formelle, dans chacun des départements, notamment dans les départements 44, 53 et 85. Prendre appui sur ces référents départementaux (DDCS, Maison de l'Europe, postes FONJEP etc.) et sur les dispositifs contractuels existants (Contrat de ville, contrats de ruralité) pour renforcer l'intervention publique auprès des jeunes de milieux ruraux et des quartiers en politique de la ville.
- Instituer un consortium commun aux structures d'éducation populaire : mutualiser les réseaux de partenaires, et mutualiser l'ingénierie de projet pour aller chercher des fonds ; identifier au préalable les freins à cette mutualisation et étudier des stratégies pour les lever ; identifier et valoriser les coopérations réussies.
- Promouvoir le soutien aux structures mobilisées sur le Service Volontaire Européen (accueil, envoi), et développer parallèlement l'information et l'accompagnement des jeunes vers le Service Civique International.
- Développer plus systématiquement les liens entre coopérations décentralisées et mobilité internationale.

GLOSSAIRE

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

CEREQ : Centre d'études et de recherches sur les qualifications

CLAP : Comité Local d'Aide aux Projets de la Ville de Nantes

COREMOB : Comité régional pour la mobilité européenne et internationale des jeunes

CRAJEP : Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire

CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

CRIJ : Centre Régional d'Information Jeunesse

DAREIC : Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération

DDCS : Direction départementale de la cohésion sociale

DDI : Direction Départementale Interministérielle

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DJEPVA : Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative du Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

ERAEI : Enseignant référent pour l'action européenne et internationale

FEJ : Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

FPC : Formation professionnelle continue

JAMO : Jeunes ayant moins d'opportunités

JSI : Jeunesse Solidarité Internationale

MFR : Maison familiale rurale

MIJEC : Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique

MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire

MTJ : Mobilité des travailleurs de jeunesse

NCG : Nantes Creative Generations

OFAJ : Office franco-allemand de la jeunesse

OIJ : Office internationale des jeunesse

PEJA : Programme Jeunesse en Action

PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse

QPV : Quartier Politique de la Ville

SC : Service Civique

SCI : Service Civique à l'International

SGMAP : Secrétariat général *pour* la modernisation de l'action publique

SVE : Service Volontaire Européen

VIA : Volontariat International en Administration

VIE : Volontariat International en Entreprise

VSI : Volontariat de Solidarité Internationale

VVV : Villes Vie Vacances

VVV/SI : Villes Vie Vacances/Solidarité internationale

BIBLIOGRAPHIE

Rapports

Assemblée nationale. Avril 2015. « Engagement citoyen et appartenance républicaine »

CEREQ. 2013. Enquête « Génération 2010 »

CRAJEP, France Volontaire, OEVSI. Juillet 2013. « Etude sur les engagements volontaires et solidaires à l'international en Pays de la Loire »

CREDOC. 2015. Enquête « Conditions de vie et aspirations »

CREDOC. 2015. « Une vision positive de la mobilité internationale des jeunes »

JARRIGE Bertrand, JACQ Jean-Claude, FRADIN-THIRODE Isabelle. Novembre 2015. « Evaluation de politique publique portant sur l'engagement citoyen international des jeunes », rapport du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports et Ministère des affaires étrangères et du développement international.

Le PREA. 2015. « Favoriser l'ouverture à l'international, l'Europe et la mobilité des jeunes »

L'Observatoire Erasmus +. 2016. « Portrait des jeunes en mobilité internationale », N° 1 et 2

MAEDI, Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats. 2014. « Statistiques relatives aux volontaires de solidarité internationale (associations agréées et France Volontaires) et autres formes de volontariats soutenues par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international »

MOREAU et al, 2014, Séjours de rupture, adolescents en crise, et cheminement des parents ; ruptures, transitions et reconstructions : les spécificités d'une prise en charge peu reconnue, JEUDEV / ONED, AVRIL 2014 : www.oned.gouv.fr/system/files/ao/aot2012.moreau_resume.pdf

Région Rhône Alpes. 2015. « Diagnostic régional sur l'offre de mobilité européenne et internationale des jeunes en région Rhône-Alpes »

Articles

BOUTIN Gérald. 2004. « L'approche par les compétences en éducation: un amalgame paradigmique ». Connexions, n° 81, vol. I

CORTESERO Régis. 2013. « La notion de compétences : clarifier le concept, en mesurer les enjeux ». INJEP, Jeunesses études et synthèses, numéro 12

DHERBECOURT Clément. 2015. « La géographie de l'ascension sociale ». France Stratégie, la note de synthèse, numéro 36

DIRANI Agathe et LABADIE Francine. 2013. « Gagner en compétences grâce au programme européen « Jeunesse en action » ». INJEP, Jeunesse études et synthèse, numéro 15.

LABADIE Francine. 2016. « Le programme européen « Jeunesse en action » au défi de l'équité, le cas des jeunes avec moins d'opportunité ». INJEP, Jeunesse études et synthèse, numéro 32

Ouvrages

- BEAUD Stéphane. 2003. *Violences urbaines, violence sociale*. Paris, Fayard
- CICCHELLI Vincenzo. 2016. *Pluriel et commun, sociologie d'un monde cosmopolite*. Paris, SciencesPo Les presses
- FREIRE Paulo. 1974. *Pédagogie des opprimés*. Paris, Maspéro
- JOUFFRAY Claire (dir). 2014. *Développement du pouvoir d'agir, Une nouvelle approche de l'intervention sociale*. Rennes, Presses de l'EHESP
- KAUFMANN Vincent. 2008. *Les paradoxes de la mobilité, bouger, s'enraciner*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes
- LE BOTERF Guy. 2000. *Construire les compétences individuelles et collectives*. Paris, Éditions d'organisation
- LEROUX Céline, 2015, Céline Leroux, (coord.), *De l'international au local : les enjeux du volontariat de solidarité - L'expérience du Forum des acteurs et des initiatives de valorisation des engagements* (FAIVE), INJEP, Cahiers de l'action : jeunesse, pratiques et territoires, n°46.
- LABADIE Francine, TALLEU Clotilde, *Développer la mobilité européenne et internationale des jeunes : Actions et dynamiques d'acteurs dans le cadre non formel*, INJEP, Cahiers de l'action : jeunesse, pratiques et territoires n°44.
- MAURIN Eric. 2004. *Le Ghetto français, Enquête sur la ségrégation urbaine*. Paris, PUF, 2004
- PAUL Maëla. 2004. *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris, L'Harmattan
- RICŒUR Paul 1990. *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil .
- ROGERS Karl. 2005. *Le développement de la personne*. InterEditions ; nouvelle édition.